

*Bibliothèque numérique*

**medic@**

**Recueil de lettres ou mémoires  
adressés à la Faculté de médecine de  
Paris par des médecins français ou  
étrangers, au sujet de l'inoculation de  
la petite vérole. (1763-1764)**

*Ce recueil a été formé le 26 février 1768 par G.-J. de  
l'Épine, l'un des "commissaires de la Faculté sur le  
fait de l'inoculation.", 1763 - 1764.*

*Cote : Ms 2023*



**(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)**  
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?ms02023>

Ms n° 2023

(anc. n° 17)

Première Partie  
 des Académies  
 F. B.

# Viri Celeberrimi

Quas nuperime ad me literas dedistis perhonorificas, ut accepi quaestionesque super insidiosa Variolarum mihi ad respondendum propositas perlegi; laudavi equidem Vestram in re tam momentosa, quae cum maxime claros inter viros acri contentione agitat, tractanda prudentiam; at mihi simul dolui, quod animadvertērem, humanissimae Vestrae petitioni nec satis, ut vellem, prompte, nec copiose, nec plene a me posse satisfieri. Tametsi enim nunquam ab isto medendi genere tam alienus fui, ut, cum occasio tulit, illud aggredi detrectaverim, et vel hoc ipso anno etiam feliciter perfecim; pauciora tamen mea sunt experimenta, eaque sola in hac urbe; ut adeo vix multum lucis afferre posse videantur. Haec colligenda putavi, quaecumque in aliis cum urbibus, tum provinciis nostri Belgii essent instituta: quo factum, ut tardius, quam optāram, parata haberem, quae liceret respondere. Atqui haec ipsa etiam, sic undecumque collecta, nec admodum numerosa invenio, ut magnum pondus habeant; quum vix centenos aliquot homines in universo Belgio numerem, qui insidionem, ex quo inter nos usitata fuit, subierint.

F. B.

Testris igitur mandatis obsequiosus dabo sa-  
men, quae ad manum sunt, pauca quidem, sed  
vera, certa, nec partium studio corrupta.

Quaeritis 1. An a longo tempore invaluerit in nostra  
regione insitio Variolarum methodus, et  
quo successu?

Go a duodecim fere annis eam Medicinam in  
cum Amstelredami, tum Hagae Comitum et Ul-  
trajecti factitatum esse, ut in Sermones publice  
venerit. materiemque et differendi et differendi  
endi non Medicis solum, sed aliorum etiam ordi-  
num hominibus dederit.

Quamvis enim ante illud tempus rei novae fama  
ex vicina Britannia dudum ad nos pervenerat, et  
forte unum alterumve ad periculum faciendum  
pertraxerat; plerique tamen nostratum molitri-  
nis audaciam vel deestati, vel admirati, alii  
suspense animo ad eventum attenti acquieverunt.  
Et ne nunc quidem dici potest invaluisse; imo a  
proximo biennio fere suppressa facit; Sive quod  
grasantes passim Variolae opportunitatem prae-  
ciderint; seu quod novitatis gratia emarcescat.  
Quare etiam de successu insitionis apud nos vix  
multum afferri potest. Id potest

1. In multis frustra institutam esse, etiam bis, et  
est amplius repetitam: quod utrum rigidiori prae-  
parandi methodo, an corporum constitutioni Vari-  
olis parum faventi, tribuam dubius haereo. Do-  
cet sane observatio, nostrorum hominum multos,  
etiam crebrius contagii occasione expositos, non ef-  
fici posse, utque vix immunes consenscere.

2. Alios est longe plurimos ex insitione benigne labi-  
rante, absque periculo aut ulla formae ex relicta ve-  
stigia sursumidine: pauciores alios tamen in vita  
discrimen adductos fuisse foedisque cicatricibus no-  
tatos. Legi velim insitionis a me institutae hi-  
storiam, tomo II Actuum Harlemensium insertam.

2

Quaerit. 2. An nonnulli inoculatos inter occubuerint?  
R<sup>o</sup> nullos, uno excepto trium annorum infante, qui  
Lugduno Superiori, die mensis Maji tertio, Goserodami,  
cura Chirurgi et Pharmacopoei, insitionem papsus,  
circa consuetum eruptionis tempus, undecimo ejusdem  
mensis die convulsus perit. Qua de re est Consulibus  
ejus urbis visum, statim edicto cavere, ne quis deinceps  
Chirurgus aut Pharmacopoeus, absque Doctoris Medici  
Goserodamensis praesidio, istud opus aggrediatur.  
Ceterum haec aliud proptas mortis ab insitione illatae  
inter nos exemplum.

Quaerit. 3. An quidam Variolarum inoculationem perpegi Va-  
riolas naturales postea contraxerint, et quo tempore?  
R<sup>o</sup> Quum de Variolis naturalibus, quae genus huma-  
norum, per tot iam secula perque omnes prope habitati  
orbis plagas, infestarent, etiam nunc dubitetur, ho-  
dieque sint, qui negare non vereantur, eundem ho-  
minem unquam bis eo morbo laborasse; breviuscu-  
lum tempus, quo inoculatio nobis in usu fuit, mi-  
nosque experimentorum numerus, non sinit de hoc  
argumento aliquid certi vobis indicare.

Considit tamen post iteratam eamque irritam in-  
sitionem, ut iam per omnem vitam a Variolis immu-  
nis futura crederetur, puellam quinque et viginti  
diebus post, quo tempore naturales grassabantur, in  
eas incidisse. Visi etiam, qui postea discreto genere  
laborarunt: visi qui genere, quod apud, spurio, post-  
quam ex insitione dudum ante instituta Variolas  
papsi fuerant. In meis nihil hujusmodi ad hunc  
usque diem animadverti. Difficile autem est verum  
ex relationibus aliorum scrutari, qui, quo sunt ani-  
mo erga inoculationem, posthas eruptiones aut  
Variolas suipe affirmant, aut negant, saltem pro  
spuriis modo venditant.

Quaerit. 4. An comperit fuerit simul cum Variolis alios  
morbos diversi generis nonnunquam infectos fuisse?

R<sup>o</sup> Virgo nobilis quum insitionem iteratam frustra  
subisset, aliquanto post tempore morbo chronico affecta  
sansem eandem. Inde nata suspicio labis alienae  
cum pure varioloso impetratae. Cordatis vero et a par-  
tium studio alienis id suspiciosius, quam verum,  
visum.

Quærit. 5. An post inoculationem plurimi variis laboraverint aegritudinibus, quæ ex hoc fonte derivare videntur, et an hoc frequentius variis fuerit, quam a variolis sponte contractis?

9<sup>o</sup> Cum supra dixerim per paucos esse, qui Variolis malignis ex infectione laboraverint, longeque plurimis benignas contingere; aegritudines, quæ sæpiuscule naturæ tum pedisequæ esse consueverunt, quam rarissime sunt animadvertæ. Secuti tamen aliquando languores, tumores, abscessus, rubores erysipelatosi, sed parvi omnimodis, nec indolis refractariæ.

Ulrico cuidam puero, a natiuitate debili, gracili, calochymico, Amstelædami infectionem passus, paulo post Superatas Variolas, natus circa regionem Epatis tumor, abscessus, ulcus tandem saniem diu fundens, quo paulatim tabefactus interiit, Medicis originem mali ab infectione representibus, Medicisque, qui eam in corpore tam imbecillo suadere et facere ausus fuerat, imprudentiam summopere culpantibus.

Atque hæc sunt, Viri celeberrimi, quæ aut ex proprio mearum observationum penu, aut ex fidelibus aliorum Medicorum relationibus depromere potui ad quæstiones mihi propositas responsa. Quod si, forte contigerit, ut in eorum nonnullis dubiis quid obferre & obis occurrat, vel curis secundis alia quædam induper censeatis abs me interroganda, per literas monitus ad quodvis officiorum genus me paratissimum dabo. Valete!

Habam Leidæ Batavorum a. d. XXI mensis  
Novembris a. c. 1713 c. c. LXIII

J. B.

Gaubius

Præ  
Cote B  
F. B.

Celeberrimo Medico,  
D. D. Belleteste,  
Facultatis medicae Parisiensis Doctore,  
Joannese Huxham  
S. J. D.

Ad me conscriptam Epistolam ab  
credentissimæ facultatis medica Parisiensis, ad inquirendum  
de Variolorum Inoculatione, Delegatis, Octobri exeunte, accipi,  
eamque perlegi diligentur, atque perpendi, imo, & quod debui, ab  
illius ipsius medicæ rogatus, respondi candido, fideliter.  
Sequuntur ad hoc responsa singulij quaestionibus dicata.

Vale!

Prima — Plusquam triginta jam elapsi sunt anni  
ab isto, quo Tiliola mea Viennæ fuit inoculata, habuitque Variolas  
indis numeratas utique sed distinctas, ex Vulnuscule porro effluxit  
dentissime profusus Humor, medicata tamen lent & purgata recte  
convaleuit. — Frequens atque hinc in ory fuit Variolorum inoculandi  
usus, isque paucissimo equidem Successu, quam rarissime etiam  
perit aliquis. Veror autem ne nimia interim cum Secutiâ, nec  
habita cum Cauteâ, usitata fuerit methodus ista, circumferendo  
namque, ad Variolas inserendas, morbi Seminium hic inde, ubi  
aliter forsan haud pervenerit, Contagio propagandis Variolas  
naturales, longo Plaque: hinc itaque plurimè, etsi  
fuit Saluti, perfluvim; contra, morbo varioloso naturali  
captis, Epitho.

Ita sane temperata est humana Serum Conditiô, ut  
quod his prodest, aliis est perniciosum maxime; minus igitur  
semper eligendum est Malum, quandoquidem Incommoda  
multa hinc quaquam sunt vitanda. Sed et aptata  
ideo, locaque idonea, ad Inoculationem peragendam  
desiderantur; habita quoque Aeris Constitutionis, Status,  
& morbi ipsius naturalis, qui nunc mitis est admodum,  
nunc potius vitos.

Secunda — Devera quem paucissimi, facte quippe  
Inquisitione diligentissima, vix sero ex tractantibus & ultra  
duos perisse memini: — ex Centum & quinquaginta  
ortu, in Adibus Londini ad Infantes expilatos recipiendos,  
(the Foundling-Hospital) hoc ipso anno inoculati, ne  
vel unus: ex quadraginta circiter mea commissæ  
Cura nemo licet horum nos, quatuor, fateor, deniq;  
vitos Variolis, Febre gravi, imo, Delirio, febre præterenti,  
Atque diffilendum non est me fuisse advocatum olim  
tibi, duobus, Tiliola que unica, D. D. de Cray, Navij  
F. B.

regia Praefati; variolos. Puro inoculatis me inscio, quinimo  
invito vobis, quippe qui, ante hoc mensur haec de haec consultus,  
centuriam omnino suscepim, utpote hoc omnia nosceat,  
acerimus humoribus, Struvis, imo & foeda Scabie, est  
obscuro. — Hos variolos duos rogatus insidi. Dicit  
Eruptionis decima, eosque inaurum, Pustulis obrotis con-  
spexi; Puros utique vix vitales delirantes, Stupidos an-  
helos, miseram deflorans sortem fatis involvunt, paucosque  
post Horas obierit. Puella tamen difficillime, tandem  
servata est.

Tristis ut ut hac est Historia, tristis longi, michi narratur  
reperimus quod <sup>nunquam</sup> quod Scanderwick quidam, mercator  
Londinensis, septem habens liberos tres variolis naturalibus  
corruptos amisit, quatuor edo voluit variolis inoculatis  
curavit, quos omnes quoque perdidit variolis artificiosis  
exactos. Habui autem & centurio nuper sex Adolescentibus  
Familia quadam tenessa Blake, qui servati sunt omnes, et  
per Centum vobis annos vix unus, ex numerosa, & Variolis  
haud raro afflicta Familia, evasit fertur: Horum autem  
tres Variolis confluentibus, Febre gravi, Delirio, & laboribus  
eosque profecto magno in Periculo versari judicabam.

utrumque adeo quibusdam tuis videtur negotii Variolam  
institis, ac mehercle ut plurimum succidit felicissimè, non dicere  
committenda hoc est (ut solet nimium) medicamentis, Tonsuris  
Aniculis, quoniam superveniunt interdum Febri vehementi,  
Shiver, Delirium, Distentio Nervorum, &c, imo nonnunquam  
Variola confluentis & mali moris.

Hac Ego sane, non vehementer admodum Inoculationis, Tanti  
reputans moem, miror maxime tam paucos Inoculatos  
perisse, cum Septimas, quinquas, vel octavas, Variolis natu-  
ralibus corruptis, pereat, Incipiens autem in fortissimum pro-  
venerit, & alter ex Ducentis, & amplius.

Tertia — Varios jam dudum audiri Demore, quod de aliis  
Variolis artificiosis perperis, variis naturalibus, perperis  
corruptis, verum enim vero sedula facta scrutatione, non  
inveni usquam; non tamen inficias ibo perpaucos quos  
mens solis inoculatos, nullas idcirco omnino habuisse Pustulas  
qui vero, sat longo post Tempore quatuorali morbo vari-  
fuerant affecti; tale quid haud ita pridem Matrona non  
aedi & Bathonia nostra, qua vel si inoculata, frustra per  
tandem Variolis naturalibus crepta; simile quid in  
evenit; ahiam, & vulgo audis, alii in locis. Hoc multo magis  
equidem mirandum hoc est, quam si quis nunc de vobis  
Contagium Variolarum expositus minime afficiatur, per  
post verum levius multo afflatur moritur, quod ante  
expectatum est. ~~Supra~~ Aliquando ahiam

fit Inoculatio ob Inoculatum leuem nuncij, vel ob materiam a Variolo  
loco non idoneam.

Quarta — tam post Variolas inoculatas, quam post  
naturales, graves interdum superveniunt morbi; quod in  
utrisque ob his procul acciderit sapienter, si non vult tentari,  
ne bene quovis fuerint convalescentes; noscitur utique an  
non post artificiosas curationes desideretur Purgatio.  
Sed de Strumis, de Lue venerea, Cancer, & una cum Contagio  
varioloso insertis nil habeo dicendum, nam tale quid certe  
observari nunquam, ideoque licet hoc ~~possit~~ fieri  
haud negaverim penitus, vix tamen crediderim facile.  
Vollem attemperari semper, suo variolosum ~~est~~ est  
fero assumptum, qui bono Corporis habitu quodammodo, ac  
pauca, & bene maturata, Pusculas habent.

Quinta — a Variolis naturalibus confluentibus ut  
dicitur, varia per sepe oriuntur Aegritudinum Genera,  
scilicet, hinc sicuti, morbi glandularum,  
& artuum, malus Corporis habitus, &c; neque haec mala  
praecaveat aliquid magis quam matura Corporis Purgatio,  
ac debita Sanguinis Purificatio medicamentis idoneis;  
in his peritis incidunt mali saepe inoculati, adeoque  
eandem omnino poscunt medicinam. — Hi maxime  
accidunt Aegritudinibus istis, ubi numerosa ratio sicut  
Puscula, si non satis clarescent, nec suppurentur  
sunt, ac desquamantur; resumpto nimirum in Sanguinem  
toto varioloso, quod, vel ab Inoculo, non fuerat  
expulsum <sup>satis</sup> ~~expulsum~~: unde ab artificioso, nec non  
a naturali morbo, mille saepe mala; in prioribus  
tamen rarius longis, habita scilicet aeternis ad  
utrorumque horum Numeros aequales.

G. D. J. B.

Plymouth, 26<sup>o</sup> novemb.  
1763.

A Monsieur  
Monsieur Bellettope,  
Doyen de la Faculté de Médecine,  
F.B. a Paris.

Vir Illustrissime

Litteras a saluberrima facultate apud Parisias ad  
Dominum Connell hac in urbe medicum missas, quae  
questiones quasdam de variolarum insitione nostra  
in regione usitata continent, nuper perlegi. Non  
a me, itaque, alienum videtur enumerare incita-  
-menta nos ad hanc praesim allicientia.

1.<sup>o</sup> Sunt et aetates et anni tempora in quibus pro  
aliis variolae mitioribus comitantur symptomatibus;  
ad has vero inserendas & aetates & anni tempora  
medicorum iudicio seliguntur.

2.<sup>o</sup> Videtur, diversa huius morbi genera nequaquam  
a diversa materia variolosa inficiente oriri, sed a  
diversa sanguinis crasi, aut corporis habitu eo  
tempore quo morbus contrahitur; magisque a caeco-  
-chymia, seu aliis adjunctis malis morbum comi-  
-tantibus periclitatur aeger, quam ab ipsis variolis.  
Si una cum variolis verminent infantes, vel si

920  
F. B.

Adulti ab acri, seu putrido, <sup>quodam</sup> humore in sanguine  
infestentur, aut fibras habeant rigidiores; in his  
parum abest, quin semper confluant pustulae, et  
phlegmonis in loco, erysipelatis faciem induant.  
Sed per insitionem si communicetur morbus, est  
artis medicae, victu, pharmacis, balneis, &c.  
idoneis, intemperiem hanc corrigendo, periculum  
amovere, priusquam insitio fiat. Sic ut regi-  
mine idoneo, pus bonum elicitur ex ulcere prius  
sanioso; ita ulcuscula a variolis oritura, a re-  
gimine praemisso, ne saniosa evadant, impediun-  
tur.

3°. Variola, sic ut alii morbi infectione suscepti,  
illam corporis partem praecipue occupant, quam  
primo invadunt. Si insitione communicetur  
morbus; brachium, cui primum applicatur ma-  
teria variolosa, <sup>et</sup> insultu et supplicio morbi ma-  
xime patitur; ibi aggregantur pustulae, et incisae  
deveniunt fontanella, qua magna pars humoris  
variolosi ejicitur; sed brachium hoc morbosum,  
vita parum periculi secum fert. <sup>Sed</sup> Ab aëra in-  
spirata, si quis variolis infectus fuerit; os,  
fauces, trachea arteria, pulmones morbo primo  
occurrunt, et ab his, ob pustulas aggregatas, modo  
modum laborantibus; et vite numeribus junge-  
minus aptis redditis; sepe succumbunt aegri;  
idque, non tantum ex variolarum quantitate  
in corpore universo, quantum ex pustulis

in his partibus vita maxime necessariis  
redundantibus. 6.

Hæc, vir illustrissime, incitamenta mihi fere,  
cur huic præxi incumbam; quatenus vero  
rationi sunt consentanea, vestris melioribus  
judiciis permitto.

His præmissis, questionibus a saluberrima facul-  
tate propositis pro meo judicio et observatione  
respondeo.

20 ans  
Quæ. 1.º An a longo tempore invaluerit in tua  
regione incisionis variolarum methodus, et quo  
Successu?

Resp: a viginti annis hanc methodum invalui-  
se, et felicissimo cum successu.

Quæ. 2.º An nonnulli inoculatos inter occubuerint

R. me nullum, unquam vidisse, ad variolarum  
incisionem rite preparatum, occumbere; sed  
in memoria venit, me in infansum duorum  
auxilium vocatum fuisse, gangrena in brachiis  
ex inoculatione contractum, et utrumque oc-  
cubuisse; sed eos cacochymia laborasse, nec  
ullam preparationem adhibitam fuisse inter-  
lexi.

3.º An quidam inoculationem perpessi, variolas  
naturales postea contraxerint, et quo tempore?

R. me nunquam nec vidisse nec audivisse quem-  
quam variolas ex inoculatione perpessum va-  
riolas naturales postea contraxisse.

4.º An tibi compertum fuerit, simul cum variolis  
alios diversi generis non nunquam insertos  
fuisse morbos.

R. me semper humorem inserendum ab aegris  
selexisse nullo alio diversi generis morbo la-  
borantibus.

5.º An post inoculationem plurimi variis la-  
boraverint aegritudinibus, quae ex hoc fonte  
derivare videntur? An hoc frequentius even-  
ire fuerit, quam a sponte contractis variolis.

R. me nunquam observasse varias aut plures  
aegritudines ex inoculatione quam a variolis  
sponte contractis, nec credo possibile, si humorem  
insertus sit mere variolosus.

Haec sunt, Vir illustrissime quae de variolarum  
insertione tibi communicanda digna videntur,  
quae ut in Medica artis dignitatem & humani  
generis emolumentum cedant opto speroque.

Datum Corcagiae die 16. 10 br.  
1763.

Pat. Blair.

Vir illustrissime

A Cel. Domino Blair rogatus ut meam de litteris  
suis ad saluberrimam facultatem Parisiensem conscrip-  
tam de inoculatione sententiam adungerem, luben-  
tissime testor, quod omnia quae supra scripta sunt, meam  
sententiam de ea re ad unguem exprimunt, meaq; ob-  
servationi optime respondent.

Pod. J. B.

Johan: Langstret

Vir illustrissime

Litteras accepi, super variolis in hac civitate et ditone  
institis, quas ad me scribere dignati sunt decem doctissimi medici, a saluberima  
facultate Parisiensi in hanc rem delegati; quibus, meo, collegarumque meorum  
nomine sequentibus articulis lubentissime respondeo.

Quaeritur itaque I<sup>o</sup>, an a longo tempore invaluerit in nostra  
regione, insitionis variolarum methodus, et quo successu?

R. respondeo, insitionis variolarum methodum a viginti plus minus  
retro annis, apud nos invaluisse, felicissimo cum successu.

Quaer. II<sup>o</sup>, an nonnulli inoculatos inter occubuisse?

R. ne centesimum quidem quemque et ultra, inoculatos inter occubuisse

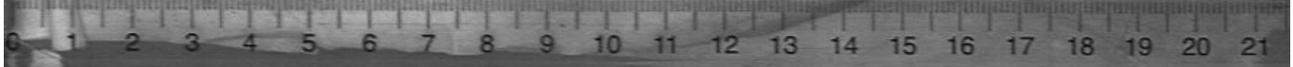
Quaer. III<sup>o</sup>, an quidam variolarum inoculationem perpessi, variolas  
naturales postea contraxerint, et quo tempore?

R. mihi appropinque notum esse, hanc objectionem ab inoculationis  
variolarum adversariis, passim fieri; nec tamen, summa licet sedulitate  
adhibita, ne unum quidem documentum, quo id satis constaret, adhuc  
rescire potuisse.

Quaer. IV<sup>o</sup>, an mihi compertum fuerit, simul cum variolis, alios  
diversi generis nonnumquam insertos fuisse morbos?

R. nec mihi, nec cuicumque collegarum meorum unquam compertum  
fuisse, alium quomocumque morbum cum variolis fuisse insertum: novi  
tamen ex vulnuscule brachii insiti male curato, tumores et foveas  
tam in axilla, quam in collo ejusdem lateris, interdu

F. B.



qui secundum ~~causam~~ curati, aut cito resolvuntur, aut facile abscedunt: si vero, ut nonnumquam evenit, aliter tractentur, strumarum formam aliquando praeseferunt, donec postea parentes chirurgum accersunt, artes peritum, qui rem facile capedit, et parte integritatem restituit: quod itidem in omnibus abscessibus etiam benignioribus, et a variolis insitivis minime caortis, usu venit; qui, nisi secundum artis regulas curentur, strumam sapse, immo et gangrenosam faciem inducunt.

Quaer. V<sup>o</sup>, an post inoculationem, plurimi variis laboraverint agnitudinibus, quae ex hoc fonte derivari viderentur, et an hoc frequentius variisve fuerit, quam e variolis sponte contractis? -

R. me post inoculationem, nullos omnino, supradictos si exceperis furunculos et tumores, aliis quibuscunque agnitudinibus laborantes observasse; et quaecunque praeterca spontaneis superveniunt incommoda, ea omnia insitivas utpote mitiores, et discreti ut plurimum generis, evadere, expeustus affirmo: fatendum tamen videtur, strumas et lueem veneream cum variolis inseri posse; sed prudens medici cautela in deligendo pure sano varioloso, in corpus sanum inserendo, his aliisque malis abunde adversabitur.

Equidem fateor, me, cum junior essem, variolarum inoculationi pertinaciter fuisse adversum; annis tamen et experientia tractabilior factus, huic methodo tanquam utiliori, et paucioribus longe incommodis obnoxio, victas tandem dedisse manus, non erubescio.

Habes jam, Vir illustrissime, non meam tantum, sed et omnium fere collegarum meorum, in hac re experientia comprobata opinionem; quae, si in bonum publicum cedat, tuisque et saluberrimo facultatis Parisiensis votis respondeat, nihil gratius futurum credito

D. Decane vigilantissime

tui, universique orationis

observantissimo cultori

Galfrido Bonnell  
M.D.C.C.LXXIX

Nos infra scripti M.D. et Chirurghi, medicinam et chirurgiam  
 Corcagiæ exercentes, testamur, nos eâ quâ par est diligentia, perlegisse responsa a  
 collega nostro Galfrido Kennell M.D. facta, ad questiones, super variolarum  
 inoculatione, propositas, a decem doctissimis medicis a saluberrimâ facultate  
 Parisiensi ad id delegatis: quibus omnibus responsis nostrorum omnium  
 de propositâ materiâ sententiam contineri affirmamus.

Datum in civitate Corcagiensi die 13. gbris. 1763.

- |                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|
| Horvillus Farmer M.D.    | Josephus Fennelley M.D.  |
| Richardus Hagler M.D.    | Robertus Emmet M.D.      |
| Radulphus Westrop M.D.   | Johannes Haly M.D.       |
|                          | Johannes Divereux M.D.   |
| Stephanus Gumphry M.D.   | Robertus Davies M.D.     |
| Connallus o Connell M.D. | Johannes Longfield M.D.  |
|                          | Jacobus fitz Gibbon M.D. |

- Carolus Leslie  
 Hungerford Daunt  
 Robertus Ferguson  
 Herbertus Baldwinus  
 Johannes Thomas Patrickson  
 Richardus Hodnett  
 Nicolaus Walsh  
 Robertus Poate  
 F. B.
- }
- Chirurgi

*[Faint, mirrored handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is largely illegible due to fading and bleed-through.]*

*[Faint handwriting, possibly names or titles.]*

*[Faint handwriting, possibly names or titles.]*

*[Faint handwriting, possibly names or titles.]*

Annexé de la 5<sup>e</sup> pièce  
Celle-ci  
F. B.

8<sup>b</sup>

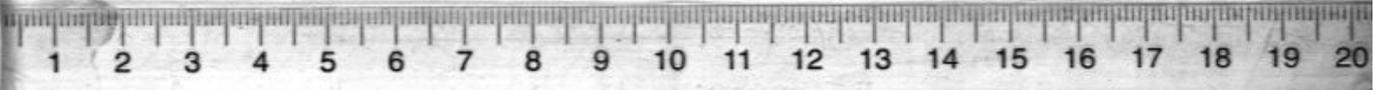
Je vous prie Monsieur  
confiés de remettre ce  
petit Mémoire au. de  
Lepine pour le placer dans  
son dépôt, quoique il ne  
contient aucun fait, Je suis bien  
aise que l'on sache après  
ma mort que je n'ay jamais  
pensé un moment, que la  
confiance ni la physique, ni  
même aucune politique puissent  
tolérer ni permettre l'opération  
de l'infestation F. B.

5. Piece  
Cote E  
G.D. [Signature]

9  
Il y a plus de quarante ans, que  
l'insertion, ou l'inoculation de la petite  
verole n'étoit qu'un problème, savoir  
si cette pratique pourroit devenir plus utile  
que pernicieuse au genre humain.

Seu M de Ch<sup>rs</sup> Sloane, sur le  
premier Médecin de réputation en Europe  
qui eut la hardiesse d'en faire l'expérience,  
même sur les enfans de la famille  
royale. M Freund se déclara contre  
avec force; M Mead, resta neutre  
pendant quelque temps; mais enfin après  
la mort de M Freund son ami, il se  
déclara tout haut pour ce système, mais  
avec un ton plus doux et plus modéré que  
celui de M Sloane, qui étoit plus  
dogmatique et plus tranchant,  
quoiqu'uniqueement soutenu par les  
grands Calculs.

M Jurin, Secrétaire de la Société  
Royale de Londres, et partisan du système,  
a publié, tous les ans, une liste du nombre  
de ceux qui avoient été inoculés, tant en  
Angleterre que dans les Colonies, mais  
dans chaque liste, l'on trouve de ce  
G.D. [Signature] T.B.



morts plus ou moins.

Enfin un membre de l'Académie des Sciences de Paris, non Médecin, fit un Mémoire à cet illustre Corps, qui renferme tous les zèle de ce Citoyen ardent pour la pratique de l'inoculation en France, et beaucoup d'humour contre tous les incrédules sur ce sujet. Le Mémoire fut approuvé par l'Académie, excepté de ces Médecins de cette célèbre Compagnie; il fut imprimé dans le Mercure et dans quelques Journaux, et a produit l'effet désiré par l'auteur.

On a inoculé à Paris; L'opération a réussi sur plusieurs Sujets, mais aussi il en est mort quelques uns.

J'ay dit d'abord que le Doyen de l'inoculation étoit problématique il y a quarante ans, avant que M. Sloane eût hasardé d'en faire les premiers essayes, et maintenant j'en puis me dispenser de penser qu'il l'est devenu encore à force d'expériences, plus problématique par toutes les incertitudes manifestes des Inoculateurs dans leu-

conduite.

N<sup>o</sup> 1.° Nous n'avons trouvé aucun principe fixe pour déterminer la quantité, ou dose de pus qu'on doit introduire dans chaque Sujet suivant l'age, le Sexe, le Temperament &c.

2.° Nous ne pouvons assurer que la matière introduite produira sûrement la petite vérole, ou non; et dans l'un ou l'autre cas, que le malade n'en mourra point.

3.° L'inoculateur ne peut pas assurer que dans le cas de récidive, la petite vérole ne reviendra pas.

4.° Les Inoculateurs ne sont pas d'accord, malgré le grand nombre d'essais, sur la manière de faire entrer le virus dans chaque Sujet; les uns se servent de vessicatoires, les autres de la Lancette; Nous ne sommes pas plus d'accord sur le Régime qu'il faut observer; ceux ci ordonnent de garder la Chambre entre dix; ceux là, disent qu'un Italien qui fait beaucoup de

~~J. B.~~ J. B.

bruis à Paris depuis un an, ordonne  
de sortir tous les jours, même en  
Hiver.

5. L'inoculateur ne peut pas certifier  
que le pus qu'il introduit, soit toujours  
exempt d'un Lécain morbifique héréditaire,  
tel par exemple que le Scorbute, la verole  
calca & croûtelles, par conséquent capable  
de reproduire dans le sujet inoculé ces  
mêmes maladies héréditaires dans la  
suite.

Toutes ces incertitudes et  
variations des inoculateurs forment  
dans mon esprit une espèce de certitude  
qui me force de croire, et de dire très  
sincèrement sans aucune précaution,  
que cette opération est, et sera toujours  
plus pernicieuse au genre humain  
qu'utile.

Il ne faut pas dissimuler ici ce que  
les partisans de ce système objectent  
tous les jours, savoir que l'inoculation  
gagne de jour en jour du crédit dans le  
continent, en France, en Allemagne et  
en Italie aux yeux de tout le monde.

Universités de ces Saïes.

Cette objection vague n'est que  
 spéculative selon moi; La pratique  
 de l'inoculation n'est que tolérée  
 par toutes les facultés de Médecine  
 du Continens; la pluralité des plus  
 anciens praticiens et professeurs de  
 chacune de ces facultés, n'a pas encore  
 approuvé cette pratique, non plus que  
 la faculté de Médecine de Paris; Il  
 est vrai que toutes ces facultés observent  
 d'un œil curieux et attentif, les bons  
 ou mauvais effets de cette pratique  
 conduite jusqu'ici par le plus péni-  
 nible nombre des Médecins les plus  
 jeunes, et par conséquent les  
 moins expérimentés dans toutes les  
 maladies du Corps humain, d'où il  
 est aisé de conclure que les plus  
 anciens de chaque faculté de  
 Médecine qui font le plus grand  
 nombre, ne manqueraient pas de se  
 trouver à la tête des opérations, s'ils

étoient véritablement persuadés d'une  
sécurité raisonnable, et fondée sur  
leur expérience, et sur une théorie  
réfléchie et solide.

M. Bœrhavie, pendant  
plusieurs années, est demeuré observateur  
tranquille de ces opérations dans les  
Isles Britanniques, sans en avoir  
jamais, que je sache, tenté l'expérience.

Qu'il me soit permis d'ajouter  
ici une réflexion.

On voit tous les jours des Mères  
et des Mères livrer volontairement  
à l'Inoculation, des Enfants  
incapables de raison, qui leur causent  
des allarmes continuelles pendant  
le cours et l'effet de l'opération. On  
voit aussi les adultes qui, capables  
de raison, connoissent le danger, dans  
des inquiétudes encore plus vives  
pendant, et après l'insertion du pus.  
D'un autre côté chaque Inoculateur  
craint avec raison pour chacun de ses

inoculés, parcequ'il y va de sa  
 réputation; D'où vient donc cette  
 crainte si commune à eux tous, elle  
 vient du cœur et de la raison qui  
 font sentir à chacun d'entre eux,  
 malgré lui, que cette  
 opération répugne à la nature  
 humaine.

Murray

Mess. Baron Lurant  
 ce petit Mémoire en 1763  
 I. B.

Deur Mr. Baron



6. Pièces  
Cote F  
F. B.

## De la petite Verole

13

La petite Verole envisagée dans son origine, dans sa source, et dans ses progrès. Sa contagion et la possibilité d'en être attaqué plus d'une fois, prouvées et démontrées par les faits.

Source et origine de la petite verole

La petite verole est une maladie propre, particulière et endémique de l'Ethiopie. Elle a resté dans l'antiquité de ce pays et des lieux circumvoisins pendant un grand nombre de siècles, parce que les Ethiopiens n'ont commencé que très tard à commercer avec les contrées éloignées, comme nous l'apprend Ludolph, qui en a écrit l'histoire.

C'est de Mr Mead Médecin Anglois & Savant du premier ordre que nous apprenons cette particularité, qu'il doit à Jean Jacques Riese, qui l'a tirée d'un vieux manuscrit arabe de la bibliothèque de Leyde.

Ce manuscrit nous apprend que la petite Verole parut en Arabie pour la première fois l'an 572 de Jesus Christ, la même année que Mahomet naquit, & que c'étoit des Marchands Ethiopiens qui l'y apportèrent.

Il suit que cette maladie n'a jamais été connue aux anciens Grecs, ni Latins, et que les mots  $\epsilon\zeta\eta\mu\alpha\tau\alpha$ ,  $\epsilon\zeta\eta\mu\alpha\tau\alpha$ ,  $\epsilon\zeta\alpha\nu\theta\eta\mu\alpha\tau\alpha$ ,  $\phi\epsilon\mu\alpha\tau\alpha$ , qu'on lit en Hippocrate, n'ont aucune relation avec la petite verole.

commencement de son progrès en Arabie

De tous les anciens auteurs dont nous <sup>avons</sup> les ouvrages, Rhazes est le premier qui a donné une description exacte de la petite

F. B.



2  
Voroles Mais Rhases dit qu'il a tiré cette description des écrits d'un  
nommé Aaron d'Alexandrie, qui pratiquoit la médecine sous le  
le regne de Mahomet premier, l'an 622 de Jesus Christ. Maho-  
met avoit alors 56 ans; de sorte qu'on a eu assez d'occasions  
de voir, observer souvent & bien d'écrire la petite verole de-  
puis son introduction en Arabie.

Voilà le commencement de son progrès <sup>cote</sup> de l'autre de la mer rouge

Nous ignorons cependant encore la cause naturelle de cette maladie.  
Ce n'est qu'en Ethiopie qu'on doit la chercher. nous ne connais-  
sons pas assez ce pays pour prononcer sur cette particularité.  
Nous savons que la peste est une maladie endémique de l'Égypte,  
le gypse, & que c'est l'inondation du Nil & les chaleurs brû-  
lantes du pays qui en sont la cause. mais l'intérieur de l'É-  
thiopie ne nous est pas si bien connu que celui de l'Égypte.

Cependant nous pouvons conclure que la petite Verole n'est pas  
due à un reliquat de sang menstruel de mère, ni à une certaine  
constitution de l'air; car l'air doit avoir changé chez nous, en  
Arabie et ailleurs de mil millions de façons avant la naissance  
de Mahomet, et les femmes ont fait par tout des enfans depuis  
la création & la population du monde, sans que la petite Verole  
ait paru <sup>quel</sup> autre part qu'en Ethiopie jusqu'à ce que les habitans de ce pays  
l'ait transportée ailleurs.

Sous les Scavans pensent que les Chinois sont les descendants  
d'une Colonie Égyptienne, qui passant par la mer rouge &  
cotoyant les bords peu à peu ses bords, & sont à la fin portés dans  
dans le pays que nous appellons aujourd'hui la Chine. Plus tard  
des Chinois, leur langage & nombre d'autres particularités  
ont donné lieu à cette idée, que presque tous les historiens  
et géographes de nos jours ont embrassée. mais l'Éthi-  
opie étoit anciennement de l'Empire de l'Égypte, auquel elle  
touchoit du côté du midy & de l'est le long de la mer rouge.  
ceci posé on ne doit <sup>pas</sup> être surpris que la petite verole soit connue  
dans la Chine de très long tems, même de tems immémoriaux.  
nous n'avons nulle relation de cette transmigration, & ne la connais-

pt  
il y a apparence qu'il y avait des Ethiopiens dans cette colonie

173

Sont que par des conjectures appuyées sur des faits presque concluants.

Progress de la petite Verole dans le reste de l'Asie.

On conçoit facilement que les Vents & les Voyageurs ont pu porter la petite Verole de proche en proche par tout le reste de l'Asie; & que le Commerce l'ay a à la fin rendue universelle.

C'est ainsi que la peste d'Egypte en souvint transportée en Ethiopie lorsque le Vent souffle fort de la mer méditerranée, elle reste en Egypte lorsque ce Vent est moins fort, & lorsqu'il vient souffler vers la mer méditerranée, la peste y est portée, & quelques fois dans les Isles adjacentes.

Ajoutez à cela les marchandises et les ballots de toute espèce, le fer, l'acier, l'or & l'argent.

On a vu communiquer en Angl. l'herpe la petite Verole par une saignée faite avec une lancette, dont on se étoit servi neuf jours auparavant pour ouvrir des pustules varioliques, à dessein de donner la petite verole artificielle. Voyez le tableau de la petite verole chez M. Horisont rue St Jacques.

C'est donc de l'Arabie que la petite Verole s'est communiquée pour la plus part à toute l'Asie; car les Chinois ont eu pendant des siècles peu ou point de communication avec leurs voisins, n'est ce pas cependant d'eux que les tartares sont pris?

Introduction de la petite Verole en Europe.

La petite Verole tarda long tems à s'établir en Europe, et ce ne fut qu'après le retour des croisés, à la fin du onzième, ou au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, qu'on l'y vit paroître; c'est à dire 628 ans plus tard qu'en Arabie.

L'Amérique en étoit encore à l'abri: elle ne prevoit pas les malheurs qui la menaçoient, les visites incommodes que la curiosité & la cupidité lui préparoient.

Ne quisquam Deus abscedit prudens Oceano dissociabili terras, si tamen impiis non tangenda rates transiliunt vada.

J. B.

Ne croiroit on pas que persecutés depuis long tems des moissons annuels que faisoit la petite Verole parmi les Europeens, ils ont à la fin eu le courage d'affronter les vents & ces vastes trajets de mers qui les Separoient de l'Amérique pour la fuir! ils ont cependant volé, pillé, saccagé & subjugué les pauvres naturels du pais, sans faire attention qu'ils y portoiert avec eux l'hermes <sup>commun</sup> general du genre humain, qui dans peu ne les epargneroit plus que les peuvres innocents, quelle alloit egorger pour leur faire place. audax omnia perpeti gens humana ruit in vetitum nefas. Culum ipsam petimus Stultitia, neque per nostram patimur Siclus, iracunda Jovem ponere fulmina.

Boston ville Angloise de l'Amérique n'a guerres moins souffert par l'introduction de l'inoculation, que les Sasquenahs par les petites veroles naturelles en 1683. Elle regne par consequent aujourd'hui dans toutes les parties du monde. il n'y a ni continent, ni isle ou nous abordons, ni forteresse, ni chateau, ni maison, ni navires ni barque ou l'on en soit à l'abri. Nous avons beau la fuir, la cruelle nous suit par tout. Scandit cratera naves, et post equitem sedet atra uisa. Elle vole sur les ailes des vents, elle s'attache aux marchandises de toutes especes. elle se loge dans nos habits & dans les balots, elle se mele avec nos aliments, & se glisse dans nos veines avec l'air que nous respirons. C'estoit dans le 15<sup>e</sup> Siecle que cette maladie fut portée en Amérique, 400 ans après s'être établie en Europe. Voilà les progrès de la petite Verole. Mais ~~ce~~ ce n'est la le tout. combien de fois ne l'a-ton

par vieu revenir plusieurs fois à la charge pour ne pas perdre sa proie?

J'ai connu une Damoiselle qui en a échappé sept fois. Son visage en étoit criblé. Le père Burlet cilectin à Paris en est mort de la septième. c'est de messieurs Hermon & Simon les médecins que je lui ai appris. Bient nous ~~donne~~ donne l'exemple d'une Dame qui ~~mourut~~ est morte de la 3<sup>e</sup> petite Verole. Le sieur Fourvros Apoticain à Paris la vit trois fois. la même chose en arriva à sa fille cadette avant l'age de douze ans, & il y a nombre de gens à Paris qui en disent autant d'autres memes. Monsieur Mead a dit qu'on pouvoit avoir une petite verole discrete, ensuite une petite verole confluente, & <sup>après cela</sup> ensuite une fièvre varioleuse. Monsieur Bayer m'a donné trois exemples de personnes de sa comrois sonne qui ont eu cette maladie deux ou trois fois. Lister Medecin Anglois en donna deux chez des personnes qu'il a vues & traitées lui même. Jurin Secretaire de la Société Royale de Londres en donna un, quoiqu'il soit le premier <sup>Medecin</sup> en Europe qui ait écrit en faveur de l'inoculation, & <sup>Sennert</sup> ~~en~~ en parlant des sentiments qui partageoient les medecins ~~sur la~~ sur la cause de la petite Verole, l'aveoir le reliquat du sang menstruel de la mere, et la ~~en~~ mauvaise constitution <sup>une des</sup> de l'air, dit que les causes & les autres apportoit pour preuves de leur sentiment, la possibilité d'avoir la petite verole plus d'une fois. en effet presque tous les auteurs l'avoient. les premiers inoculateurs ne l'ont pas nié. ~~mais~~ mais ceux de nos jours qui voient combien ces exemples rateront, ces preuves convaincantes, ces verités detruisent leurs promesses et en demonstrent la vanité, ils osent nier ces faits, comme si tous les grands hommes qui les ont prouvé, avoient été aveugles ou incapables d'en juger. mais quand on en est convaincu par ses yeux, on aura de la peine à se laisser dissuader.

J. B.

Recueil de lettres ou mémoires adressés à la Faculté de médecine de Paris ... - page 31 sur 232  
 J'ai vu l'original de cette lettre qui est dans le portefeuille de M. de Senneville. Ms. A. Cap. 12. pag. m. l. 734.

par un autre qui n'est pas plus clairvoyant que soi.  
*multis, bis tunc in vita laborant variolis, imo et eod. em. tunc, sicut factum meminisse legitur*  
La petite Verole ~~est~~ laissée à elle-même <sup>syphus de la Boie</sup> commence au Printemps,

augmente en été, diminue en automne & finit en hiver, pour recommencer au printemps suivant.

Elle est généralement plus benigne dans les campagnes que dans les villes, chez les pauvres que chez les riches, dans la première jeunesse que dans les adultes, chez ceux qui sont avancés dans l'âge, chez ceux qui vivent frugalement, que chez les personnes qui font bonne chère. elle est plus meurtrière lorsqu'elle se trouve compliquée avec quelque autre maladie, comme fièvre maligne, peste, catharrale, vermineuse, ou pourprée, fluxion

de poitrine, pleuro-pneumonie, ou angine, que quand elle est seule. Elle fait beaucoup de ravages chez les gâtés, les dantreux, les bilieux, les hypocondriaques, les femmes enceintes, ou réglées avec excès et chez ceux qui ont le sang fort acide, quel que soit l'acrimonie. Le tempérament de chaque individu y influe beaucoup, un sang épais ou serré, un sang lâche ou moins compact, et les qualités accidentelles qu'il peut acquérir, une viscidité phlogistique ou glaireuse, une acrimonie alkalinie, scorbutique, bilieuse, dantreuse, purulente, scorbutueuse, cancéreuse, ou colligative n'ont pas moins de part que la contagion même à la production des différents symptômes qu'on observe dans la petite verole, qui devient par la plus ou moins dangereuse, discrète ou confluente, maligne, pourprée, gangreneuse ou sanguinolente.

La petite Verole est de ces maladies qu'on prend par contact <sup>pour la contracter</sup> médiat, c'est à dire qu'il suffit de se trouver dans l'atmosphère des exhalaisons qui sortent d'un malade attaqué de ce

mal de ce mal pour le contracter. telle est la nature de la peste, la petite Verole est donc une maladie contagieuse. c'est par la contagion qu'elle s'étend, se multiplie et se perpetue. tout le monde en convient, l'expérience journaliere le prouve et le demontre.

J'ai par consequence satisfait ~~aux~~ aux premieres demandes de la Cour, et j'ai montré par les faits la source, l'origine de la petite verole, ses progrès, la contagion & la possibilité de l'avoir plus d'une fois.

Comparons à present la petite Verole artificielle, ou l'effet de l'inoculation avec celle dont nous venons de parler.

Il y a apparence que l'inoculation a commencé parmi les Chinois, puis <sup>ou</sup> elle est depuis un tems immemorial. nous n'apprenons point qu'elle soit en usage en Athiopie, pais natal de la petite verole. c'est donc de la Chine qu'elle a passé jus qu'à nous. Suivons la depuis sa source, et voyons en les effets. Les Grecs de Constantinople l'ont apprise de ceux qui revenoient des pays voisins de la mer Caspienne, dont les habitans ~~l'ont~~ n'ont pu l'avoir apprise que des Marchands Arméniens qui vont et viennent en Caravanes depuis bien d'années. <sup>de la Chine</sup> ce n'est pas par la Tartarie qu'elle ~~l'ont~~ <sup>aurait pu être</sup> introduite dans la Chine. Car les Tartares ont regardé la petite Verole comme une peste, ils abandonnoient tous ceux qui en étoient atteints, et les laissoient sans autres ressources que la bonté de leur tempérament. enfin on sçait que ce n'est que depuis ~~que~~ qu'il y a un Tartare sur le throne de la Chine, que cette methode <sup>est</sup> introduit chez les Tartares. De Constantinople et des environs elle <sup>est</sup> ~~est~~ <sup>est</sup> introduite dans la Georgie & dans la Circasie. c'est de Constantinople que Mrs Lady Wortley Montague la portie en Angletterre, d'ou elle s'est ouvert un chemin dans tout le reste de l'Europe et <sup>de</sup> ~~de~~ l'Amérique.

Voila les progrès de l'inoculation. ~~J. B.~~ J. B.

L'Inoculation chinoise <sup>se fait en</sup> ~~est une chose que~~ <sup>insérant dans une des narines</sup> ~~la insertion que~~ de quelques  
 croûtes seches, prises du corps d'une <sup>enfant sain</sup> ~~personne~~ <sup>en tout à tout ég</sup> qui a esuyé la petite  
 role disorette. ~~celui~~ celui qu'on veut inoculer doit être aussi parfaitement  
 sain, et n'avoir aucune espèce de maladie cachée. voila donc un choise  
 qu'on fait de la semence, et c'est la personne à qui on veut donner la  
 petite Verole artificielle, et malgré tout cela on perd un qu'on deux sur dix  
 quand tout réussit, c'est à dire quand <sup>si</sup> la petite <sup>verole</sup> ~~paroit~~ <sup>paroit</sup> le troisième  
 jour <sup>de la fièvre</sup> on en perd la moitié quand elle sort le deuxième jour <sup>de la fièvre</sup>, et si elle ~~par~~  
 paroit le 3<sup>e</sup> jour, on ne peut pas reprendre ~~aucun~~ d'aucun des dix.

voyez le recueil d'observations curieuses sur les mœurs, les coutumes de.  
 Tome 2<sup>d</sup>. Chez David le jeune quai des Augustins, aux St Esprit. pag. 275.  
 et 299.

Par consequent le danger n'est gueres moindre dans cette petite Verole  
 artificielle que dans la naturelle. on voit dans nos provinces de  
 France <sup>on en voit</sup> ~~quelques~~ <sup>fort</sup> ~~quelques~~ jusqu'à Soissons, quelques <sup>fois</sup> le triple de ce  
 nombre ~~de la petite verole naturelle~~ sans en perdre un seul.  
 Les Médecins Chinois conviennent que la petite Verole artificielle est de  
 la même espèce que la naturelle, et qu'elle est sujette aux mêmes  
 Symptomes, et que le Venin en sort au même temps, et ils y ordonnent  
 selon les besoins, les ~~mêmes~~ <sup>mêmes</sup> remèdes qu'on employe dans la petite  
 verole naturelle. Quand la petite verole ne paroit ni au quatrième  
 ni au cinquième jour <sup>de la fièvre</sup>, on ôte les <sup>croûtes</sup> ~~remèdes~~ qu'on avoit insérés dans  
 le nez de l'enfant, et on se sert de remèdes qui puissent dissiper la  
~~malice~~ la malignité du venin, il faut aussi se gêner, dit on, à pren-  
 dre pendant quelques jours de suite le même remède à la 4<sup>e</sup> et à la  
 5<sup>e</sup> heure. par consequent une inoculation faite, et dont l'effet est fort  
 tardif, peut se monirer quelque temps après, et saisir le malade quand  
 il s'en croit à l'abri. n'en a-ton pas vu un exemple à Paris?  
 On choisit dit notre auteur, pour donner la petite verole artificielle  
 les pustules ou croûtes d'une petite Verole volante. "par consequent  
 la petite verole volante est une vraie petite verole, puis que les  
 croûtes qui en viennent, peuvent donner une vraie petite Verole.

à la Chine l'éruption de la petite vérole artificielle se fait ~~une~~  
 quelques fois le premier jour de la fièvre, quelques fois le 2<sup>e</sup>, quelque  
 fois le 3<sup>e</sup>. quand elle se fait le premier jour de la fièvre, elle est  
 meurtrière, & de dix on ne s'en sauve pour l'ordinaire personne.  
 Si elle sort le 2<sup>e</sup> jour, on perd cinq sur dix, et si elle sort le  
 3<sup>e</sup>, ce qu'on regarde comme le cas le plus favorable, on en perd  
 un ou deux. on la voit quelques fois retarder jusqu'au 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup>  
 jour. on ne dit pas ce qui arrive ordinairement dans ces deux der-  
 niers cas. mais ils appuient que le premier cas est le plus meurtrier.

J. B.

De quelle facon les autres nations <sup>font</sup> donner la petite verole, ~~peu~~  
~~importe~~ que ce soit par le nez, par la bouche, par des incisions ou  
par un ~~emp~~ <sup>l'air</sup> ~~latre~~, peu importe, pourvu que le Venin qui entre dans  
le sang, l'infecte & produise la petite verole.

Si l'on compare la petite verole artificielle de l'Europe avec la pe-  
tite verole naturelle, on verra dans celle la des particules sensibles  
du Venin <sup>qui</sup> ~~l'on~~ <sup>insere</sup> dans les vaisseaux, ~~qui~~ <sup>se</sup> melent avec la  
lymphe et le sang <sup>de</sup> ~~de~~ <sup>circulent</sup> avec <sup>eux</sup> ~~lui~~ ; dans celle ci ce seront  
des particules insensibles, des exhalaisons, des myasmes de la matiere  
contagieuse, qui flottent dans l'air de que <sup>nous</sup> ~~on~~ <sup>avallons</sup>, que nous respi-  
~~rons~~ <sup>attrapons</sup> ~~avec~~ <sup>ce</sup> ~~fluid~~ <sup>neccessaire</sup> a la vie

Par consequent la petite verole doit etre aussi inevitable dans  
l'inoculation que dans la petite <sup>verole</sup> naturelle, a moins qu'on n'en  
insere que tres peu, que l'incision soit ~~trop~~ <sup>fort</sup> ~~superficielle~~, ou qu'on  
l'affoiblisse par la coction, ou par quelque melange. je sçais qu'on  
peut donner par inoculation une petite verole en apparence, sans  
aucune espece de matiere varioleuse, et <sup>je</sup> suis convaincu qu'on

peut aussi donner la petite verole a un homme qui <sup>je</sup> ~~l'a~~ <sup>paroit</sup> ~~deja~~ <sup>eu</sup> 6  
fois, si on fait l'insertion a l'ancienne facon d'Angleterre, &  
avec une ~~peu~~ <sup>peu</sup> ~~vrayment~~ <sup>vrayment</sup> variolee. je sçais cependant ~~pour~~  
certain qu'il y a de personnes ~~peu~~ <sup>peu</sup> ~~legieres~~ <sup>legieres</sup> qui ne prennent ~~pas~~  
la <sup>jamais</sup> ~~petite verole~~ quoique <sup>tres</sup> souvent dans l'atmosphere des exhalai-  
sons de cette maladie. tel etoit ~~M~~ <sup>M</sup> ~~molin~~ <sup>molin</sup> qui ~~ne~~ <sup>ne</sup> ~~l'a~~ <sup>jamais</sup> ~~eu~~

<sup>il semble que</sup> le venin variolee ~~peut~~ <sup>peut</sup> ~~avoir~~ <sup>avoir</sup> son ~~contagion~~ <sup>contagion</sup> est ~~certainement~~ <sup>certainement</sup> ~~dans~~  
~~l'air~~, et doit etre plus dangereuse, lors qu'il est insere dans les  
chairs, que quand il s'insinue par l'inspiration ou par la degluti-  
tion. les exhalaisons qui viennent avec l'air peuvent etre affoiblies  
dans ce fluid, ou rejettées <sup>en partie</sup> de l'estomac par le vomissement, ou de  
la poitrine par la toux et l'expectoration; ou de la bouche par les  
crachats. mais la matiere bien inseree, et retenue par le moyen d'une  
G.D. S.B.

emplâtre ou autre chose equivalente, sera pompée, et portée dans le Sang  
de la dans et tout le reste du corps. les Chantharides appliquées à la peau en  
poudre ou en emplâtre se font un passage aux reins, et il y a  
des purgatifs qui appliqués au bas ventre purgent, d'autres  
tuent les vers dans les boyaux. &c. &c.

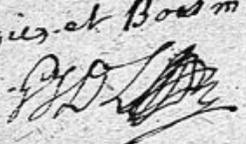
Mais on ignore souvent & presque toujours les vices du Sang de ceux dont on  
prend le pus variolique pour faire l'inoculation. <sup>on</sup> ignore même ceux  
des personnes <sup>qu'on</sup> inocule, et <sup>on</sup> ose inoculer des Sujets qui ont  
passé l'âge de Sept ans, même celui de treize. or les Chinois observent  
soigneusement jusqu'aujourd'hui toutes ces règles, <sup>qu'une</sup> pratique <sup>de</sup>  
Suis depuis  
L'un temps immémorial leur a apprises et confirmées.  
n'a-t-on pas vu en Europe des d'arches, des écrouelles, de la Verole ~~communis~~  
gués par l'inoculation?

Les premiers inoculateurs Européens convaincus de la différence du pus d'ont  
différentes personnes, <sup>ils ont</sup> choisi <sup>de</sup> Sujets connus, & toujours d'une  
petite verole disolette, <sup>on</sup> se sait aussi qu'ils n'ont pas <sup>suivi</sup> toujours <sup>la</sup> même  
Leurs Successeurs <sup>ont</sup> levé <sup>le</sup> masque & nous croyions que la différence de pus d'y  
fait rien, <sup>ils</sup> employent <sup>ouvertement</sup> toute espèce de pus variolique, même  
les croutes tombées des bords des incisions. Mais les Symptomes de la  
petite verole confluentes sont plus violens & plus dangereux que ceux  
de la disolette, la Nature a beaucoup plus de peine à se débarrasser  
de la contagion dans celle là, que dans celle ci. Dans la première elle  
ne sort que difficilement, il en reste dans les corps des malades jusqu'  
au 23<sup>e</sup> au 24<sup>e</sup> jour, au lieu que dans la seconde elle sort très facile-  
ment, & ne subsiste plus visiblement après le quinzième. En fin  
les dernières croutes qui tombent dans la confluyente sont corrosives,  
au lieu que dans la disolette elles ne le sont pas.  
J'ai déjà dit que <sup>le</sup> <sup>tempérament</sup> de chaque individu fait beaucoup de différence dans la petite verole  
naturelle; la même chose doit <sup>également</sup> arriver, la petite verole artifi-  
elle. il y a beaucoup d'accidens à craindre dans la petite verole naturelle,  
et ils arrivent l'un ou l'autre quelques fois. ne doit-on pas craindre  
la même chose pour les inoculés, à qui on communique que cette maladie sans  
choix du pus? J. B.

a: a:

on peut avaler impunément quelques gros du venin  
 le long vipère, même la écume qui sort de sa bouche; mais  
 moindre portion qu'on en fait entrer dans le sang par pique  
 soit d'épingle, soit de d'éguille, tue immédiatement  
 inmanquablement tot ou tard.

Bosman fait <sup>ait</sup> mention d'un serpent de guinée, en disant  
 quelque chose de semblable. lettre 17.

Rhedi et Sehoon en disent de même de la huite de Ta  
 Vapez Mr de Hâien dans la dissertation sur l'innocence  
 les observations de Rhedi sur la vipère, et Sehoon dans  
 tabacologies et Bosman dans la description de la Guinée  
 lettre 17.  T. B.



12  
n'a jamais osé en faire une seconde. celui ci n'est pas un M<sup>r</sup> Gaty.  
J'ai dit dans mon tableau de la petite verole, qu'un Medecin de Londres,  
hès connu dans la republique de lettres m'a marqué qu'on y perd plus  
de monde par les petites veroles naturelles qu'on y ~~voit~~ voit naître  
des artificielles, qu'on ne scauroit sauver par cette nouvelle methode,  
quand meme il n'en mourroit personne. On l'a pressenti à Bath en  
en Angleterre de peur d'en voir infecter ceux qui y ~~voient~~ viennent  
tous les ans aux bains. pourquoi l'a-t-on abandonné à Winchester  
comme nous l'a rapporté aimable Chomel notre Compere qui y a été?  
sans doute à cause des malheurs, ou de l'infection trop generale qu'on y en  
a remarqués. pourquoi a-t-on vu sortir tant de monde de Londres l'année  
que Monseigneur le Dauphin a eu la ~~petite~~ petite verole? c'est parce que la petite  
verole naturelle y devint presque universelle, du moins epidemique par les  
exhalaisons varioliques que semoient par tout ceux qui relurent de cette ma-  
ladie artificielle sortoient en foule de l'hospital établie exprès pour l'inocula-  
tion. il en est venu à Paris, <sup>j'en ai traité</sup> qui m'ont fait appeller des leur arrivée. pour-  
quoi avons nous vu regner dans Paris la petite verole cette hyver, et l'hy-  
ver ~~de l'année~~ précédentes? c'est que les inoculateurs y sont devenus plus hardis,  
et osent donner la petite verole artificielle dans ~~tout~~ toutes les saisons.  
Enfin Messieurs l'infection qui sont des incisions qu'on fait pour donner la pe-  
tite verole artificielle, est plus forte que celle qui exhale de ceux qui ont la  
petite verole naturelle. il me semble que j'ai démontré cette proposition dans  
mon tableau de la petite verole.

En voici d'autres preuves.

- 1 Au commencement de l'inoculation en Angleterre on a vu qu'il valoit mieux  
preparer les personnes à qui on vouloit donner cette maladie, et ensuite  
les enfermer dans la chambre d'une personne qui avoit la petite ve-  
role naturelle. un tiers des enfans preparés de la sorte ne prit point  
la petite verole. on s'en degouta, on vouloit que chacun deus la con-  
tracta, on se détermina pour l'inoculation.
- 2 Monsieur Jurin a avancé que le peril de l'inoculation est beaucoup  
moindre que celui de la petite verole naturelle; cependant il avoit ensuite

qu'il est mort nombre  
de personnes mortes de l'inoculation, et il en assigne les raisons, qui subsistent encore et subsisteront ~~par~~ toujours.

3° Il n'est pas du tout ordinaire de voir mourir quatre enfans, <sup>à la fois</sup> dans la même maison de la petite verole naturelle. la chose est arrivée cette année à Londres chez Mr Sanderwich, comme je l'ai déjà dit.

4° Il n'est <sup>pas</sup> ordinaire de voir les habitans d'une ville la quitter précipitamment de peur de l'infection. c'est ce qui est arrivé à Londres.

5° La petite verole naturelle n'a jamais fait desorter les études d'Oxford. nous savons que l'artificielle a donné lieu à cette desertion, il y a quelques années. c'est pourquoi le vice chancelier d'Oxford en a interdit la pratique dans cette <sup>ville</sup>. Voyez le supplément de la gazette d'Hecht du 24 Juin 1763. à l'article de Londres.

6° Pourquoi seroit la petite verole artificielle moins dangereuse que la naturelle. pense-t-on qu'une courte et légère préparation puisse changer le tempérament d'un Scorbutic, d'un dartreux, d'un galeux, qu'un entièrement une viscidité phlegmatisque ou glaireuse, une acrimonie alkaline ou bilieuse, purulente, Scrophuleuse, cancéreuse ou colligative, qui n'ont pas, comme je l'ai déjà dit, moins de part que la contagion même à la production des différents Symptomes, qu'on observe dans la petite verole.

Il ne faut pas inoculer personne, dit Mr Jurin, qui ne soit d'un bon tempérament. il ne suffit pas, dit il, qu'on se porte bien en apparence, il faut n'avoir aucune maladie cachée, comme dartres, <sup>aperçus</sup> ou ventries, fièvre lente, cachexie, disposition Scorbutique, maladie Venerienne hereditaire ou <sup>acc</sup>identelle, acrimonie purulente, bilieuse, ou autre vice particulier des visceres, ou maladie de famille, pour ne pas avoir à combattre à la fois et la petite verole & la mauvaise constitution, peut être une autre espèce de maladie qui exigeroit des remèdes opposés à ceux que demande la petite verole. c'est ici que Mr Jurin s'écrit, "accident" Odont on a vu plusieurs exemples funestes. il est donc vrai qu'il est mort beaucoup de sujets par l'inoculation G. S. J. B.

on se trompe quand on croit que l'inoculation met les hommes à la bric de la petite verole naturelle pour le reste de la vie. Monsieur Jurin dit le contraire. il ajoute que le peril de l'inoculation est moindre que celui de la petite verole naturelle, ~~et~~ ensuite il avoue que si on peut une fois prouver l'une ou l'autre de ces deux propositions fausse, il faudra renoncer à l'inoculation.

Mais rien n'est plus facile que de prouver toutes les deux fausses par les faits.

J'ai déjà marqué <sup>Dans mon tableau de la petite verole</sup> cinq exemples de retour de la petite verole après l'inoculation. Mr de la Condamine qui m'a tout, parce que c'est la reponse la plus courte et la plus facile, n'a pas mis l'exemple qui en a donné Mr Lessome premier Medecin de la Reine.

En voici un que je viens d'apprendre de Mr Dally gentilhomme Irlandois actuellement à Paris.

Monsieur Guillaume Blood ecuyer Juge de paix à huit miles d'Ennis ville de la Conté de Clare en Irlande envoya son fils unig age de neuf ans à Dublin pour être inoculé. Cette operation réussit à son grés, et son fils revint chez son pere jouissant d'une sante parfaite. il contracta cependant quatre mois après la petite verole accidentellement ~~quatre mois après~~ et en mourut.

Monsieur Cornet Medecin à Cork en Irlande y inocula une Demoiselle de famille et eut avec lui d'autres medecins Spectateurs et consultants du traitement. la Demoiselle eut appa à la petite verole artificielle; mais elle a eu depuis ce tems la petite verole accidentelle deux fois, et en a été traitée par les memes Medecin.

Mademoiselle Timoni fille de Mr Timoni medecin et inoculé à Constantinople fut inoculée à l'age de deux <sup>ans</sup> elle mourut de la petite verole naturelle à l'age de vingt ans.

$\frac{0}{0}$   
 Tout le monde sait que Mlle de Ronchivolle a eu une petite  
 verolle d'écrotte naturelle, il y a environ trois ou quatre mois.

- Madame sa mère non contente de cette première petite verolle,  
 la fit inoculer cinq semaines après. ~~Sur~~ les incisions su-  
 périeures de il y eut des pustules sur les bords des playes, &  
 auprès des oreilles. or tous les inoculateurs disent qu'il suf-  
 fit que les playes suppurent pour constater la petite verolle  
 artificielle. ~~chez Mlle Ronchivolle~~ <sup>chez Mlle Ronchivolle</sup>, il y a 2 plus les pustules qui ~~font~~  
 caractérisent <sup>aussi</sup> ~~la~~ petite verolle. <sup>des inoculateurs</sup> ils ne peuvent pas donc rien  
 que ~~la~~ cette Demoiselle a eu une 2<sup>e</sup> petite verolle. mais cinq se-  
 maines après cette 2<sup>e</sup> petite verolle, ~~antifi~~ c'est à dire après  
 l'effet de l'inoculation, elle a eu une petite verolle conflua-  
 ente précédée des Symptômes graves qui se présentent en parul  
 cas. voilà la 3<sup>e</sup> petite verolle. On peut donc avoir la petite verolle

J. B.

Ce cas ~~fois~~ ou trois fois. la naturelle qui a précédé n'empêche pas  
l'effet ~~de~~ de Binouclation qu'on fait dans la chute, et  
la' artificielle n'empêche pas une 2<sup>e</sup> naturelle, qui survient  
cinq semaines après elle, que si ~~cette~~ dernière petite verole étoit la  
suite de Binouclation, ne doit on pas se mesurer totalement  
de cette opération. mais ne ~~pourroit~~ elle pas, <sup>se peut il</sup> ~~avoir~~ contracté <sup>que cette dernière</sup> cette  
la dernière petite verole par les seules visites de son inoculateur, ~~car~~  
car les habits sont parsemés des myosmes de cette maladie, &  
la poche pleine de la contagion en gros? ceci est plus probable  
il y en a des exemples en Écose, pourquoi n'en auroit il pas  
à Paris?

M<sup>r</sup> Alexander Sieburne Euyer a été inoculé, ~~il~~  
~~à~~ ~~son~~ ~~avec~~ ses trois sœurs dans la principauté  
de Galles, par un chirurgien très connu en présence d'un  
médecin renommé, il y a un peu plus de dix ans. les  
trois sœurs ont eu la petite <sup>verole accidentelle</sup> en forme à Londres, il  
y a environ cinq mois, le frère ne l'a, à ce qu'il dit  
échappé, qu'en se transportant dès le commencement  
à Paris, où il y est depuis le mois de Mars.

J. B.

et professeur à l'université

M. de Haen ~~medecin de l'empereur et de la cour~~ <sup>et professeur à l'université</sup>, a eu une petite discussion avec ~~M. de la Condamine~~ <sup>M. de la Condamine</sup> sur ce fait, mais ~~il~~ <sup>il</sup> refute toutes les raisons que ~~M. de la Condamine~~ <sup>M. de la Condamine</sup> a apportées contre lui.

En effet ~~la~~ <sup>la</sup> possibilité d'un retour de la petite verole après l'inoculation est constatée par nombre d'exemples en Angleterre, en Irlande, en Hollande, à Constantinople et en Afrique, ~~quoique nous n'en ayons pas des écrits publics signés par des magistrats & des medecins.~~ Il y a peu de nos medecins Europeens qui n'avouent, qu'on peut avoir la petite verole deux ou trois fois, du moins ils l'ont <sup>dit</sup> dans presque tous les auteurs, et le peuple dit qu'on la a après l'inoculation. on ne ~~rien~~ <sup>doit</sup> prendre sur la parole des inoculateurs ni des anti-inoculateurs; mais on a tort de ne pas faire attention à ce que disent ceux qui ne sont d'aucune partie & qui ne disent que ce qu'ils ont vu.

M. Jurin lui même donne un exemple d'une 2<sup>e</sup> petite verole naturelle dans la même personne. et j'ose dire qu'il en a vu après l'inoculation. ~~voici la preuve.~~ <sup>en</sup> après avoir dit qu'il faudroit remarquer à l'inoculation, si ~~elle~~ <sup>elle</sup> étoit jamais suivie de petite verole naturelle, il s'écrit, comme ~~remembrance~~ <sup>remembrance</sup>, que quand ~~cela~~ <sup>cela</sup> arriveroit par hazard une fois, ~~cela~~ <sup>cela</sup> ne ~~devoit pas~~ <sup>ne</sup> tirer à ~~aucune~~ <sup>aucune</sup> consequence contre l'inoculation. <sup>mais</sup> ce qui peut arriver à un homme, peut arriver à cent autres. j'ai lieu de croire que M. Mead en a vu <sup>aussi</sup> un retour. car il dit comme Monsieur Jurin qu'un exemple ou deux d'une petite verole naturelle après la petite verole artificielle ne doit tirer à aucune consequence contre l'inoculation. ce dernier auteur dit encore quelques chose de plus forte. On peut avoir, dit il, une petite verole confluyente après avoir eue la petite verole discrete, et après la confluyente, on peut avoir une fièvre variolueuse. il ajoute que le levain de la petite verole confluyente n'est pas <sup>celui</sup> le levain de la petite verole discrete, que chacune à son levain apart & sans doute la fièvre variolueuse selon lui est excitée par un levain d'une troisième espece. Si tout ceci est une partie de la doctrine des inoculateurs, il ~~doivent~~ <sup>doivent</sup> avouer qu'une seule inoculation ne met pas l'homme à l'abri de la petite verole. T. B.

Si tous les inoculateurs Suivoient les regles De Mr Jurin, ils Trou-  
veroient tres peu de Sujets <sup>propres etres</sup> a inoculer, et ce n' est que dans les  
compagnes, & parmi les gens mediocres Des villes, qu'il faudroit  
les chercher.

Mais quand meme tous les habitans Des villes seroient propres  
a l' inoculation, on ne devroit pas la permettre, parcequ'elle aug-  
mente et multiplie les petites veroles naturelles, quelle rend in-  
finiment plus dangereuses & difficiles a guérir.

Si une seule inoculé suffit pour infecter une rue entiere, & si  
inoculé infecteront un quartier de la ville, les petites veroles  
naturelles ~~se~~ <sup>se</sup> ~~propageront~~ <sup>propageront</sup> ~~ainsi~~ <sup>ainsi</sup> ~~en~~ <sup>en</sup> ~~la~~ <sup>la</sup> ~~ville~~ <sup>ville</sup>, que la maladie  
pourroit devenir mortelle & desoler toutes les familles.

Tout le monde croit que la contagion De la petite verole artifi-  
cielle est plus a craindre que celle de la naturelle, <sup>si elle se multiplie</sup> les gens des-  
maisons infectées la voient <sup>se</sup> ~~se~~ <sup>propager</sup> par tout, & la distri bueroient  
aux passans de toute espece; l' Atmosphere en seroit bien  
tot remplie & toute la ville en danger. C' estoit le cas de la ville  
de Cork pendant quelques ~~ans~~ <sup>années</sup>, c' estoit celui de Boston qui men-  
que a en estre desolée; c' estoit celui de Manchester & Newbury en  
Angleterre, jusque a ce que <sup>qu'on</sup> ~~l'on~~ <sup>l'en</sup> ~~la~~ <sup>se</sup> ~~la~~ <sup>la</sup> ~~ville~~ <sup>ville</sup> ~~en~~ <sup>en</sup> ~~est~~ <sup>est</sup> ~~devenue~~ <sup>devenue</sup> ~~une~~ <sup>une</sup> ~~petite~~ <sup>petite</sup> ~~peste~~ <sup>peste</sup>, si on la tole-

Voions apresent ce que Londres a gagné par l' inoculation.

Monsieur Deparcieux dans son essai Sur la probabilité de la  
vie humaine pag 101, dit que depuis l' année 1720 il a été bar-  
tisé a Londres anné <sup>commune</sup> 17600 enfans, et qu'il en est mort 28600.  
Donc la depopulation y est de 9200 personnes tous les ans  
les uns portant l' autre. et page 96 il dit qu'il meurt a  
Paris anné commune 20000 personnes ou un peu moins. par  
l' etat general des batems, dit il, ce nombre est rempli. il  
y a donc une depopulation a Londres, et il n' y a pas a Paris.  
Le Calcul de Mr Deparcieux va jusque a l' année 1746. l' ino-  
culation a commencé a Londres dans l' année 1720. Donc sans

inoculation Paris a toujours considerablement gagné <sup>sur Londres</sup>  
 ou l'inoculation etoit en vogue. La depopulation <sup>de Londres</sup> depuis ~~depuis~~  
~~tous~~ la pendant ce tems la est de 150 600 personnes.  
 Mais si on fait attention au nombre prodigieux d'habitans  
 de toutes les villes et provinces de France, & d'etrangers  
 de tous les pais qui se rendent en foule à Paris, et qu'il  
 y meurt tous les ans beaucoup des uns et des autres, on  
 verra que le nombre des morts parmi les citoyens de  
 Paris ne monte pas à beaucoup près à 20 000, & par consequent  
 que le nombre de batemes surpasse de beaucoup celui des  
 enterremens.

Mais Londres n'est pas si frequenter que Paris par les etrangers  
 et les gens des Provinces. pendant l'été le plus grand nombre  
 d'ees habitans est en campagne, ou il en meurt certainement  
 beaucoup, qui ne sont point contes sur les registres mortuaires  
 de cette capitale qui n'est jamais remplie que pendant la ses-  
 sion du Parlement.

Je n'ai pas trouve' des extraits des annes précédentes de Londres que  
 trois, savoir 1685, 1686, 1687, par lesquels il paroît que la depo-  
 pulation etoit beaucoup moindre, <sup>2 ans ce tems la</sup> que depuis 1720, et dans ces trois  
 annes <sup>la</sup> de mil six cent, la depopulation alloit toujours en dimi-  
 nuant tous les ans.

Il y a de gens sensés qui attribuent la depopulation de la Georgie, de la  
 Circassie & de Constantinople à l'inoculation. Il est certain que l'inoculation  
 y a contribué, mais il y a d'autres causes. cependant l'inoculation  
 est fort relente dans Constantinople.

On a remarqué qu'un seul inoculé avoit infecté dix personnes. par  
 consequent dix inoculés pourroient infecter cent personnes. que si  
 on continue la progression un peu plus loin, on en verra naître un  
 nombre prodigieux, au quels si on joint adjoute le nombre de petites

J. B.

veroles qui naissent des premières petites veroles causées par l'inoculation, on ne pourra pas s'empêcher de conclure que toute la ville risquerait de s'y trouver enveloppée au point qu'il n'y eût nulle part de la sécurité.

Enfin ce ne sont pas les seuls maux que entraîne cette opération.

- 1°. On peut transmettre par <sup>l'inoculation</sup> ~~cette opération~~ les maladies particulières de ceux dont on a pris le pus variolique, ou le suc de la maladie qu'on a dessein de communiquer, les Dartres, les Écouvelles dont j'ai vu un exemple, la Verole dont il y a eu un exemple éclatant à Darby en Angleterre, un vice cancéreux &c. &c. De. De. galle.
  - 2°. On peut avoir à faire à un inoculateur de mauvaise foie, qui emploie non pas un pus variolique, mais de quelque autre espèce qui fait naître trois ou quatre pustules, & laisse le malade dans une incurie aveugle de lui même.
  - 3°. il y en a d'autres qui mêlent le pus variolique avec certaines matières qui l'affoiblissent. il y en a ~~d'autres~~ qui osent entreprendre cette opération, dont ils ignorent les conséquences. ils préparent leurs malades avec deux ou trois pintes de limonades par jour, ils voyent enfler les jambes et les cuisses qu'ils scarifient, et y appliquent tantôt le cerat, tantôt l'onguent de la mère, pendant des mois entiers. Ceux qui font faire l'opération en règle, ont <sup>très</sup> souvent des maux.
- à Drontheim en Norvege la petite verole ne paroît que tous les sept ans. L'inoculation y a été introduite en 1755. les enfans ont eu une coqueluche secondaire trois ou quatre mois après. en 1762. on a continué l'inoculation, la plus grande partie des enfans perit de la coqueluche secondaire.
- monsieur Johnson actuellement au service d'Hollande un Gentilhomme Écossais, grand partisan de l'inoculation, et qui a fait ~~inoculer~~ donner la petite verole artificielle à tous ses enfans, m'assure le mois passé que rien n'est plus ordinaire que de voir les inoculés prendre dans le temps de cette maladie artificielle ~~la~~ la petite verole accidentelle, et qu'on a toujours remarqué que cette complication devenait mortelle. Si cette histoire est vraie, la même chose peut arriver par tout où on inocule, à Londres, à Paris, à Rome, à Constantinople &c. &c. &c. le seul inoculateur qui voyait tous les jours ses malades,

qui est porte la boëtte de Pandor à la poche, dont les habits sont semés des myasmes de cette maladie, ne peut il pas dis je p donner cette seconde infection, et tuer à coup sur ceux qu'il prétendait mettre à l'abri de la petite verole? qu'on raisonne peu conséquement! on ne peut pas faire des visites de politesse dans telle ou telle maison, parceque la petite verole s'y trouve, et on veut employer, et avoir des fréquents entretiens avec ceux qui portent la contagion sur eux, que si l'histoire qu'on m'a faite est sans fondement, du moins elle prouve qu'il meurt beaucoup de monde de l'inoculation.

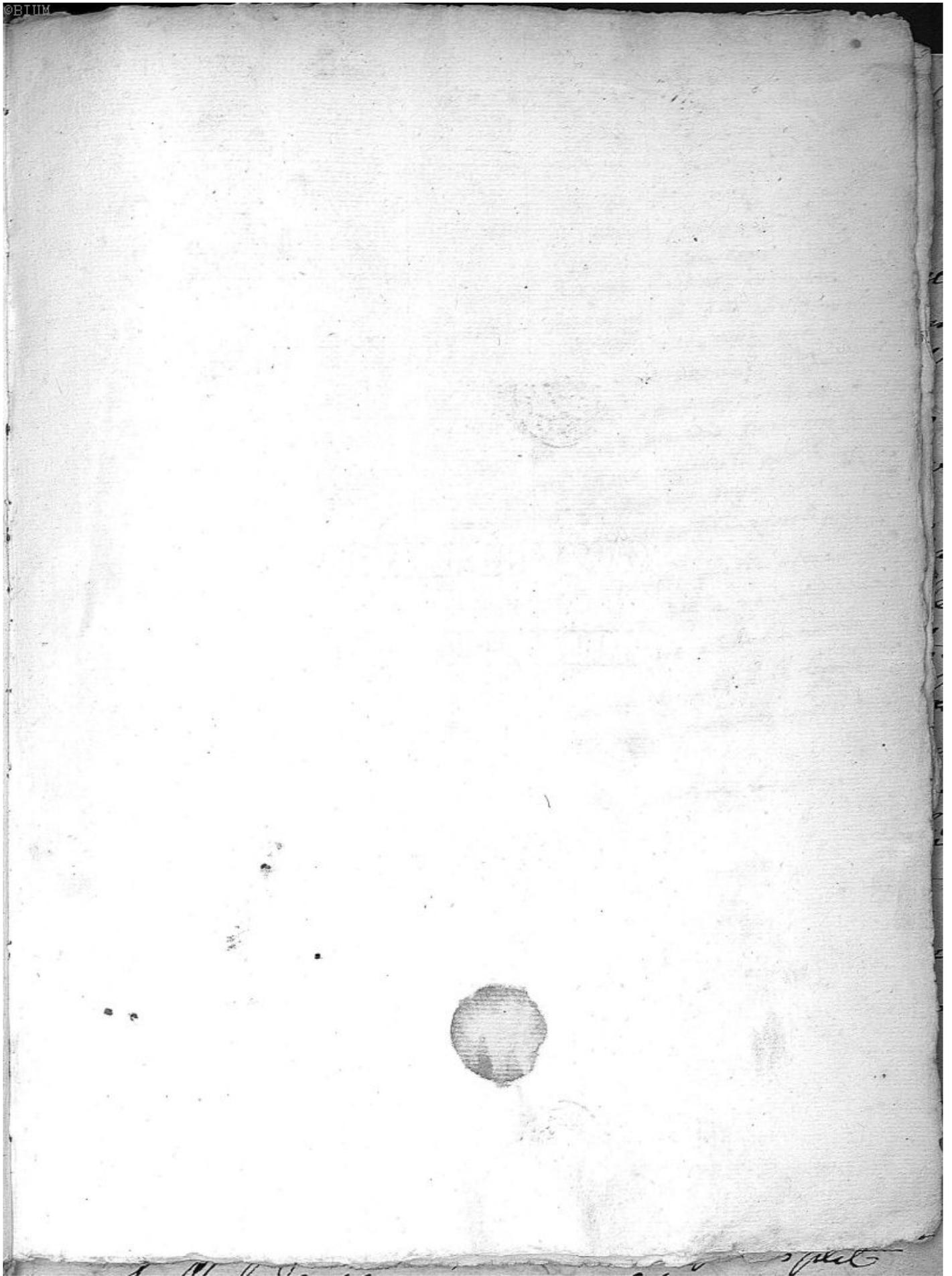
Conclusions

- 1° L'Inoculation a commencé à la chine
- 2° C'est de ce pays la qu'elle a été portée dans tout le voisinage de la mer Caspienne, et dans la Tartarie, mais plus tard.
- 3° De ces dernières contrées elle a été portée à Constantinople, de là en Georgie, Circassie etc. Europe, d'où elle a voyagé en Amérique.
- 4° quand la petite verole artificielle ne soit pas assez et à tous les égards dans la chine, on prend pendant quelques mois des remèdes pour la dissiper, le détruire; marque qu'on ne la vu reparaitre la petite verole long tems après l'inoculation & lorsqu'on s'en ne s'y attendoit pas.
- 5° La doctrine des Chinois sur l'inoculation ne favorise pas l'inoculation parmi nous.
- 6° L'Inoculation ne met pas les hommes à l'abri de la petite verole pour le reste de la vie, car on en a prouvé par des faits
- 7° l'inoculation étend et perpetue la petite verole et peut devenir meurtrière comme elle a été à Boston en Amérique & dans plusieurs villes d'Angleterre.
- 8° prouvé à Bath en Angleterre, à Winchester & à Oxford depuis quelques années par rapport à l'infection générale qu'elle y a causé
- 9° on ne doit jamais la faire ou il y a quelque maladie de famille, ou autre maladie apparente ou cachée. il y a peu de sujets propres à cette opération.
- 10° elle donne les maladies des personnes dont on a pris le levain, les darques, les croquelles, la verole &c. de prouvé par les faits
- 11° Londres n'a pas gagné par l'inoculation. la dépopulation de cette ville depuis l'année 1720 jusqu'en 1746. monte à 150 000. Paris a gagné dans ce tems, <sup>le 4</sup> les registres des battoies y surpassoient ceux des enterremens

J.B.

74° les inoculateurs portent la contagion à la peste & infectent  
la moitié du monde aux quel ils parlent.

13° S'il étoit possible de se mettre à la tête de la petite vérole en France  
comme nous le faisons au bout de la route des croisés, tout le monde y  
donneroit la main, chacun y contribueroit volontiers. mais ceci  
est impossible. mais l'inoculation augmente infiniment le mal,  
il dépend des magis trats de empêcher le mal qui en résulte, il est  
à espérer qu'ils y auront regard. ~~G. W. L.~~ J. B.



M<sup>lle</sup> de Roncherolle a eu la petite Verole naturelle dit-on  
 il y a environ 3 ou 4 mois. elle fut parfaitement établie.  
 cinq semaines environ après la petite verole naturelle, M<sup>lle</sup>  
 la mere la fit inoculer par M<sup>r</sup> Gaty. quelques jours après  
 l'inoculation les playes depurerent, il parut quelques petits  
 boutons au touz, & meme on en apperçut quelques uns  
 auprès des oreilles. ces accidents furent bien tot dissipés.  
 mais cinq semaines après cette operation, la dite D<sup>lle</sup> ~~ressentit~~  
 âgée de 10 ans ressentit un violent de tête accompagné d'une  
 grande <sup>fièvre</sup> & d'autres symptomes qui annonçoient la petite  
 Verole. M<sup>r</sup> Renard Medecin appelle pour voir la malade  
 et l'ayant examinée, dit qu'elle avoit eu une verole maligne  
 ou la petite verole, ce qui fut rejeté avec vivacité par la mere.  
 en consequence on proposa M<sup>r</sup> Petit du Palais royal, les deux  
 Medecins ordonnent une chignee de pied. la petite verole parut  
 bien caractarisée, au point qu'on m'a assuré qu'elle étoit con-  
 fiente & M<sup>r</sup> Petit quoiqu'inoculateur a dit 2 raisons, dont  
 l'une bonne, l'autre mauvaise. la premiere que c'est une suite  
 de l'inoculation, la 2<sup>e</sup> que M<sup>r</sup> Gaty avoit inoculé à la legere.  
 de sorte que la D<sup>lle</sup> en est actuellement en convalescence  
 M<sup>lle</sup> Surgeon en route d'une suite de l'inoculation les playes  
 se toujours suppurantes *J. B.*

c'est des montagnes Caspiennes que les terres sortirent au milieu  
du 8<sup>e</sup> siècle, et qu'ils inondèrent L'Arménie en 755.

Preuves de <sup>la</sup> mauvaise foi <sup>ou de l'ignorance</sup> chez les Fin ou Latins

- 1<sup>o</sup> Ils soutiennent qu'on ne peut pas avoir la petite verole  
quoy qu'il y a
- 2<sup>o</sup> fois dans un temps qu'il y a mil médecins en Europe qui ont vu  
plus de petites veroles qu'on en a jamais vues en Europe, pour ce qui  
comme l'ont enseigné tous nos anciens depuis que cette maladie  
a été traitée deux fois le même jour de la petite verole, je ne vois pas toute  
la terre de contraires, jamais le contraire, toute chose qu'on voudra m'apporter
- 3<sup>o</sup> ils font inouler <sup>des</sup> personnes qui ont eu la petite verole naturellement, ils  
prétendent qu'ils n'en ont pas assez eu, et cependant si après leur opération il leur  
ont qu'une vingtaine <sup>une</sup> ou trente de petites pustules, ils chantent victoire
- 4<sup>o</sup> ils assurent qu'on ne peut pas avoir la petite verole naturelle après l'inocula-  
tion. cependant il y en a des exemples, <sup>comme</sup> de la Pérouse n'a pas  
pu nier <sup>celles</sup> l'exemple de son <sup>de</sup> la somme. 5<sup>o</sup> ils ont inoculé les mêmes personnes  
deux fois, parce que la petite verole n'a pas paru après la première.
- 5<sup>o</sup> ils ont cessé d'inoculer à l'ancienne mode parce que la petite verole qui en  
suivait <sup>était</sup> toujours <sup>était</sup> trop forte pour eux
- 6<sup>o</sup> ils allèrent le plus Variolier et l'affaiblissement de l'acide qu'il ne peut pro-  
duire l'effet qu'on en attend

Typhus de le Bœ. multis bis terre in vitta laborant Variolis,  
quis nunquam eodem anno, sunt factum meminisse apud  
Præcos medica appendix. tractatus 1<sup>o</sup> Cap. 17

Mademoiselle de Boncherelles <sup>rue de l'université</sup>  
Mademoiselle de Surgère <sup>J. B.</sup>

J. Picot  
Coll. G.  
G.D.L.  
J.B.

Eruditissimis et Expertissimis

24

viris

Medicis celeberrimis G. J. de L'Espine et  
reliquis: P. D.

Gerardus L. B. Van Swieten

Ad quaestiones propositas sic respondeo

I

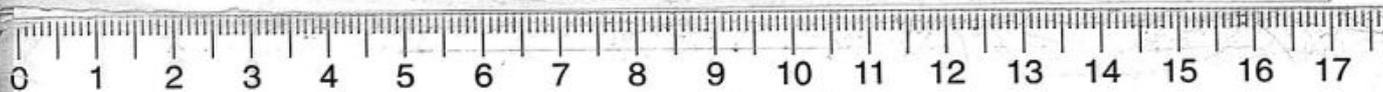
Per 10 et ultra annos in Austria vivo, et penes  
me est rerum Medicarum cura: hactenus autem  
nullo modo in hac regione invaluit variolarum  
insitio.

Tentatam novi in sex pueris et puellis, ex  
Orphanotrophio selecta, sanis omnibus, omni  
cum cautela, sub cura peritissimi Medici.  
Puis ex variolis benignis, bene maturis, adhibitum  
fuit. sed absque ullo successu. Nulli ex his sex  
variola prodierunt, sed, quantum novi, nullum  
ex tentata insitione damnum successit.

Probabile hinc credebatur, illos pueros et puellas  
in prima aetate jam variolas habuisse.  
Postea, quantum novi, non fuit variolarum  
insitio tentata, in Austria.

Hinc facile patet, nullos ab insitione mortuos  
hic fuisse, cum tentata non fuerit. Ante tri-  
decimum autem menses, venit insitionem tenta-  
tam fuisse in adolescente, Illustri Familia  
in regno Bohemiae prole, qui morbo varioloso,  
ex insitione nato, perit.

G. J. de L'Espine



3  
Ob eandem rationem ex propriis observatis  
hic nihil statuere possum. Simoni, Medicus  
Byzantinus, tractatulum edidit elapso anno (quem  
procul dubio celeberrimi viri legerunt) in quo  
testatur, propria sorori initas fuisse variolas,  
in prima etate, et postea, pluribus annis elapsis,  
variolis correptam occubuisse. simile infortunium  
se adhuc semel vidisse, affirmat.

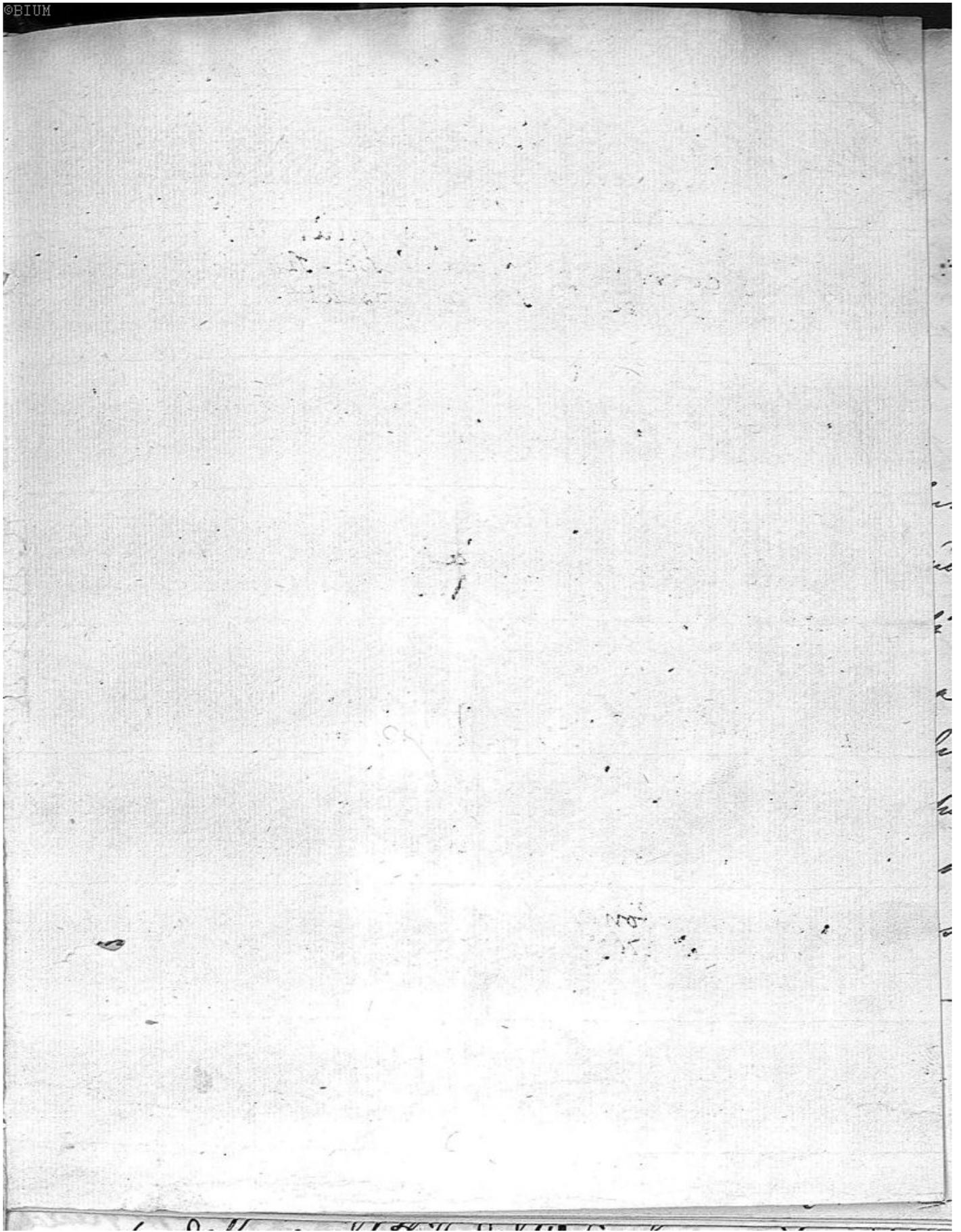
4  
Ob eandem rationem nihil circa hanc quæsti-  
onem statuere possum.

5  
Neque circa hanc quæstionem aliquid obser-  
vare potui, cum in Austria non invaluerit  
variolarum insertio.

Ceterum certo scio propriis observatis, paucos  
perire ex variolis naturalibus, si debita  
adhibeatur cura: de hac re agam quinto Com-  
mentariorum Tomo, qui quartum jam absolutum,  
ut spero, proxime sequetur. Valete!

Dabam Vindobona  
1 Novemb<sup>r</sup> 1703.

*J. B.*



*[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page]*

8.<sup>o</sup> Pièce 1.<sup>re</sup> Feuille

Cotte H

G.D.L.

T.B.

25

Viri Illustrissimi,

Literas mandataque vestra quibus  
 me honoravistis accepi laetus, legi libenter, quod  
 jucunda mihi oblata esset occasio signifi-  
 -candi quam genus humanum sincerè et ex  
 animo diligam, Facultatemque vestram solu-  
 -tissimam impensè colam. Symbolam igitur  
 quam rogatis meam quamprimum conferen-  
 -dam esse censui; cum ea omnia, de quibus  
 in literis vestris agitur, satis mihi essent per-  
 -specta. G.D.L. T.B.

Prima

Prima fuit questio: "An a longo tempore in  
 "valuerit in tuâ regione Inquisitionis Variolarum  
 "methodus, et quo successu?" Respondeo: A qua-  
 draginta circiter annis invaluit in nostra regio-  
 ne Inquisitionis Variolarum methodus, successu  
 felicissimo.

Secunda questio: "An nonnulli inoculatos  
 "inter occubuerint?" Resp. nonnulli inocula-  
 tos inter occubuerunt; et paucissimi, pro illis qui  
 Variolis sponte accidentibus sunt mortui. Duo  
 sunt Chirurghi Regii Inoculatione celebres, quo-  
 rum singuli ultra mille homines inocularunt,  
 ex quibus, huic tres tantummodo occubuerunt;  
 illi, ne unus quidem. Resicio quam sint illi viri  
 cotinis peritiores, certe plerisque sunt fortuna-  
 tiores: calculum non memini; credo autem,  
 omnium inoculatarum partem <sup>ducentis</sup> ~~ducentis~~ <sup>septimam</sup> ~~septimam~~ ~~partem~~

mon

mori.

Tertia questio: "An quidam Variolarum Inoculationem perpepi Variolas naturales postea contraxerint, et quo tempore?" Resp. Variolas vel naturales, vel insidiosas recidivas nunquam vidi; neque ab alio fide digno visas fuisse unquam accepi.

Quarta questio: "An tibi compertum fuerit simul cum Variolis alios diversi generis nunquam insertos fuisse morbos?" Resp. Nunquam mihi compertum fuit simul cum variolis alios diversi generis insertos fuisse morbos. Nem autem ita se habere credit vulgus; dubitant medici, et jure dubitare videntur, <sup>cum exempla sint puerorum,</sup> qui cum Variolas insitione acceperunt ab hominibus sive Venereâ occultâ laborantibus, sanissimi tamen evaserunt. Augetur autem soepe suspicio parentum iniquitate, qui ut familias suas a labe

labe morborum hereditariorum vindicent, si quis  
 puerum inoculatum invaserit dedecorior morbus,  
 (puta Struma) eum ad materiam insertam li-  
 berter referunt. Curant interim Chirurghi, ut insi-  
 tionis materiam ab illis habeant, qui non solum  
 boni <sup>etiam</sup> nisi sunt valetudines, sed qui <sup>etiam</sup> sani orti sunt pa-  
 rentibus.

Quinta questio: "An post inoculationem plu-  
 rimae variae laboraverint agnitudinibus quae ex  
 hoc fonte derivari viderentur, et an hoc fre-  
 quentius variusve fuerit, quam e Variolis sponte  
 contractis?" Resp. Post inoculationem paucissi-  
 me sunt agnitudines quae ex hoc fonte derivan-  
 tur, ut potè cum inoculati suite plerumque Va-  
 riolarum genus experiantur. Etenim observare  
 licet agnitudines Variolas insequentes ferè semper  
 et plures esse et graviores quo atrocior fuerat  
 morbus. Unicum quod novi incommodum, idque  
 J. B. Levinusculum

leviusculum, sibi proprium habet inoculatio, abs-  
 ceptus scilicet glandularum subaxillarium. Id  
 autem deberi videtur vasis lymphaticis, quae  
 virulentam materiam a brachiis vulneratis  
 ad glandulas istas conglobatas devehant.  
 Videtur enim Anatomicos nostros recitationes Lym-  
 phaticis vim absorbentem tribuere. Sed utcum-  
 que hoc se habeat, abscessus illos subaxillares  
 et rarus esse, et, sicubi evenerint, nullo nego-  
 tio sanari constat. In variolis naturalibus  
 gravissimos saepe supervenire abscessus, <sup>per omne corpus</sup> quos  
 ignorat?

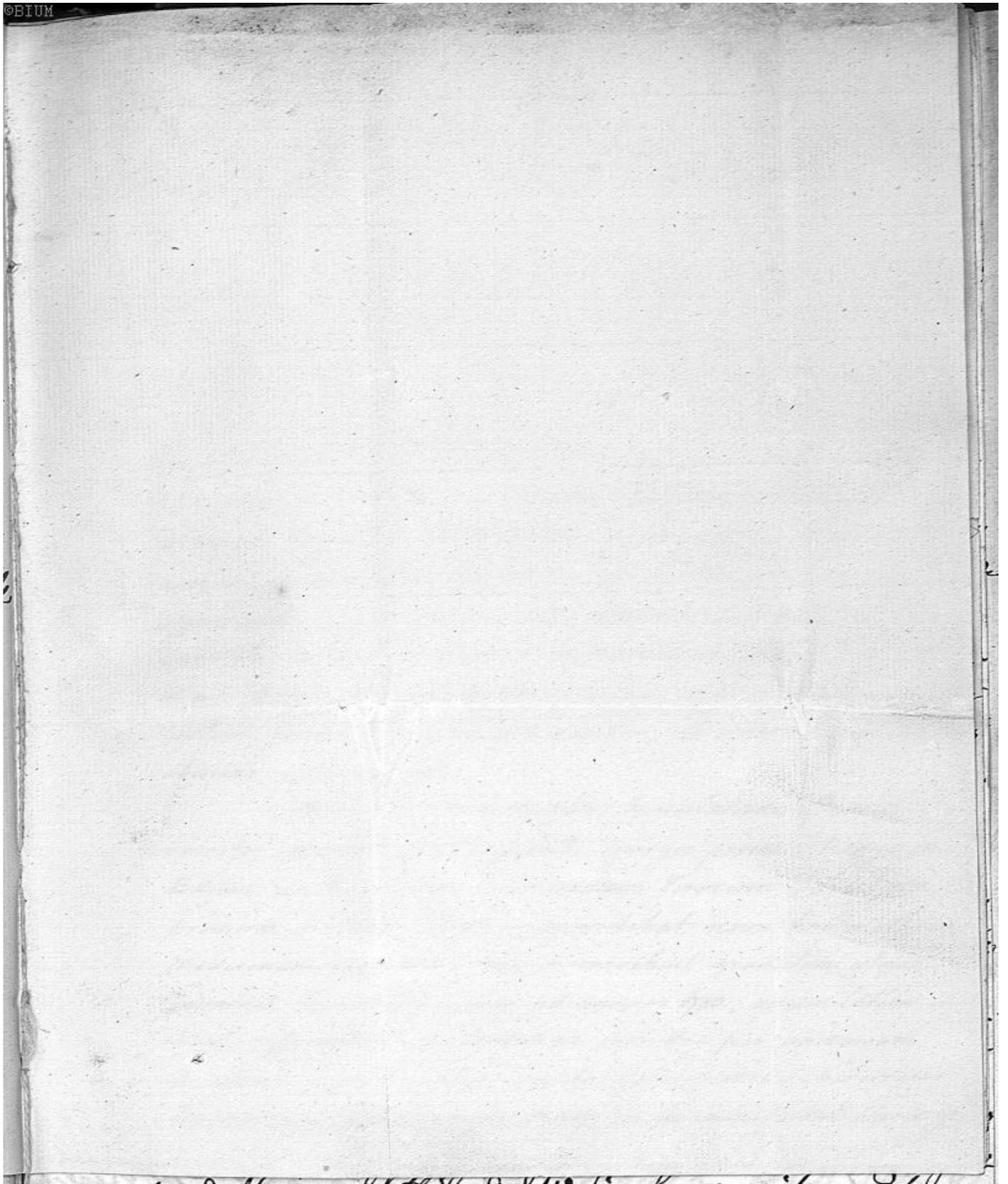
Hoc habui, Viri Illustrissimi, quae vestris  
 quositis responderem: et vellem quidem meas  
 responsiones maximum apud vos pondus habi-  
 turas, adeo patriae vestrae salutarem fore  
 Variolarum insidionem existimo. Rem sane  
 sanctam aggesserunt estis; precor ut tam felix  
 G.D.L. T.B. sit

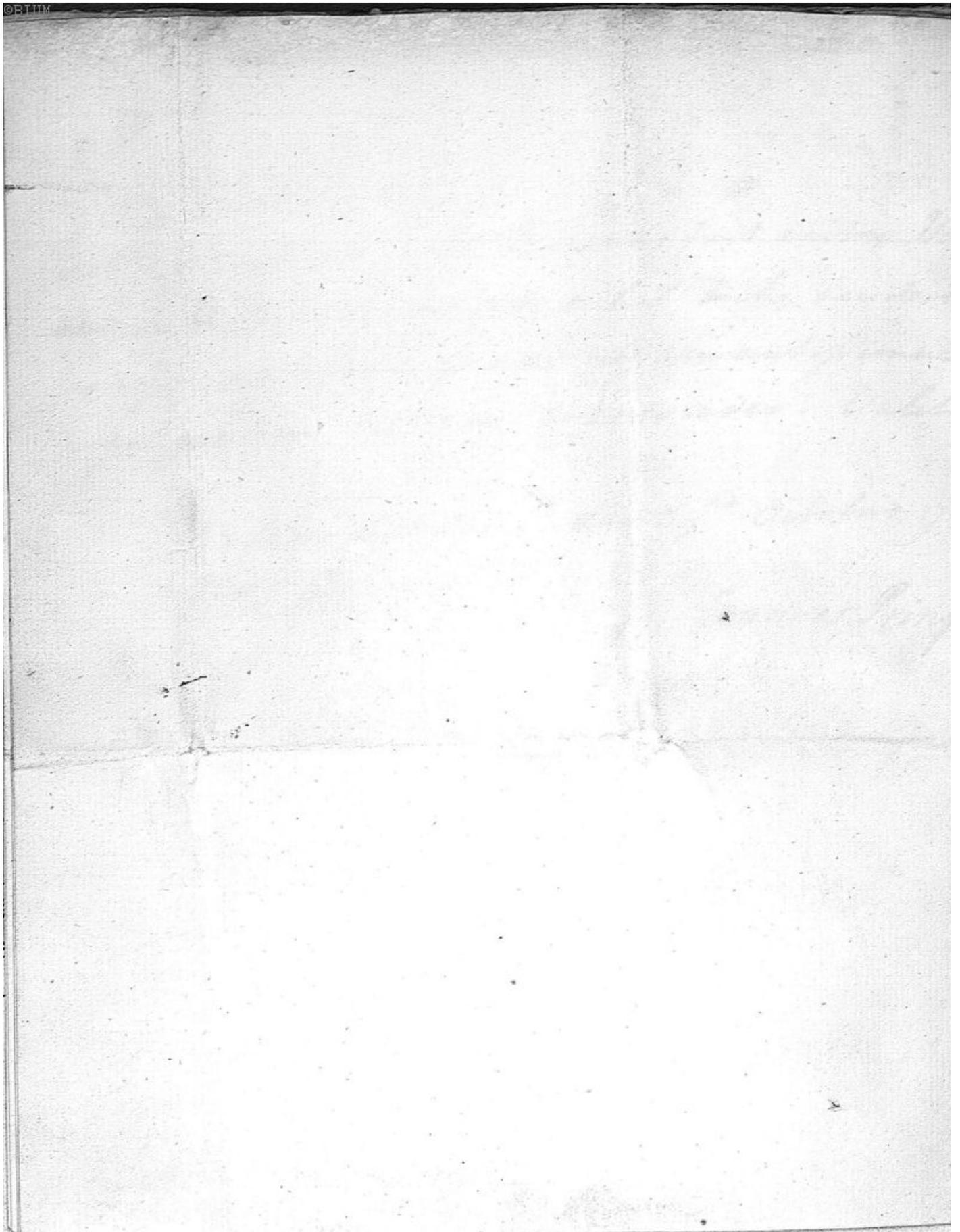
sit vobis quam nobis hactenus fuit exitus. Vobis  
denique persuasum sit, nihil mihi accidere  
potuisse optatius quam ut amantissimus  
erga gentem vestram cognosceret. Valete.

Dabam Londini die 25<sup>no</sup> Octobris 1760.

J. B.

Joannes Pringle





9. Piece  
Cote. I.  
G. D. L.  
F. B.

Vir ornatissime,

Quum ab Universitate per aliquod temporis intervallum michi contigerit abesse; verius, quam par est, Literarum vestrarum honorem agnoscendi copia datur. Inoculationis rationes, quas hic submitto, accepi à Medicis Oxoniensibus, Viris fide dignis, atque Artis suae admodum peritis; non eâ quidem, quam vellem, formulâ, sed qua vestris, uti spero, questionibus abundè satisficiat.

Orta est apud Anglos Inoculationis Praxis circiter annum 1718. regnante Georgio primo, Regis in Edibus ac Principum quorundam Virorum Familijs primum usitata. Votis respondebat nova hæc methodus Medicinam faciendi. Exinde increbuit gradatim atque invaluit Inoculatio usque ad annum 1730; quum latius se cepit diffundere, ac hodierno jam die per universam Angliam disseminatur Evento felicissimo. Chirurgus Oxoniensis (illud enim Officij in se suscipiunt Chirurgi

G. D. L.  
F. B.

Paris  
le 10  
1780

Mr. le Recteur

Je vous prie de m'excuser de ne vous avoir  
 encore rien écrit, mais j'ai été occupé  
 de plusieurs affaires de famille, et de  
 quelques commissions de la Faculté, qui  
 m'ont empêché de vous adresser  
 les lettres que j'ai écrites. Je vous  
 prie de croire que j'ai toujours  
 eu le plus grand respect pour  
 votre personne, et que je suis  
 avec toute la reconnaissance  
 possible, votre très humble  
 et très fidèle serviteur,  
 J. B. L.

Je vous prie de m'excuser de ne vous avoir  
 encore rien écrit, mais j'ai été occupé  
 de plusieurs affaires de famille, et de  
 quelques commissions de la Faculté, qui  
 m'ont empêché de vous adresser  
 les lettres que j'ai écrites. Je vous  
 prie de croire que j'ai toujours  
 eu le plus grand respect pour  
 votre personne, et que je suis  
 avec toute la reconnaissance  
 possible, votre très humble  
 et très fidèle serviteur,  
 J. B. L.

Anglicani) me certiorum fecit se propria manu bis mille  
maribus feminisque Variolas inseruisse, qui quidem salvi  
evaserunt omnes.

Ad numeros si recurramus, affirmare non dubitant  
Medici nostri, ne centesimam partem eorum, qui inoculati  
fuerunt, morti occubuisse. Aferunt insuper, Inoculatione  
Variolarum semel habita, haud quompiam naturali  
modo eas postea contraxisse; neque unquam Variolis  
alios, quos sciunt, diversi generis morbos unquam  
insertos fuisse. Quinetiam habent pro comperto, eos  
omnes, qui Inoculationem perpessi sunt, levioribus  
Aegritudinibus subsequentibus laborasse, pra illis, qui  
Variolas sponte contraxerint, quales sunt abcepus,  
Oculorum Inflammationes &c.

Valeas, Praeses Illustrissime, meque scias mandatis  
Tuis, si qua supersint, obsequi paratissimum. Delegatis  
vestris venerabilibus me plurimum commendatum esse  
valim. Ita vobis fausta omnia votet ac precatur

Dat. Oxon.  
XI Cal. Decemb.  
A. D. 1753.  
H. D. L. J. B.

Josephus Browne,  
Collegij Reginae Praepositus,  
et Universitatis Oxoniensis Vice-Cancellarius

an... non...  
0 11 0 10 1 0

(duplique) me certorum fecit se inquit manere de melle  
 gradum fumumque dicitur universis, qui quidem talis  
 conveniunt omnino  
 Sed nunc in recurremus, afferimus non debet  
 Medicis recte se certissimum partem eorum qui inveniunt  
 fuerunt, nonne videtur. Sicut iniquis, inveniunt  
 Particularium videri habet, hanc numerum naturam  
 modo est partem (certissimum); neque non cum Partibus  
 alia, quae videntur, deum generis motus unquam  
 inveniuntur. Summum habent pro compo, sic  
 inveniunt, qui inveniuntur partem sunt, inveniunt  
 Partibus inveniuntur inveniuntur, pro illis qui  
 Partibus videri certissimum, quibus sunt Partibus  
 Partibus inveniuntur et

Partibus, Partibus inveniuntur, neque sunt inveniuntur  
 Partibus inveniuntur, neque sunt inveniuntur. Partibus  
 Partibus inveniuntur et summum inveniuntur et  
 Partibus. Partibus inveniuntur et sunt inveniuntur

Partibus inveniuntur et sunt inveniuntur  
 Partibus inveniuntur et sunt inveniuntur  
 Partibus inveniuntur et sunt inveniuntur  
 Partibus inveniuntur et sunt inveniuntur

X. Dieu  
Cotte R.  
F. B.

ff. no. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30.

30

Ho ricevuto ultimamente la di lei lettera, e spero presto ricevere la sua Opera su gl'Infetti, e per la quale nuovamente la ringrazio.

Ancorchè di ricevere questa sua lettera le ho mandati due miei Libri sull'Inoculazione, e dai quali precisamente potrà Ella rilevare tutti i successi della medesima in questi nostri Paesi fino all'anno passato 1762. i quali successi vedrà essere stati tutti felici. Questi tali libri non badevano ad essergli recapitati avendoli raccomandati a M.<sup>o</sup> Morelet francese Stato Segretario del nostro Ministro di Francia, il quale li porta costà a Parigi onde può <sup>anche</sup> essere che a quest'ora Ella li abbia già ricevuti.

Adesso poi risponderò all'ultima sua lettera, e precisamente alle tre dimande che Ella mi fa.

Però la pubblicazione dei miei libri molt'altre inoculazioni si sono fatte nella Toscana, ed in altre Città ancora d'Italia, come fra le altre in Milano, e Cremona, e non si conta che un solo successo funesto, accaduto non per parte della malattia del Vajuolo precisamente, ma

F. B.

ma per colpa del cattivo abito di corpo e per  
colpa dell' inoculatore, il quale essendo linge-  
rito fece al soggetto tal profonda ferita che  
feceli scivare intorno ad una libbra di sangue  
tagliandogli tutto il pannicolo adiposo, onde  
la detta incisione fecesi un' ulcera caaver-  
nosa, e lordida, a segno di comunicare  
altrove per mezzo dello strato adiposo un  
gran seminio di marce, ed in fatti il va-  
riolo fece il suo corso, e prociugosi, ma  
una febbre lenta, e diversi ascessi, o  
suppurazioni che accompagnarono il  
variolo, e sopravvennero anco dopo  
mandarono congiunto, e quasi tabido al-  
altro mondo il soggetto. Questo fu un no-  
bile giovane della Casa Orsaldi nella Città  
di Pistoia, morto nel passato Giugno.  
Non altro caso funesto si conta in tutta  
la Toscana, e Paesi circonvicini, nei  
quali l' inoculazione ha preso qualche  
 piede. Questo solo caso risponde a molte que-

questioni, e dimande, mentre non altri morti  
 si contano in molte operazioni fatte tanto  
 nelle private case, quanto nel nostro spe-  
 dale di Firenze detto di S. Matteo dove dall'  
 anno scorso si fanno ai Poveri, e pubblica-  
 mente le iniezioni del vajuolo, nè ve-  
 runo accidente si fa che ancora sia  
 accaduto dopo agli inoculati dall'an-  
 no 1756. in qua nel quale anno princi-  
 piamo in Firenze ad esser diversi inocu-  
 lati.

Riguardo al vajuolo naturale tornato  
 susseguentemente agli inoculati, un solo  
 caso parimente si è dato in quest'anno  
 ad una figliolina del nostro ministro di  
 Francia, ma questo caso è molto ambi-  
 guo, poichè quando fu inocolata non eb-  
 be che poche pustole, e più fecero un bre-  
 vissimo corso, dimanicovache sin d'allora  
 ella lasciò del dubbio sulla realtà del suo  
 vajuolo, e sulla sufficienza dello sfogo.

Questo vaiuolo naturale quando si voglia dire tornato  
dopo l'altro venuto per l'inoculazione tanto non porta  
secondo me, discradito all'Innesto perche' cio' accade  
in un soggetto fra diecimila. E se suo secondo alcuni  
tornare il vaiuolo piu' d'una volta ad un' istesso soggetto  
potra' questo invadere anco uno stato inoculato quan-  
do sia naturalmente fra quelli disposti a soffri-  
re il vaiuolo naturale piu' d'una volta, solche  
se il naturale non toglie in quello ogni disposizione  
all'infesquente, non la potra' togliere neppure  
l'artificiale. Diversi casi potrei citargli di vaiuo-  
lo naturale tornato due, e tre volte, e quello che  
sospengono i nostri medici, in alcuni nostri Citta-  
dini, e Terrazzani, i nomi dei quali potro' man-  
darglieli qualora fossero da V. S. M. desiderati  
o creduti necessarii, e qualche sua ricerca.  
Se in altro potro' obbedirle, mi faro' sempre un  
grandissimo onore in ricevere qualche suo co-  
mando, e pieno di alta stima, e obbliga-  
zioni infinite mi protesto

Di V. S. M.

Firenze 20. Settembre 1763.

Devotissimo e Obbligatissimo Servo vero  
Giovanni Manetti  
M. D. C. C. C. C. C.

21<sup>e</sup> Piece

Cote I

32

~~G. D. L.~~

T. B.

Monsieur.

un voyage, que j'ay été obligé de faire, & qui a été plus long, que  
je ne croyois, ne m'a pas permis de répondre plus tôt à la lettre obligeante,  
que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et y a près d'un mois. au moment de  
mon arrivée j'étois obligé de déclarer les faits que vous me proposez, et de vous  
instruire de ce que j'ay appris. Comme je ne suis ni topographe, ni le  
Censeur de l'innoculation, vous je vous prie, ne soyez pas en peine de la vérité des événements  
vous je vous fais part: non de vilenceuse, qu'on vous a dit être le sort d'une  
épave de lèpre, depuis qu'il a été inoculé, ne la jamais été, et n'a point de  
lèpre, & n'est en état d'être, elle ne devoit pas être attribuée à l'innoculation,  
quoiqu'il n'a jamais été inoculé: non le marquis. Desclapart y étoit très bien,  
mais il n'a jamais été inoculé: ce qui peut avoir donné lieu à la méprise,  
c'est l'innoculation de la fille Cadette âgée de 17 ou 18 ans qui fut suivie

~~G. D. L.~~ T. B.

quelques jours après que la suppuration de la petite vérole d'une lèvre  
ophtalmie, qui ceda néanmoins avec assez de facilité son remède ordinaire, depuis lequel  
elle n'a plus eu la moindre incommodité. Voyez par ce compte, Monsieur, sur la  
certitude de ce que j'ai fait dans vos souhaits d'être éclairé: mais comme j'ai une  
démarche en votre état infirmé par les autres, dont je pourrais avoir quelque connaissance,  
je vous en rapporterai un qui me paraît avoir quelque chose de plus décisif sur les suites  
de l'inoculation: le fils du roi d'Espagne troisième du nom de l'astrolabe du genre âgé de six  
à sept ans fut inoculé avec deux deses toux, il y eut l'indolence un an, les deux toux  
passer la petite vérole, le garçon ne la prit ni par l'inoculation qu'on lui avait fait  
auparavant par la fréquentation avec les toux, avec lesquelles il demeura tout le temps de la  
petite vérole dans la même chambre, vers le quatrième jour après l'inoculation de  
ce jeune enfant il parut à la place de la petite vérole un gonflement au pied qui  
s'éleva, cet abcès fut traité par le remède ordinaire, il guérit long temps à l'air libre,  
enfin il s'éleva, il n'en fut plus après plus hautes, vers le sixième jour après l'inoculation, ce fut  
rapporté d'un météore qui se fit de la matière de la suppuration par la  
petite vérole à la poitrine: pour que par elle briser la maladie et la croûte de la jeune  
enfant, à l'inoculation on a dit que cet enfant avait eu des ceruilles, mais cela paraît  
avoir été avancé sans fondement, l'inoculation n'aurait pas été faite l'opération,  
et il n'est pas après que la maladie avait eu les mêmes symptômes d'un abcès ophthalmique.  
Voilà encore un autre fait qui n'est pas moins digne d'attention, quoiqu'il n'ait pas  
eu son succès aussi tôt que le précédent.

Le fils de Mr. de la Roche Commis de guerre & directeur de la poste âgé de  
 neuf ou dix ans d'un tempérament assez foible seuy être malade après avoir été  
 préparé par les remèdes ordinaires fut touché la petite vérole par ses  
 tantes, les playes suppurées et se dissipèrent par les distributions jointes de l'injection  
 malgré tout cela le douleur qu'il avoit eu au boy depuis l'apparition de la petite  
 vérole devint plus violente, le dur coude de gauche prodigieusement, on travail  
 moy insidieusement à mettre la matière en suppuration, les douleurs du bras  
 dans le même temps se briser et à l'autre epaule, et il se fit à l'un et à l'autre  
 côté une collection d'une espèce d'humour synoviale, la fièvre qui étoit toujours  
 soutenue avec la même violence, alla peu à peu diminuer, elle ne commença de se relever  
 quelques heures après de cette humeur, qui ne se fit que par l'injection: depuis lors le  
 fièvre se calma tout est à l'aise, le malade parut se porter plus d'empressement,  
 mais il se voyoit encore une encluse imparfaite au coude gauche, qui paroit dépendre  
 de l'écoulement du biceps n'y ayant point de suppuration qui se feroit à l'articulation: l'autre  
 mieux, deux fois après opérés, j'y pourrais en ajouter un troisième d'un jour ou deux  
 que l'on n'a dit être existant un an après l'inoculation d'une tumeur à la tête, mais  
 comme on ne m'a guère parlé de quelques vices de l'os s'élève, je l'ay fait  
 à l'écou, voyez en tirant les indications que l'on jugera à propos.

 J. B.

Voilà Monsieur, tous les faits dont vous desirez s'être éclairci. Si on attendait  
que votre faculté eût donné son avis, j'aurais quelque chose d'indispensable à vous  
apprendre, qui se fait avec un véritable plaisir. Jusques à tous les incidents de  
ma connaissance de protest fort bien. En tout fort satisfait de l'opération, je  
désire qu'ils en parlent toujours avec satisfaction.

J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus distinguée et la  
plus parfaite

Monsieur

Votre très humble & très  
obéissant serviteur

De Ruyne 1<sup>er</sup> proxy roy.  
en médecine  
J. B.

A Paris le 8  
Aout 1767.

Monsieur

La faculté de Médecine de Paris ne pouvoit pas  
jeter les yeux sur quelqu'un de plus relâché et de plus  
dévot à la prévention, l'homme classoyant et incapable de  
se prévenir voit toujours le vray et ne se devoyé jamais  
toute l'Europe connoit la justesse et la précision de votre  
esprit, ce que vous me faites l'honneur de me demander,  
Monsieur m'est un sûr garant de votre façon de penser;  
je m'en vais aussi très ingénument vous marquer les  
raisons qui m'ont déterminé à inoculer la petite vérole  
ce que j'ay appris en Angleterre touchant cette pratique,  
et ce que j'ay observé moy même depuis que j'inocule;  
c'est ce que vous me paraissiez desirer savoir.

Ayant été appelé chez beaucoup de Malades atteints de la  
petite vérole dans une année où il en reynoit beaucoup et  
étant de coutume en ce pays que dans une maison où il y a  
plusieurs enfans, lorsqu'un d'eux a la petite vérole, on les  
laisse tous ensemble, je ne m'opposay pas à cette pratique  
mais je conseillois de préparer le reste de la famille lorsqu'il  
y en avoit quelqu'un de contaminé cette préparation consistoit

J. B.

à observer un bon régime, à prendre quelques verrins de  
quintessence de chireuse blanche dans la journée, à quelques portions  
verruifuges que j'ai donnois et à quelques petits préparatifs, après  
ces préparatifs j'ai laissé fréquenter le chambre des Malades  
bientôt après j'ai voyagé arrivés les avant-coureurs de la peste  
verole, chez les uns, plusieurs chez les autres un peu plus  
tard, et j'ai vu toujours les enfans ainsi préparés avoir  
deux petite verole distinctes, rarement elle étoit confusée et  
accompagnée de quelques symptômes, j'ai ne m'entendoy pas sur les  
raisons qui me firent prendre ce parti, elles sont naturelles et  
vous les sentirez encore mieux que moy. j'entendoy dans ce temps  
le beaucoup parler de l'insulation faite aux Levantins qui  
avoient fait subir cette opération à leurs enfans à Constantinople  
ou aux esclaves des Turcs soit aux Anglois qui viennent respirer  
l'air de Provence, j'ai m'aperçus que dans ma pratique j'avois  
déjà mis en usage une espèce d'insulation et qu'il n'y avoit que  
l'insersion du Levain variolique qui en fit la différence  
j'examinay scrupuleusement tout ce qui avoit été fait à ce sujet  
j'entendoy à Londres à quelques années que j'y avois, l'occasion de  
quitter pour y aller faire un voyage, j'eus plusieurs conférences  
avec les personnes qui incubent le plus, et mes questions de  
tous mes doutes, la plus grande peine que j'avois j'ai vu l'écrite  
écrit que j'ai craignoy d'insérer en introduisant le Levain variolique  
quelque autre vice dans la masse du sang, ou m'assura qu'avec  
des précautions sur le choix des enfans sur lesquels on se feroit  
des fils inoculés il n'y avoit rien à craindre. aussi Monsieur  
écrit sur ce point que j'ay eu le plus d'attention, j'ai ne me

35  
trois jours que des levains varioliques de quel j'ay été sûr, après  
avoir examiné les bnfans, les freres et sœurs de ces mêmes bnfans,  
des gens et de les mères et mères mêmes informé du plus loïn  
que j'ay pu; avec ces levains je n'ay pas eu besoin de m'en  
en pratiquer une methode qui attiroit le virus à bien des personnes,  
j'ay continué de l'exercer avec beaucoup de succès et continué en  
aujourd'hui; voici en peu de mots les observations que j'ay fait.

J'ay inoculé grand nombre de bnfans depuis l'age de cinq ans  
jusques à vingt.

Je n'ay compris que des femmes qui a été une petite varole  
conflueuse benigne cependant sans aucun symptome occasionné  
de l'inoculation.

Celles qui ont eu le moins de levains ont été de quinze à  
quarante.

Le plus grand nombre de cent à trois cent et quelques uns  
de cinq cent et plus.

Les trois quarts de mes inoculés n'ont eus la fièvre que trois à  
quatre jours, jointe de fièvre de suppuration.

L'autre quart ou environ n'ont eus la fièvre jusques au dix, sept,  
et quelques uns au neuf.

J'en ay eus quelques uns qui n'ont pas eu la petite varole  
quoiqu'inoculés, et ce sont ceux sur lesquels on avoit des soupçons  
qu'ils l'avoient eus en nourrice, quelques uns de ceux les ont  
fréquemment renouvellement des petites varoles sans la grande  
d'avantage.

Aucun de mes inoculés n'a refusé la petite varole quoique  
plusieurs se soient beaucoup exposés.

Qu'on inocule par le moyen d'une petite baynette de viscosité  
après une preparation convenable; je le propose à l'inoculation  
par les accidents qui arrivent plus fréquemment par cette

J. B.

dernières méthodes et par le troublement qui est plus  
considérable par les vesicatoires qui même tend à diviser  
parcours les masses du sang.

Les accidents que j'ay vus arriver à mes inoculés sont  
quelques légers gonflemens au bras et quelques douleurs dans  
les malades se plaignoient et cela dans le temps que la  
suppuration venoit s'établir; ces accidents, qui nont duré que  
deux fois vingt quatre heures, sont arrivés tout au plus  
au vingtième de mes malades; celui qui m'a donné quelque  
soin est un jeune homme de sept ans ou environ que son  
pere vouloir absolument que je l'inocule le printemps dernier  
avec sa son age de dix ans sans preparation, me disant que  
le docteur Gatti inoculoit de même à Paris avec beaucoup de  
succès, j'eus beaucoup de peine à me laisser persuader, mais  
comme la saison avançoit et que je craignoy les chaleurs,  
j'adhéray à sa volonté, ils furent l'un et l'autre inoculés des  
fils très du même sujet, eurent environ une poignée de  
petite vérole, la fille peu vive ou mieux, mais le garçon  
eut des douleurs très violentes à travers les articulations  
des extrémités supérieures elles s'étendoient même jusques  
à un des genoux, la fièvre accompagnoit ces douleurs, une fièvre  
terrestre qui nous produisit des véses au nombre de quatre ou  
différentes fois, nous opposâmes les remèdes les mieux indiqués pour  
combattre la fièvre, la querrissure et les douleurs, off le fit des  
ans de se résister aux articulations de l'humérus avec l'omoplate,  
il fallut y donner un coup de lancette, sous l'est d'illige  
aujourd'hui, il ne ressent qu'un peu de roideur dans l'articulation  
dans des coudes, le malade a serré ses forces et sa gorge  
sans comme auparavant à l'exception de son coude qui est  
ependant sans douleur. J. B.

Cette M

Voilà Monsieur tout ce que j'ai pu vous marquer  
 sur le sujet de mes observations, un plus long détail me  
 paroit inutile, les raisonnemens que j'ai pu faire  
 encore plus; tout ce que j'ai pu avoir l'honneur de vous  
 dire c'est que si on inculque, il faut qu'on ne se relâche  
 point sur la préparation et sur le choix du lécithin végétal,  
 voilà les deux points que j'ai regardés essentiels.

Quoy l'honneur d'être avec respect

Monsieur

Votre très humble et  
 très obéissant serviteur

Jean-Baptiste Lavoisier

à Paris ce 20 Juin 1767

J. B.

*[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

xiv. P. 11  
Cote N.  
G.D. 11

#

37

J. B. Messieurs

vous ne serez peut être pas fâché de être instruit de  
la maladie de M<sup>lle</sup> Mademoiselle de surjery que mon pere votre  
ancien disciple de montpellier gouverne, quoique je ne suis pas membre  
de la faculté de Medecine de paris au si je ne donne pas mon avis dans  
un cas capital, M<sup>lle</sup> de surjery arrivée à la ville il y a 15 jours  
estoit languissante et tou jours triste, mais les parents se sont  
determiné à l'inoculation il y a six semaines, l'inoculation qu'on  
procure d'une vingtaine de boutons dont 3 ou 4 seulement supu-  
ent quelque tems, et la supuration s'arrête subit, la demoiselle estant  
toujours dans un état de mal estre, il est déclaré une fièvre maligne  
ou meme pestilentielle; j'abandonne à votre profonde theorie  
G.D. 11 J. B.

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16

Monsieur

28<sup>e</sup> Bre de la honte et de  
obéissant serviteur Le Jan

M<sup>l</sup>. Duboy docteur de la Faculté de Médecine

à la Rochelle ce 24 juillet 1763.  
Ensigne



à savoir si c'est le levain de la petite verolle développé 38  
qui a infecté la lymphhe & brimé la partie pour préer du sang,  
et occasioné une contagion si énorme que la jeune demoiselle  
a été agorissante; mais les mouches lemetrique en lavage  
et les fréquents minoratifs nous ont bien secondé et nous  
sommes venu about de dépurier cette masse de sang bien infectée  
par le développement mal fait du germe ou levain variolique;  
funeste invention circasienne; enfin toute la bilante cour de  
lasuze et Mr. de joranne qui a eu le Malheur de faire inoculer  
sa chere fille ne compte pas y devenir; pour moy Mr. parden de la  
liberte que je prend de demander à Mon professeur au college royal  
cette Nouvelle dont pariz doit fournir <sup>les</sup> surban d'autres. Mais  
comme étant un des juges pour ou contre l'inoculation je me fais halarde à  
traverser lignes et tant avec un tres profond respect

De L. J. F. B.

#

Monsieur

Monsieur Astruc

Docteur Regent de la faculté  
de Médecine en l'université de Paris  
demeurant Rue St. Thomas de Louvre

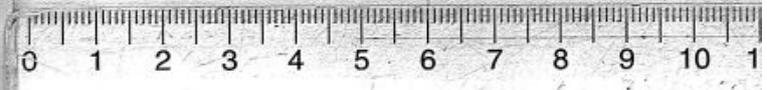
à Paris  
P.B.

Quatrième Piece.

Cette O

Nota Howard de Peystock  
note de l'Inoc.

Note de  
M. Navier



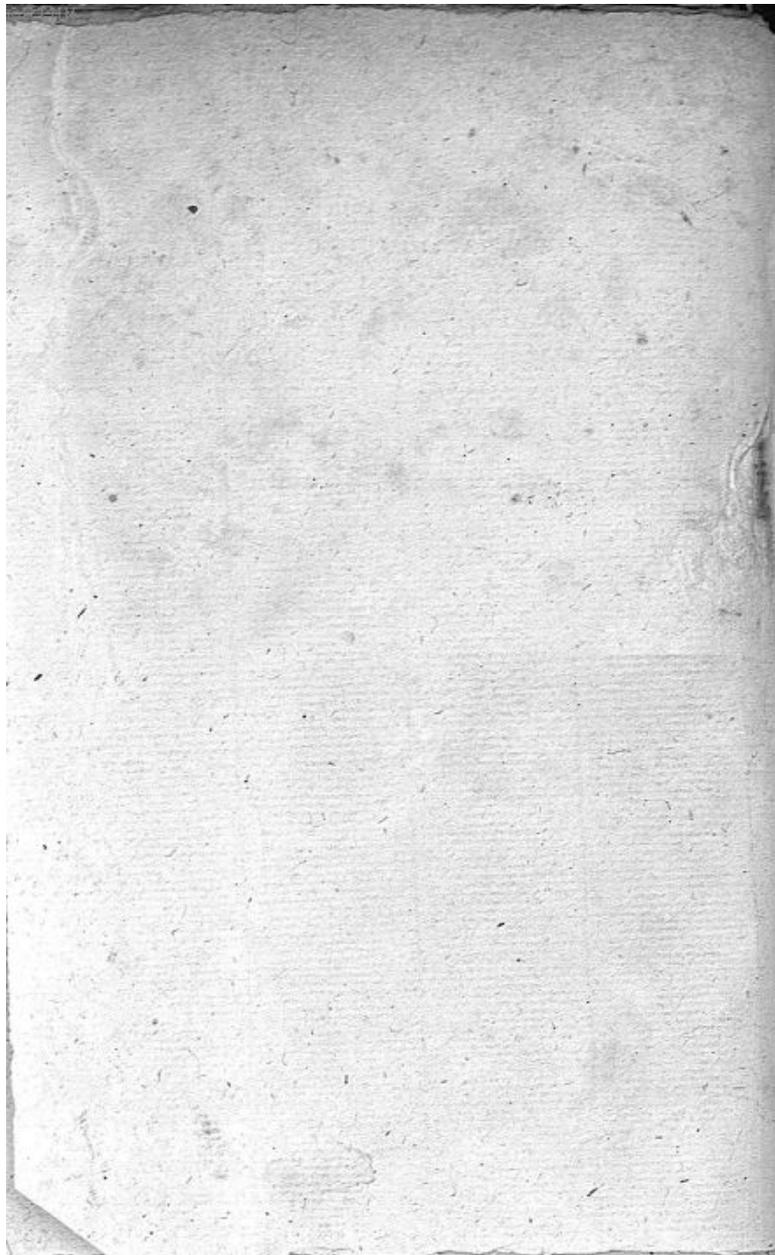
11

La Faculté de Médecine de Paris  
M. de la Faculté de Médecine de Paris  
M. de la Faculté de Médecine de Paris  
M. de la Faculté de Médecine de Paris

1781  
L. 17.  
XIV. Rec.  
Cotte  
Mons<sup>r</sup> Howard de Greystock de la maison de Norfolk  
et proche parent du Duc de ce nom a fait inoculer m<sup>re</sup> sa fille  
qui en est morte il y a peu d'années. ce fait a été sc<sup>u</sup> de toute  
l'Angleterre, et est avoué de toute sa famille  
F.B.

De la part de son tres humble serviteur J<sup>s</sup> Marie  
La notice ci-dessus est sure.  
F.B.





La faculté n'a pas encore par elle même un  
assez grand nombre de faits sur l'inoculation  
pour pouvoir juger solidement par ses propres  
experiences du bien, ou du mal qui en peut  
résulter pour les citoyens, et pour l'état.

On ne peut donc donner son avis jusqu'à  
présent, que sur les faits qu'on trouve dans  
les différents écrits qui ont paru dans le  
public depuis plusieurs années pour, et  
contre l'inoculation.

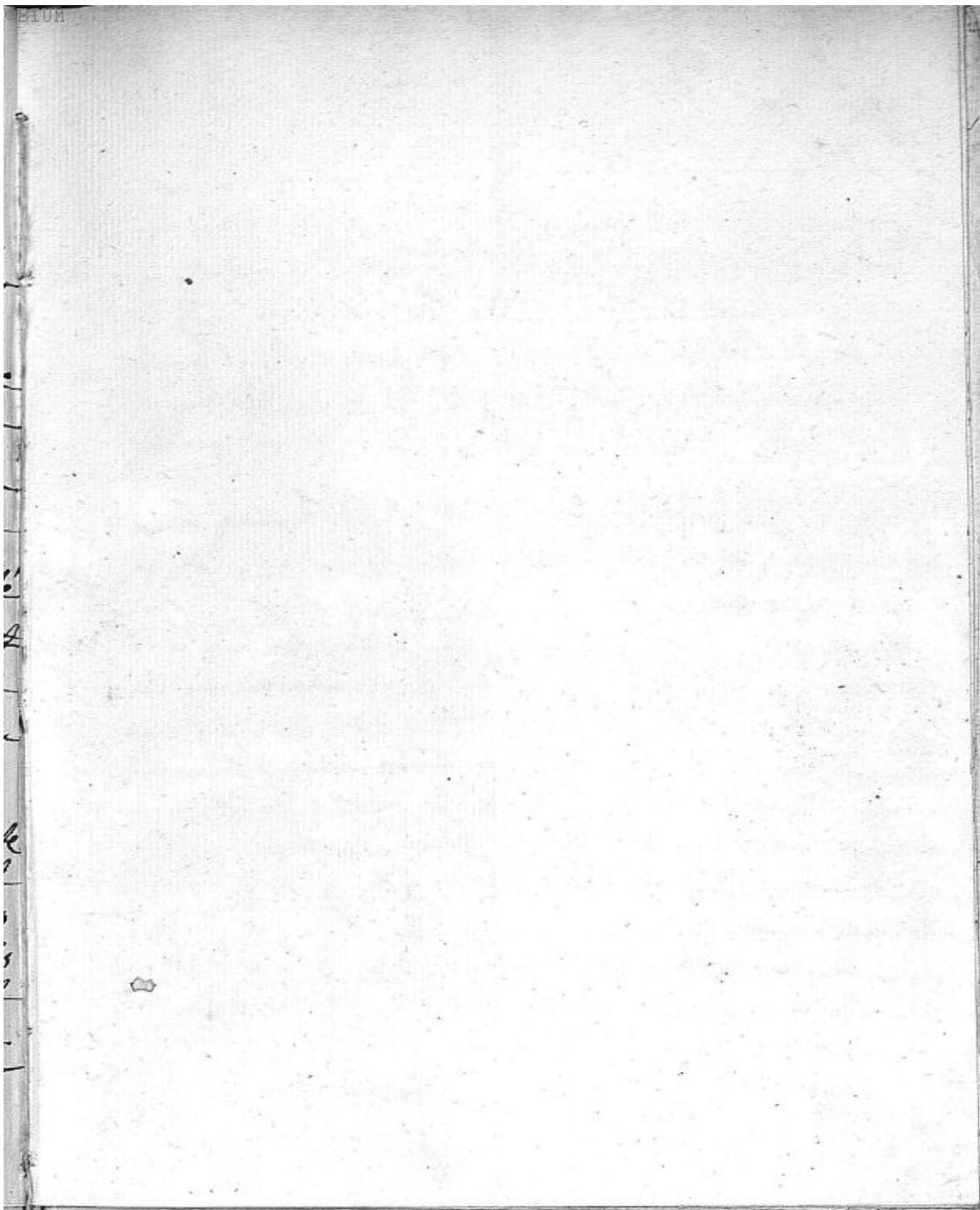
Mais c'est à la faculté de décider d'abord  
sur le vrai, ou le faux contenu dans ces  
différentes relations, et l'unique moyen

J. B. de

de se déterminer avec Sagesse, et avec Secret,  
c'est de prendre toutes les mesures possibles  
pour bien s'instruire, et pour bien connoître  
les différents faits. Cette précaution me  
paroit de la nécessité la plus indispensable  
pour éclairer Suffisamment le parlement,  
et le public sur l'utilité, ou sur l'inutilité  
d'une pratique, qu'il seroit fâcheux et  
honteux d'avoir déclaré dangereuse, si  
par une longue suite d'expériences faites par  
des médecins éclairés des pays étrangers,  
il étoit prouvé, que l'inoculation bien conduite  
dans tous ses points par des médecins sages, et  
instruits, conserve la plus grande partie des  
citoyens, et les met à la brie des accidents  
cruels qui n'accompagnent que trop souvent  
la petite verole naturelle. J. D. L.

à Paris le 24. juil 1763.

J. D. L. F. B.



*[Faint, illegible handwriting throughout the page, likely bleed-through from the reverse side.]*

Mercredi 27 juillet 1763 42

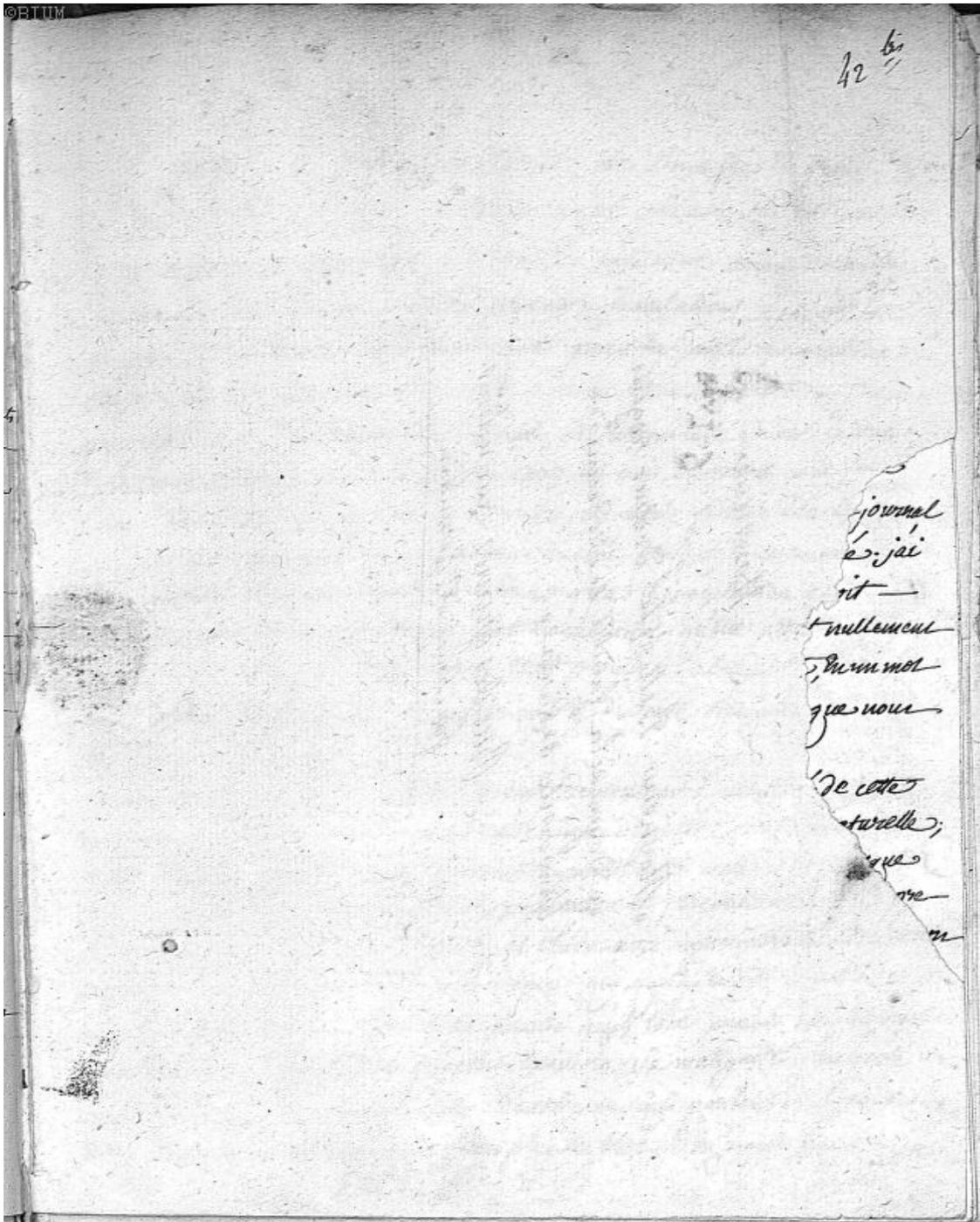
Lu et approuvé

Le 4 août 1763  
XVI<sup>e</sup> Pièce  
Cotte Q.  
G.D.L.

J'y n'ai point d'observations particulières à communiquer  
à Messieurs les Commissaires au sujet de l'inoculation; je suis  
bien persuadé qu'ils feront toutes les <sup>suffisances</sup> ~~supplémentaires~~ convenables  
sur le danger qu'on paroit courir d'insérer le germe ou principe  
de quelque autre maladie avec celui de la petite vérole, qu'ils  
tacheront de découvrir si ceux qui n'ont point eu la petite  
vérole peuvent gagner cette maladie et même de mauvaise  
espèce par la communication que les inoculés? Si les  
inoculés sont exposés à ~~de~~ avoir la petite vérole une seconde  
fois soit naturellement, soit par communication &c. Mais  
voici une observation à laquelle je ne crois pas qu'on ait  
fait une attention suffisante jusqu'à présent, et qui me paroit  
cependant de la plus grande conséquence, c'est sur la manière  
d'inoculer. Messieurs les Commissaires sont sans doute bien informés  
des différentes méthodes employées pour l'inoculation et des  
effets qui s'en sont résultés de ces différentes méthodes; il paroit  
certain que lors que l'on insère qu'une très petite quantité de  
virus, ou qu'un virus affaibli, l'inoculé n'a que très peu de boutons,  
ou même n'en a point du tout, qu'au contraire lors qu'on insère  
une plus grande quantité de virus, ou un virus plus actif, l'inoculé a  
beaucoup plus de boutons et une petite vérole plus fâcheuse, en un  
mot,

G.D.L. F.B.

que la petite vérole de l'innoculation est proportionnée à  
la quantité et à la force du virus introduit. Si cela est vrai,  
il parait également certain qu'en insérant une beaucoup plus  
grande quantité de virus qu'on n'a coutume, par exemple  
une vingtaine ou une trentaine de boutons dans différents endroits  
du corps de l'innoculé, la petite vérole qui en résulteroit  
seroit plus complète, confluyente, et aussi plus dangereuse que  
les petites véroles naturelles les plus fâcheuses. Cela posé, ne semble  
tel point qu'afin que l'innoculation puisse épuiser ~~en~~ détruire  
entièrement le germe ou la disposition variolique, il faudroit  
insérer de manière qu'il en résultât une petite vérole la plus  
forte et la plus complète possible? or il n'est pas douteux que  
dans ces cas, les avantages de l'innoculation seroient infiniment  
moindres qu'on ne les a vus jus qu'à présent, puis que pour être  
bien sûr de se garantir de la petite vérole naturelle  
par l'innoculation, il faudroit s'exposer à éprouver une maladie  
peut-être plus forte que celle qu'on seroit avoir naturellement.  
je ne prétens pas prouver absolument l'innoculation d'après  
ces raisonnemens, cette matière demande à être discutée avec soin  
et examinée autrement; j'attens donc le rapport de plusieurs les  
connaissances, pour me décider, et alors je donnerai mon sentiment  
par écrit. *Maigrier*  
J. B.



42 <sup>65</sup>

journal  
je j'ai  
rit  
t nullement  
sur un mot  
que nous  
de cette  
tuelle;  
que  
ne  
m

te  
me  
inco  
forte  
dans  
mon  
bien  
pa

Monsieur  
614

Monsieur Bellefête Docteur regem  
et Doyen de la faculté de médecine en  
l'université de Paris

Rue des grands augustin  
fauxbourg & Germain



9. B. Q. Quoique les faits d'inoculation ne soient pas en grand nombre apparus; je pense qu'il y en auroit suffisamment pour asseoir un jugement. Et tous les médecins auroient vu dans le cas de les observer. j'ay vu plusieurs inoculations; je n'en ay pas suivi toutes avec exactitude pour en conclure quelque chose de positif, malgré le succès qui a eu cette opération. J'ay vu que celle de m<sup>r</sup>. Leconte de Durdal, et surtout celle de m<sup>r</sup>. Le Duc de la Roche Foucauld qui se fit en 1719 au mois de mars que j'ay suivi exactement, ainsi en ay je rendu un compte fidèle dans le journal de médecine au mois de juillet ou d'août de la même année. j'ay été autorisé d'en juger par moi-même que l'inoculation étoit satisfaisante pour le malade et le médecin, qu'elle n'étoit nullement dangereuse, que la suppuration étoit prompte et abondante, en un mot que c'étoit proprement la petite vérole discrète ou vraie que nous a décrit Sydenham.

Cette description seule suffiroit pour démontrer l'innocuité de cette méthode si nous ne voyions que cette espèce de petite vérole naturelle; mais dans les grandes villes et surtout à Paris cette maladie se présente toujours de l'espèce des confluentes régulières et irrégulières qui se présente avec l'aspect le plus effrayant, et l'écoule avec opiniâtreté les secours infatigables des plus habiles médecins qui quoiqu'on dise le public; sont en aussi grand nombre dans cette faulx qui s'élève jamais. Mais tous leurs efforts ne peuvent vaincre sa malignité; au reste par l'extrait du grand nombre d'auteurs qui parlent de l'inoculation et en sont les partisans vous serez plus en état d'en juger encore que moi.

G. D. L. T. B.

- permettez moi cependant, messieurs, de vous faire part des avantages  
qui m'ont le plus frappé d'impression.
- 1<sup>o</sup> La seconde fièvre si dangereuse ordinairement dans la petite vérole  
naturelle, n'est seulement à craindre dans l'artificielle, mais évi-  
demment le plus souvent elle s'écrite point d'abord aussi vite et avec plus de force  
raison de Mr. Hoffmann pour la conseiller avec des succès n'est point  
celle de Boerhaave et de tant de médecins allemands et anglais qui en ont  
vante les avantages.
  - 2<sup>o</sup> on jouit dans un âge tendre. *infantibus et pueris variola periculosa  
minus, maximum vero adultis involvunt.*
  - 3<sup>o</sup> vous êtes de bonne heure la crainte de cette maladie qui ne fait que braver  
avec la raison. combien de gens même ceux qui n'auront jamais la petite  
vérole sont continuellement dans le regret et l'incertitude de la douceur de leur  
journes troublée sans cesse par cette crainte qui peut même par son effet  
causer une autre maladie.
  - 4<sup>o</sup> il ne reste pas cette pratique aucune impression de pusules ni aucune  
pâte faveuse. Combien vois-je nom de ces figures hideuses, contuses, privées  
de la vie ou dans un état d'organes, *monstrum horrendum, informe, im-  
mense, demum*. Combien vois-je nom de maladies couvertes de lèpres, les plus  
horribles sont ceux où la matière ne reflue que dans un ou deux endroits.  
*L'hostel dieu n'a offert souvent de ces victimes non plura hominum vitæ aspectum  
facili pulchritudinem oculorum q; integritatem conservari quam apud sine  
volarum injuriam aperit tristis.*
  - 5<sup>o</sup> cette <sup>maladie</sup> prévient tous les cas forcés ou nos officiers, soldats, commerçants et  
voisageurs peuvent se trouver éloignés des soins et du secours nous en avons de  
nombreux exemples.
  - 6<sup>o</sup> cette <sup>maladie</sup> prévient la petite vérole artificielle; je ne pense de toutes les douleurs de  
les maladies sont le plus souvent tourmentés dans la naturelle; celle en pleine  
diversité, et celle de sécurité.
  - 7<sup>o</sup> Enfin la préparation convenable au sujet qui en veut jouir, la pureté  
des boutons, et la suppuration continue et continue pendant six semaines ou  
plus, de plaines ou légères variolites a été introduit par inoculation.

Les juvencules les plus frappées dans cette maladie sont une meuble  
 44

1<sup>o</sup> Il survient quelque fois un délire au bout de 3 ou 4 semaines quelque fois plus  
 qui dure 3 ou 4 jours avec une fièvre et 4 heures, mais j'ai remarqué que  
 cela n'arriveoit ordinairement qu'à ceux qui dorment trop tôt, et dont la place ne  
 s'élève par aucun qu'on l'auroit de pré.  
 2<sup>o</sup> Les célèbres praticiens ayent vû des malades avec une seconde  
 petite vérole naturelle; mais au reste qu'ils ne furent point; la fille de constantinople  
 alléguée pour exemple par un. de haut ne donna aucun danger dans la petite  
 vérole par inoculation, la naturelle lui donna la mort; en donnant même un  
 exemple convaincant de deux petites véroles dans un même sujet, ne seroit il  
 pas moins plus sage d'abandonner l'inoculation, puisqu'il est plus probable et plus  
 certain qu'elle reviendront plusieurs fois dans cette méthode que par?  
 de dix mille hommes qui auroient eu la petite vérole; j'en mets vingt et un nombre  
 bien exact qui l'auroient eue seconde fois. Malgré toutes les observations et expériences  
 qu'on a fait en Angleterre au sujet du retour de cette maladie après l'inoculation,  
 je veux bien vous avouer que deux dix mille hommes inoculés, il y en aura aussi vingt  
 qui auroient eue seconde fois la petite vérole. je veux bien avouer que ceux qui moururent  
 sous la première, mais je vous prie de me montrer de suite le calcul du  
 nombre des morts par la première petite vérole, soit de la naturelle soit  
 de l'artificielle. vous serez obligé de convenir que l'artificielle est infiniment  
 utile pour la conservation d'un grand nombre de citoyens.  
 3<sup>o</sup> La petite vérole par infection est aussi contagieuse que la naturelle et cela  
 n'est pas douteux; ainsi, j'estime le plus fort de tous les arguments s'il n'estoit pas  
 possible d'y remédier.  
 j'ajouterois même que les médecins ne doivent entre pour rien. un exemple d'ingratitude  
 quoique certain, mais que dans d'autres expériences d'un nombre on ne rien d'admettre  
 de pareil. une hirundo, non fait voir.  
 je ne me mêle point d'inoculer, ni ne veux m'en mêler, amoins que je ne voie de mes  
 confrères l'entreprendre. j'ai même de l'avis parisiens de cette méthode, et la conviendro  
 que je crois au contraire de son utilité fait ma défense; amoins que des raisons et des preuves  
 plus solides que celles qu'on a données; en qui j'ai présent me fassent changer de sentiment.  
 G. D. L. J. B.

mon avis en que l'inoculation en tres utile en France. le parlement  
nous fournit deja un moyen pour éviter la contagion à certains égards. il en  
seroit loyal de us que des gens de qualité de faire inoculer leurs enfans a une  
ou deux lieues de la ville; mais pour le public je crois qu'il est indisponible  
d'interesser le ministère pour procurer une petite maison ou hospital  
dans un endroit convenable et avec les precautions nécessaires pour inoculer  
un certain nombre d'enfans, afin que les medecins de cette faculté puissent  
les visiter le seul moyen de convaincre les citoyens du succès de cette methode  
de supplier le parlement de faire d'impreses inhibitions aux chirurgiens  
et a qui que ce soit de pratiquer cette operation; melle Chatelet en est un  
exemple fatal. le même malheur n'arrivera point quand on inoculera sur  
les yeux d'un habitué clinique. Des enfans de sept ans jusqu'à douze, avec la  
preparation convenable au sujet et avec la prudence nécessaire. C'est sans  
doute a ce défaut de circonspection ou plutot a une temerité sans exemple  
qu'on doit attribuer les accidens qui sont arrivés a deux autres malades du  
vieux gaty; m<sup>r</sup> hosti n'a point éprouvé les malheurs et n'a donné lieu a aucune  
rumour publique. Le v<sup>x</sup> gaty que conclure de tout ceci, que notre v<sup>x</sup>le  
est aussi de ce que les autres, mais que le v<sup>x</sup>le gaty n'a pas été assez adroit  
pour perpetuer la credulité du public, et qu'il étoit digne de se méfier de  
encore plus d'avis que celui de la baguette de Jacques armer.

Thomas Douglas  
F. B.

XII<sup>e</sup> Feu.  
cote T.

Prop.

La petite Vérole est contagieuse

cette proposition n'a pas besoin de  
preuve.

2<sup>e</sup>  
Prop

La petite Vérole seule n'est point  
dangereuse et elle est rarement  
compliquée dans le commencement  
avec une autre maladie.

M<sup>e</sup> Le-Chicublieu nous dit  
le 1<sup>er</sup> Mars 1747 qu'il avoit vu  
dans le Mois précédent beaucoup  
de petites véroles guéries par la  
nature.

En 1749 il y eut des petites vérolas  
en quantité dont plusieurs d'un  
mauvais caractère mais elles ne  
furent pas mortelles.

M<sup>e</sup> Fontaine dit au 1<sup>er</sup> mensis  
de Sept. 1750 qu'il y avoit eu  
beaucoup de petites vérolas à  
l'Hôtel-Dieu qu'il n'avoit rien  
fait et que tous les malades furent  
tous guéris G. D. L. T. B.

Ces observations doivent être  
dans les registres de la faculté  
j'y ajoute les miennes dans  
lesquelles le traitement fut  
pareil

Deux ou trois jours avant l'admission  
l'examen pour la licence de 1745  
je fus servi moi huitième par  
une hôteuse qui avoit des boutons  
de petite vérole en suppuration  
je fus le seul étouffé j'appris  
que c'étoit l'usage.

3 Prop La petite Vérole qui n'est pas  
dangerouse par elle même, peut  
avoir du danger par la complication  
d'une autre Maladie, par la suite  
du régime, par les onguents, &c

4 Prop Elle requiert la présence du Mercure  
pour régler le degré de la fièvre

J. B.

L'avantage de celui qui ignore  
 quelle maladie  
 il doit traiter, il attend la fièvre,  
 il ne la craint pas, il ne s'aigne point  
 pour la détourner, il sçait qu'elle est  
 nécessaire il conserve les forces de  
 la nature.

Ces avantages n'est rien

1<sup>o</sup> pour un Medecin qui sçait pas  
 les Symptomes que la maladie  
 fera une eruption, telle quelle,

2<sup>o</sup> pour un Medecin qui regarda la  
 fièvre comme un effort de la nature  
 et qui ne s'en fait pas un Monstre.

3<sup>o</sup> pour un Medecin qui, à l'odeur  
 de la transpiration, distingue la  
 petite vérole prochaine, comme  
 faisoit M<sup>o</sup> Belor. &c

4<sup>o</sup> pour un Medecin qui n'ayant  
 pas de Symptomes suffisants,  
 pour caractériser la maladie, se  
 confie à la nature, jusqu'à ce qu'il  
 découvre à quoi s'en tenir et en  
 quoi il la peut aider.

J. B.

peut être que cela  
 nous habituerait  
 à voir la fièvre

plus tranquillement

3<sup>o</sup> pour un Medecin qui croit  
qu'il ne faut que lever les  
obstacles qui interrompent les  
efforts de la nature.

6<sup>o</sup> pour un Medecin qui s'imagine  
qu'il n'a rien a faire que d'iriger  
la fièvre.

ou tous les Medecins de la  
faculté sont au moins dans  
un de ces cas

on pourroit compter comme  
avantage la tranquillité de  
l'inoculé qui n'y est soumis  
et qui ne craint pas, dans l'instant,  
la petite vérole, mais cette  
tranquillité est fondée sur un  
faux calcul, d'un nombre excedant  
des personnes vigoureuses inoculées  
et guéries sur le nombre de  
personnes faibles et malades  
qui ont la petite vérole naturellement.  
Les inconveniens de l'inoculation  
sont

+ M. Gatti prétend que  
ce n'est pas a craindre  
mais il ne le prouve pas  
O. M. L. J. B.

1<sup>o</sup> de donner la petite vérole a qui  
ne lauroit pas ou de mettre dans  
le sang un virus qui se développera  
dans l'esprit d'une autre maladie et en  
augmentera le danger +

1777  
2<sup>e</sup> Les gardes et les assistants ne  
seront pas préparés et la maladie  
est contagieuse.

3<sup>e</sup> on coupera sur le visage des  
boutons qui défigurent, comme on a déjà fait.

Si le plus grand nombre des voix 4 Paris sera une con-  
décide que l'Inoculation peut tagion dans les plus  
être permise ou tolérée, voici les beaux mois d'été.

précautions auxquelles on doit (suivant moi)  
avoir égard les inoculateurs et les  
inoculés.

L'Inoculateur qui sera pris entre  
les Docteurs de la Faculté  
il n'entrera pas dans les assemblées  
Générales ni chez aucun Docteur,  
Bachelier ou Licentié.

Les Inoculés auront pour demeure  
les petites maisons, ou on leur en  
construira deux autres sous le  
même titre dans l'Isle des Cygnes  
un de ces hôtels sera destiné pour  
les hommes et desservi par des  
Chirurgiens de Bicêtre, on prendra  
plus qu'à Bicêtre et moins qu'un  
Chirurgien de St. Louis.

47  
O  
j'ai eu l'occasion  
de faire revenir la  
galle rentrée, j'ai  
fait coucher mon  
malade dans des  
draps de galleux  
j'ai fait coucher  
mon malade avec  
un galleux qu'il  
embrassait de tout  
son cœur, j'ai fait  
inoculer la galle  
et le tout sans  
succès  
1777

pour  
le pretexte de se  
faire inoculer, servira  
pour aux autres  
cette commodite  
peut fort bien etre  
compte pour les  
avantages de l'inocula  
tion et sera commode  
aux inoculateurs  
et fera bon de  
apprendre que des  
personnes qui soient  
celles de la petite  
verole, je m'en  
raporte a leur  
prudence, si elle

l'autre sera pour le Sexe  
et de servir pour des Sages-femmes,  
cette seconde sera necessaire pour  
eviter la destruction des  
enfants des filles de bourgeois  
il est ridicule qu'a Paris il y ait  
une salle pour les filles groffes  
de la campagne, et pas une  
seule chambre pour les filles  
de bourgeois, on payera plus  
qu'a l'Hotel-Dieu et moins  
qu'a chez une sage-femme.  
toutes ces inoculees seront obligees  
d'avoir un voile sur le visage  
on leur recommandera d'avoir  
un anneau au doigt annulaire  
pour entrevoir  
qu'aux Inoculees il soit interdit  
l'aller d'aucune compagnie de  
citoyens en toute soit quelque  
pretexte que ce soit. je ne  
voudrais cependant pas que  
ces Inoculees fussent punis  
severement, il faudroit de les  
mener dans leur rue sur un  
G. D. T. B.

à une avec les caractères de la  
 folie, sans que cette promenade  
 entraîne le blâme à leurs parents,  
 qu'ils soient taxés à un quers  
 du prix de l'inoculation pour  
 les jours des petites maisons  
~~entre confères il faut s'aides~~  
 ceux qui auront perdu un  
 œil dans l'inoculation ou y  
 qui seront estropiés seront  
 exempts de la taxe. &c

ou pour figurer cela  
 ce 20 aout 1763

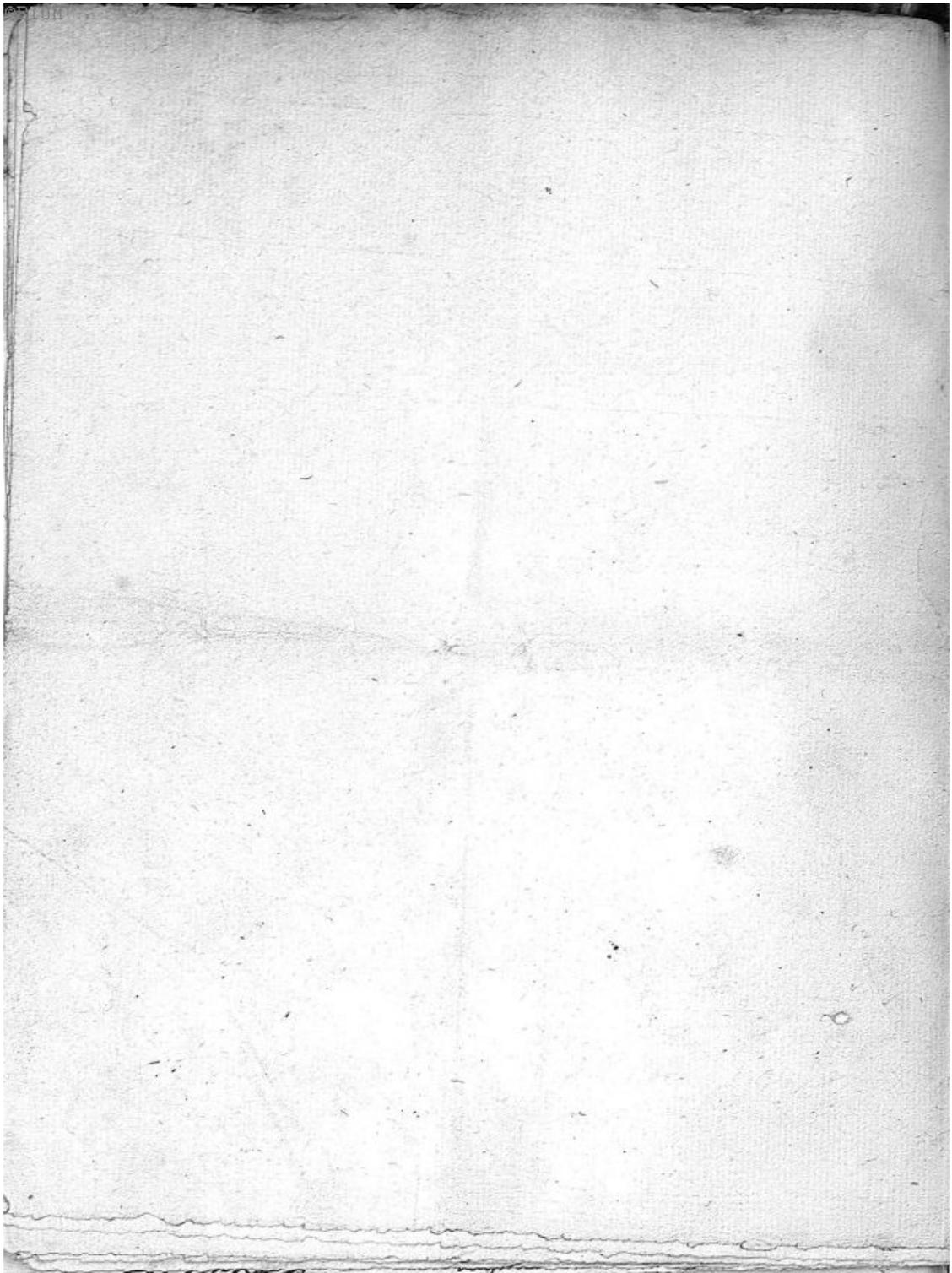
Marteau

bien entendu qu'elle  
 sera tolérée entre les  
 mains des médecins  
 comme remède, avec  
 consultation

J. B.

loin de son terrene  
 on prendra ce tems  
 pour la préparer  
 à l'inoculation

J. B.



Monsieur et Cher Confrere

Lu et fait  
le 4 août 1763

48

N'ayant jamais pratiqué l'inoculation je ne puis vous  
fournir aucune observation qui me soit propre; cependant  
je crois devoir vous administrer un fait qui m'a été attesté  
par nombre de gens dignes de foi, et même par le frère  
de la partie intéressée ayant eu occasion de le voir différentes  
fois à Paris où il demeure actuellement  
M<sup>lle</sup> Bichel demeurante à Lion dans la maison paternelle  
a été inoculée il y a environ six ans de la vis de M<sup>lle</sup> Erouchin  
auj<sup>de</sup> la famille; par le chirurgien de la maison, quoiqu'on  
eût observé toutes les formalités requises le virus ne répondit pas  
à l'attente et il ne se fit aucune éruption.  
Cette D<sup>e</sup>lle ayant été persuadée qu'elle n'avoit plus rien à  
craindre de la petite vérole; attendu, luy dit-on, que si  
elle en eût eu le virus elle auroit infailliblement guéri  
après l'inoculation elle vécut dans une sécurité parfaite.  
Environ deux ans après M<sup>lle</sup> Bichel se sentant un grand  
mal de gorge, des douleurs de reins et une fièvre assez vive

et s'appuyant de quelques boutons rouges à la peau  
manda son même chirurgien qui traita tous ces symptômes  
de bagatelles détruisit des soupçons et lui promit qu'à sa  
guérison elle jouirait d'une parfaite santé.

Dans ces entre-faites un de ses amis de la maladie  
vint la voir, la trouva fort abattue et couverte de boutons  
lui dit quelle avait infailliblement la petite vérole, après  
lui avoir fait des reproches très vifs sur son imprudence de  
recevoir des visites et d'avoir pas plus d'attention à sa sa-  
lute, elle se retira chez elle d'aise de frayeur et eut la  
petite vérole peu de jours après.

Mlle Bichel communiqua ses inquiétudes au chirurgien qui  
ne pouvant parvenir à la rassurer et le persuada que ce fut  
la petite vérole écrite par ordre de la famille à Genève  
à M. Erouchin pour le consulter d'ailleurs de la maladie.

M. Erouchin d'après l'exposé des symptômes n'hésite pas  
à décider que Mlle Bichel avait la petite vérole,  
traca le, son traitement qui fut exactement suivi et

Le malade a été guéri.

J' laisse à votre prudence et à celle de Messieurs les Commissaires  
à tirer les conséquences qui vous plaira de l'histoire cy dessus  
que j'vous ay rendue le plus fidèlement qui m'a été possible  
J'ay l'honneur d'être avec l'attachement le plus sincère

Monsieur et cher Coufrere

Votre tres humble et tres obéissant  
Serviteur Capel

Paris le 20 Juillet 1763.  
J. B.

A Monsieur

Monsieur Geoffroy Docteur-Regent de  
la Faculté de Médecine en Sorbonne  
Rue des Anjous

xxj. Pièces 1<sup>eres</sup> Feuilles  
Cote V.  
G.D.L. F.B.

50

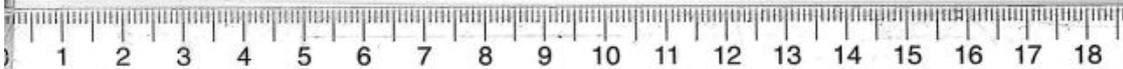
Monsieur

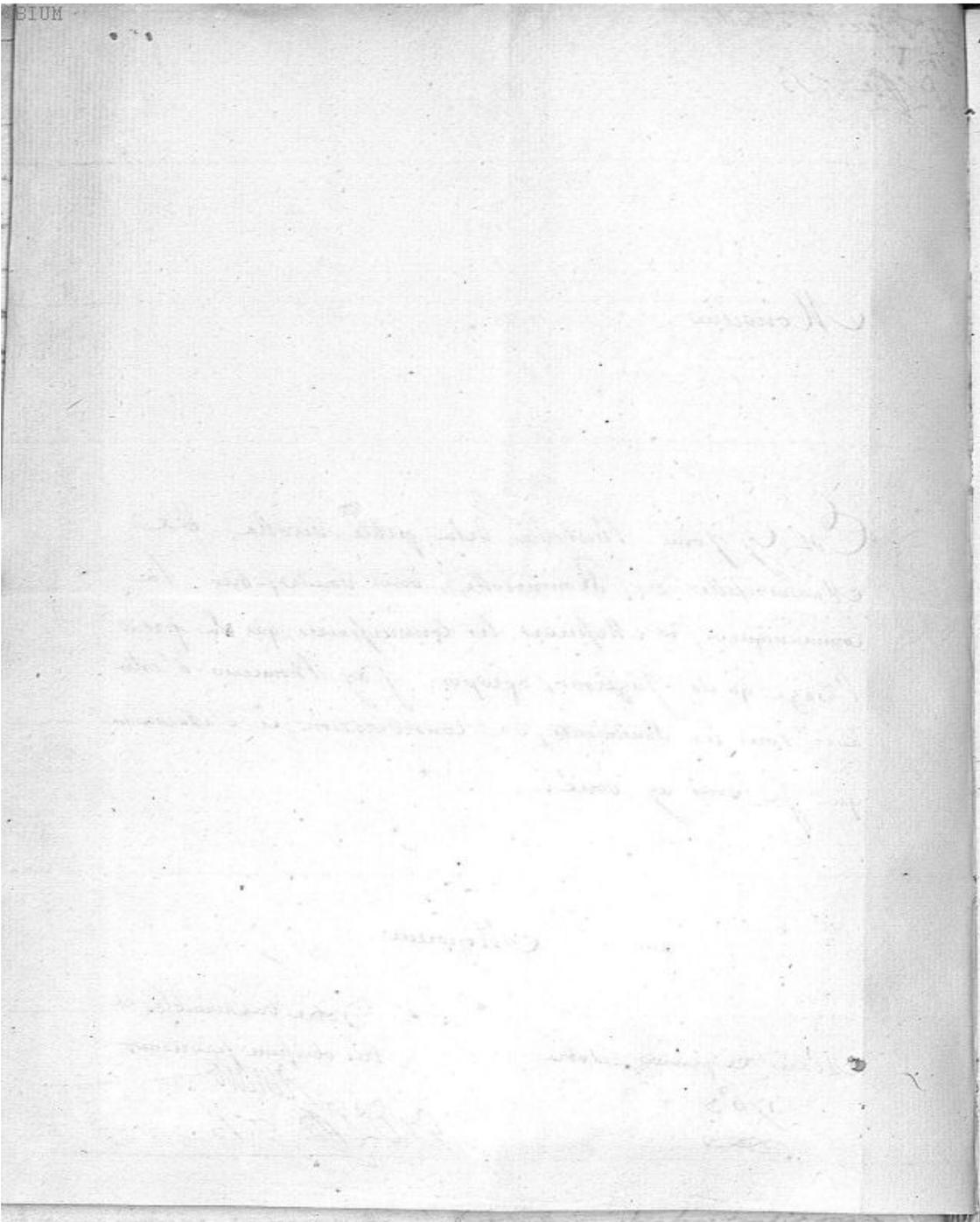
Est G. pour l'histoire de la petite vérole de  
Mademoiselle De Roncherolle, vous voudrez-bien, la  
communiquer, à Messieurs les Commissaires, qui en feront  
l'usage qu'ils jugeront, à propos: J'ay l'honneur d'être  
avec tous les sentiments, de considération, et d'attachement  
que je vous ay voué.

Monsieur

Paris le premier octobre  
1763  
G.D.L.

Votre très humble et  
très obéissant serviteur,  
G.D.L. F.B.





J'ay Esté mandé Le cinq may, pour aller à vitry, voir Mademoiselle  
De Roncherolle, âgée de dix, Elle y étoit depuis deux jours, dans le  
régime préparatoire de l'Inoculation, qui consistoit à prendre du  
Lait de mère, et des légumes le reste de la journée,  
Quand J'arrivai, je lui trouvai, une Eruption vésiculeuse, qui faisoit  
Craindre, à Madame La Marquise De Roncherolle, que ce ne fut  
la petite vérole; J'ela rapurai, et lui disant que ce ne l'étoit  
point: Je fis suspendre le régime de l'Inoculation, et je  
la mis à l'usage, de l'infusion, de Buglose et de Bourroche,  
et au Bonillon, l'Eruption dura quatre jours; Je me fis que  
Cette Visite. Monsieur Gattj, venant à Vitry pour voir Les  
freres. de la Malade, ainsi que Madame, La Mere, qui étoient  
au même régime, Je Chargea du Soins de la Conduire,  
Quinze Jours après l'Eruption, Elle fut purgée, de Son ordinaire,  
avec de la manne, dans du Lait. Le lendemain de Cette Médecine,  
La malade fut innoculée, aux deux Jambes; La Suppuration  
S'établit Le troisième Jour: Il parut autour de Chaque place,  
quatre Douleurs, et trois au front, qui avoient point venus  
La maturité; Elle suivit toujours le même régime préparatoire,  
et le deuxième jour de l'Inoculation, elle fut purgée avec  
vingt grains de Jalap, dans du Café: Cette médecine fut asis-bien

J. B.

quelques jours après les Jambes Céphalées de Suppuration, et la matière se fit une voye par l'oreille gauche; cette sup-  
puration s'annonça par une douleur à la tête, et à l'oreille, du  
même côté; Elle fut repoussée, Le vingt Sept Juin, avec la  
même médecine, qui ne fit pas le même effet: La Suppuration  
de l'oreille se ralentit, la fièvre près à la Malade Le  
vingt neuf; fièvre que M<sup>me</sup> Juncubatau avoit annoncée, et qui fut  
le préliminaire de la petite vérole.

Je fus mandé Le trente à six heures du Soir, La Malade  
avoit la tête pesante, Beaucoup d'agitation, Le pouls alternativement  
concentré, et alternativement fréquent, les urines Citronées, et la  
langue blanche; Sur ces symptômes, J'annonçai que la Malade  
avoit ou la petite vérole, ou une fièvre Maligne; Mais M<sup>me</sup> Juncubatau  
sa Mère (prévenue par l'Inoculation) M'assura, que ce n'étoit pas  
la petite vérole; que M<sup>me</sup> Monique Gatty avoit seulement annoncée,  
une fièvre de vingt quatre heures.

Pour ne point troubler l'ordre de l'Inoculation, Je me contentai de  
tenir la malade au lavage, à la tisane, et au Bouillon, et aux  
Sacraments

La nuit du trente, au premier Juillet, Elle avoit été fort agitée, sa  
tête étoit dans le même état, que La veille, recommençant tous le monde,  
mais ne voyant que des phantômes.

Je la fis saigner du pied: Cette saignée développa son poids,  
 les douleurs beaucoup la tête; Elle prit un lavement purgatif  
 qui procura une bonne Evacuation; Je m'apperçus de quelques petits boutons  
 au visage, que Madame La Mere (toujours présente) m'apporta les  
 des Docteurs, qu'elle avoit ordinairement; Jus le soir je  
 multipliai, et alors on fut convaincu, que C'étoit la petite  
 vérole.

La Malade fut plus tranquille pendant la nuit, Je profitai des  
 relâchemens de la fièvre, pour donner une Potion Cordiale aiguisée  
 qui lui toue les crânes qu'on en pouvoit attendre,  
 Le deux et troisième jour de l'Eruption, Elle prit de la confecti-  
 on d'hiacinte et l'Eruption fut complète.

La petite vérole a été presque confléente au visage, et plus que  
 discrète par le corps.

Le quatre au matin elle fut au régime convenable; Entrant  
 dans le Sept, Elle eut des douleurs accompagnés de Crampes,  
 Je lui fis donner un peu de Theriaque, Elle en prit aussi le  
 huit, et lors. la suppuration établie, la fièvre ne fut plus vive,  
 et la nuit de neuf au dix, Elle dormit neuf heures.

Je permis ensuite a la malade de manger deux Soupes par  
 jours, et ordonnais un lavement tous les matins.

Le six, et dix-huit Elle fut guérie, ainsi que le vingt deux,  
 et le vingt six.

J. B. L.

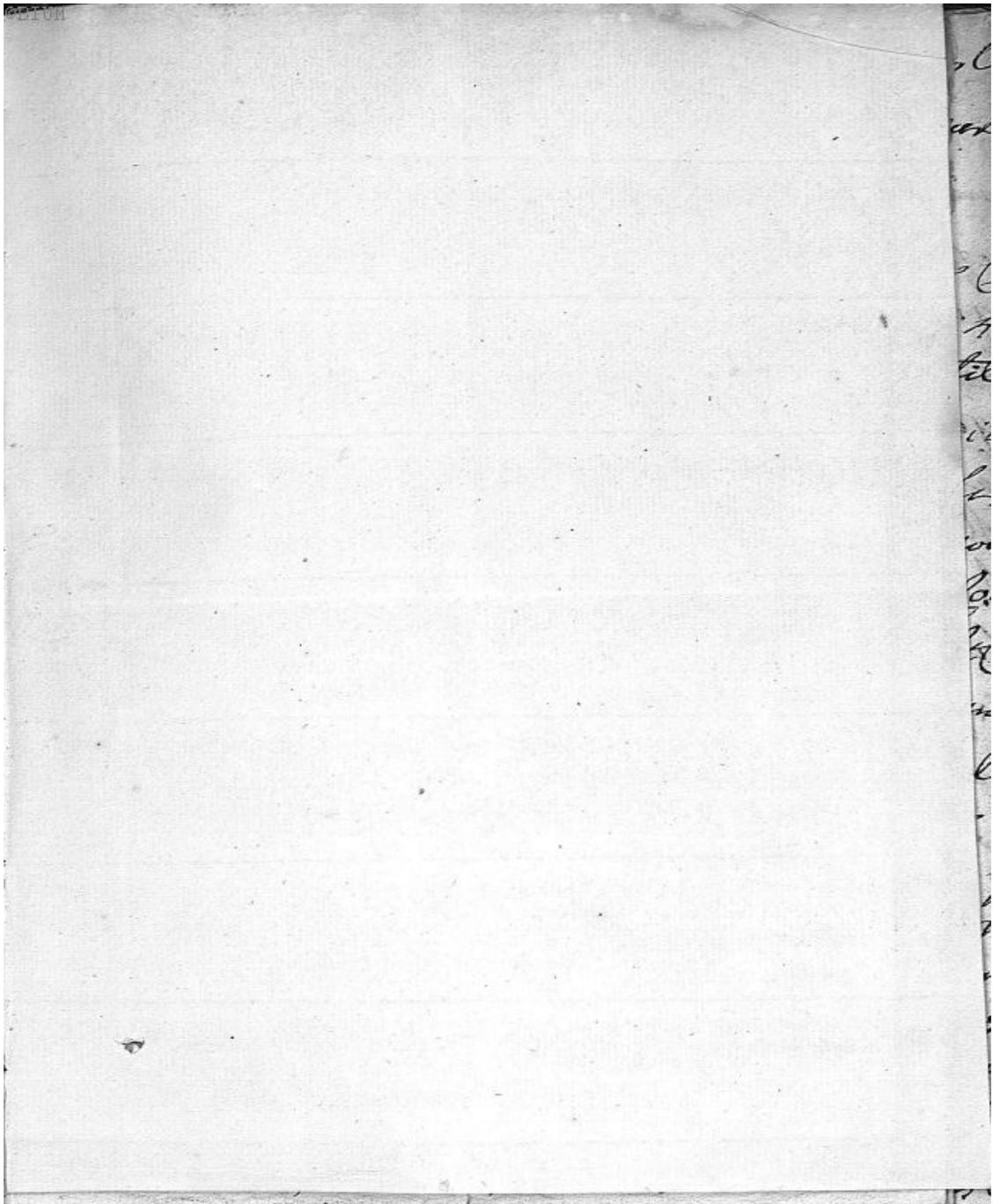
Trois femmes après La petite vérole de Mademoiselle  
 De Roncherolle, Monsieur Le Chevalier Sanfrez, qui avoit été  
 innoculé dans le même tems; Eut un accès de fièvre des  
 plus violents, accompagné de mal de tête, Saignement  
 de nez, d'écoulement général, et quelques petits Boutons  
 entre Cui, et Chair.

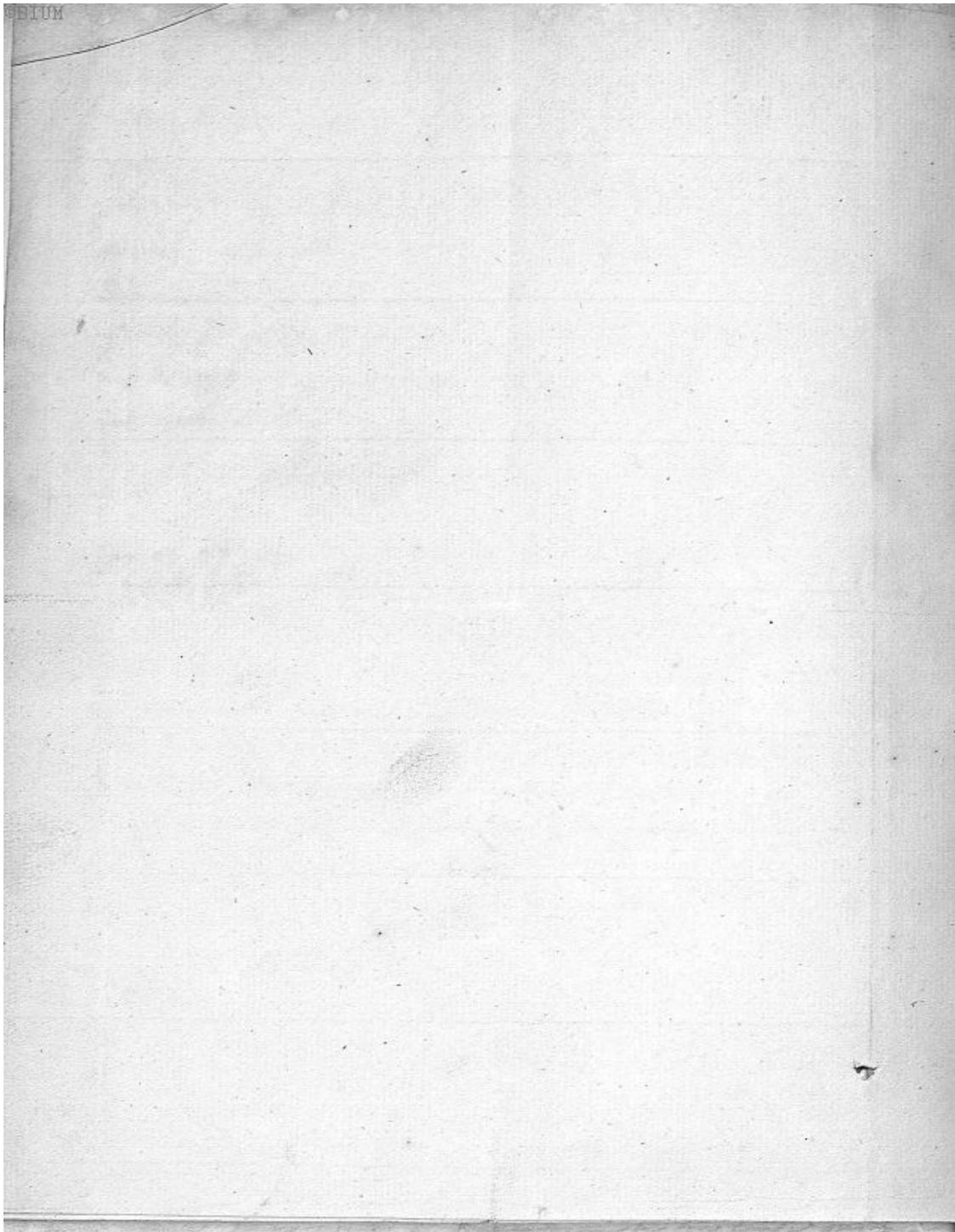
Je le fis saigner du pied, je le mis aux saignements, et  
 au lavage, il fut évacué, l'éruption se fit, et il n'eut  
 que quinze Boutons.

*[Signature]*

ce 1<sup>er</sup> 8<sup>bre</sup> 1763

*[Signature]* T. B.





Ego infra scriptis saluberrima facultate in Universitate Parisiensi Doctus Regius  
de Inoculatione sententiam per schedulam monitoriam rogatus, nec non et proprio sponte  
benivolenti erga Patriam, animam in re gravi profere fatigens, non diducendae saluberrimae  
Rationibus, necum super Quaestione proposita adjungere Iudicium huius propositi.

Antiquissimus quatuor, et vultum Artis contra Magistros, Medicinae spiritus in eo consistit  
ut sanitatem presentem conservet, amissam restituat. Artis praesens saluberrima, non esse  
dare morbum sed auferre.

Officium & Nulli cui Naturam in opere suo adjuvat non turbare non praevortere. Medicus  
ergo humilis Naturae servus, non supremus arbitrio, huius providos conatus observandi videt et  
fons, non temerario casu antea venturum praesumat. Iniquissima Morborum Symptomata, non dubia  
Naturae opus suum inchoantis signa videntur, minus moderabilis, absit actum ut fons quatuor  
Luis multo nisi post annos debacchetura spumina fuerit, sapientissima Praesentis minus facultatis  
concedit non quod epe. incedendo.

Variable spontaneo motu quatuor sunt molimina Naturae longi quocumque homine sapientioris,  
quamvis haec non reuses, immo requirit hominis sapientiam, eius qui aequalitatem sanam, ut  
fons quatuor opus perficiat.

Variolarum inchoatio in sano et integra Natura pertinet, novum quoddam Artis partem, quae  
non Medicina, alium igitur opus est, a Medico.

Ad hoc praesens novum fontem alui inferenda, et Naturae conungenda, novam quoque  
et publicam hominum genus eligatur qui intimiores Naturae spumae longo usque conuolunt, et praesentem  
non spumae tantum Philosophia praesentis, fons huius immunitate, et barba offerat, unde huius  
intra Praesentis gaudeant.

Abbit autem, ut tantum in Artem saluberrimam conuectus dederit, dicit inferendis quem repellentis  
motus officio, nec et praesentis dederit, absit et deterrimum manu praesentis inferamus malum, in  
hoc vel illo homine, fons huius nunquam subnecitum.

Si modo allata, Variolarum inoculationi quocumque modo aduentis, praesentis nos movant, attente fons

J. D. L.

Consideratione persequendum nimirum esse qui Variolas contagione aeream in aemula infirmis non oportet  
 provida si promissa admittatur inoculatio, quantum putamus futuram esse auspicionem in aemula talem  
 per Athanasiosam superquido, dum quique sortatur per dactum sui anni fuerit vel semet  
 apud se sub in aliam introduit duros, putat Variolarum semine Inoculationis nam que factu habet  
 ad horam consideramus artificiales Variolas tam benignas esse quam ipsi imaginantur, Athanasia promissa  
 inoculatione dimissa omnium superque parorum sub talem infantium quot Variolis artificiales infirmis  
 qui ante spontaneam Variolarum eruptionem quavis alio morbo decipiantur, Quot huius contagione semine  
 et arte in se recipiunt natura expugnata, ad alteram superque semine contagii <sup>alioquin</sup> quibus videtur, & Quam  
 igitur per hanc artem, huius contagione fit recipio, air evadit insalubrior, immo et Dignis hominum quavis  
 vitales, tum febricitans quavis, raris, et finibus per acerrimos <sup>hinc</sup> inoculationis propagatos nunquam inoculandi,  
 tum glanis stam hominibus plurimis hanc operationem in aeternum detestantur, quantiscumque nam videtur  
 alii jactantur. Prorsum ergo Genis humano a multiplicatis Livi putat semine immixtura mortem  
 nemo non videt.

Hec absurdum quod <sup>aut</sup> in Morborum analogia oborum profertur, si dicimus Conyditate hujusmodi  
 eruptionis semel in aere in seminum vitis, huius hujusmodi generis eruptionis frequentio fore et non fore  
 debarbatur, dum modo et alia non pullulat invidiam aeterna fuerit.

Primo vero Inoculationis fama non jactant hujus fute defensor, attendunt Variolarum diversimodum  
 Janipim' ab equi vitio et quavis Constitutione pendere, rarius a sola ignis morbi natura subnasci, iniquum  
 quavis esse et conferre que tota fave discipant. Dum Morbus quippe iste Epidemicus, febricitans  
 debilis et infirmos et et integros hominis aggreditur, fave dantem sibi et volentes sibi eligant Inoculationem  
 Quod mirum igitur si longi rarius huius morbo succumbat fave et integro quam alio jam confectis vitio.  
 Ut equis non ponderatur dante, quippe forte estimationem specus Variolarum spontanearum et artificia  
 dum in hominibus per Janitate gaudentibus invidiam.

Ad mifa dicit quavis Inoculationis utilitate, meminerit homo Medius a Catholica et Apostolica  
 veritate non alius, notat non esse jus fieri mala ut veniant bene, nefas esse semine hominum  
 in masius Conyditate quicquid alud avertatur forte non futurum, immoium esse Medius, si  
 plures, invidiam ante nos fura, fute succumbent, sibi Morbus sponte modiorit, longi vero aliam esse videtur

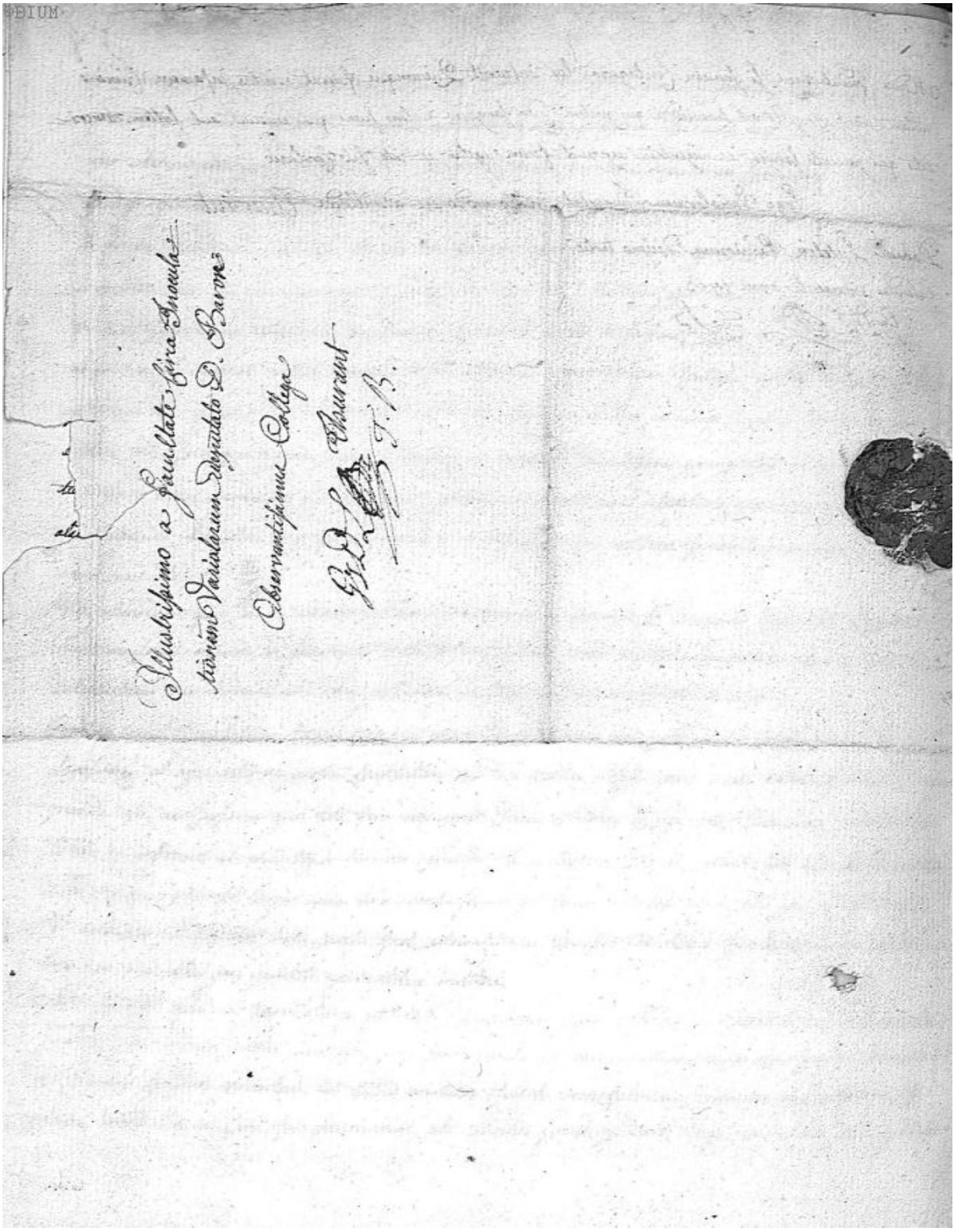
Medici conditionem si sanum contagione sua infectum. Quicumque fuerit vacuus, infans, & feminis  
notam non affugit, vel hominibus qui postea sunt sanguis violens fuit, qui viscut, aut factum est  
tatis qui periculo sanum, et vigentem, exposuit. firma igitur et reata fit conclusio

Ergo Variolarum Inoculatio nullo modo esse admittenda. Curant

Dabini Lulietia Parisiorum diebus tertio

Calendas Augusti anni 1768.

J. B.



Illustrissimo a facultate forensi...  
Academiae Vindobonensis Regiae D. Burgo

Observationum College

J. B.  
1713

Monsieur

à Paris le 20. juillet 1763

Vous demandés mes Reflexions Sur la question  
agitée actuellement dans Nosr Ecole au sujet de  
l'inoculation de la Petite vérole: Je ne puis mieux  
faire que de vous les adresser. Je saisis cette  
occasion pour me par quelques ans devoirs de  
citoyen et à l'attachement respectueux que je  
vous dois et à Notre compagnie.

J'ay toujours été avec vous introduire le  
Système de l'inoculation: j'ay lus toutes les  
dissertations qui ont paru jusqu'à ce moment;  
Elles ne m'ont point satisfait. Je regarde ce  
Système fondé sur des apparences frivoles  
et peu fondé sur des Principes d'une bonne  
théorie et dangereuse dans une si ne pratique.  
Nosseurs Médecins Praticiens Sont plus exacts  
que moy de remplir Preuves Sur Preuves par  
leurs observations journaliers: auroste Monsieur  
Permette moy d'entrer dans quelques détails.  
G.D.L. J. B.

1.<sup>o</sup> c'est un Poison que l'on veut insérer dans un  
 Etat sain. Pour y parvenir l'on derange l'economie  
 animale, & l'Etat sain en le rendant Malade. ce n'est  
 qu'en affoiblissant & diminuant le tonus des Parties  
 que l'on cherche à souloir faire fermenter en nous  
 une matiere Putride dans un état quelque fois peu  
 propre à la Vieillesse: Si cela réussit ce n'est qu'au  
 détriment de la machine qui ne se paierement entraine  
 avec Soy des Suites facheuses etc. la Suite le

Prouvera.  
 2.<sup>o</sup> ne croiroit l'on pas que Malgrez les Precautions  
 que l'on Puissent Prendre pour insérer cette portion  
 de venin on souloir la faire fermenter pour en  
 avoir le suc que l'on en attend n'est qu'incertain  
 cette Portion Poussée au dehors En les en appliquée  
 à un autre corps étrangi ne subisse au cours de cette  
 operation une alteration considerable par le contact  
 de l'air - par le transport espace le laps de Temps que  
 l'on est en envoi le effeto: n'est il pas même plus  
 à presumer de cette Perdition. Si il est vrai que l'on  
 doit regarder cette Eruption comme le dépot critique  
 de la Maladie qui prend sa naissance dans le foye  
 de nous même et ne se jette au dehors que pour  
 se delivrer de l'intérieur: le Médecin ne cherche til  
 pas des voyes à faire sortir au dehors ce qui par sa

Malignité ne produiroit en nous que de mauvais effets. par les Engorgements Metastase la cruation en la fin la mort:

3<sup>o</sup> Si ce principe conféré en luy même toute son activité en ses qualités: quel trouble ne seroit-ce fait & part dans ce sujet où il aura été introduit: le Médecin sera-t-il toujours le m<sup>o</sup>. Descrier: sa pratique pourra-t-elle être assurée non seulement dans la bonne théorie: mais encore plus dans la bonne pratique: malgré ses grandes observations. il n'aura que de faibles moyens en son respect occupé à tâtonner la nature. Si ce Principe est dérangé sur ce que j'ai dit plus haut. Examinons matériellement la structure humaine faisons attention au lois du mouvement qui l'indirronne aux différentes impressions dont il est plus ou moins doué aux fonctions journalières corporels au climat. Nous verrons que malgré les connoissances Physiques de toutes ses affections qu'il n'en n'est pas de même chez nous comme nous voyons en chimie. qui nous démontre la composition de la composition des corps par leurs affinités respectives en se rende le parenchime par l'analogie: Si cette matière répétée putride sort à la sortie de son principe actif. es que  
J. B.

4  
les esprits dont elle est organisée sont dépourvus de  
Principe qui les germe: il ne peut s'en suivre qu'une  
Eruption légère en cas quelle aye encore assez de force  
Pour faire es se faire fermenter: Si cela ne suit à  
la bon heur. Si non il faut la Recommander tout de  
nouveau. N'ay sur des gens entetés se la faire répétée  
à force sans n'obtenir qu'une Eruption légère  
ce qui leur faisoient craindre avec raison une rechute  
en formoit chez eux des angoisses difficiles à supporter  
dans leur imagination.

4<sup>o</sup> La cure ne paroîtroit telle par la même  
dans une Eruption légère que nous regardons  
disette au moins par ses symptômes: mais aussi  
quel doute ne restera til pas au vrai Médecin. Craignant  
qu'il ne reste quelques molécules en chaîne & brisées  
dans l'intérieur de la queue il fera tout ses efforts  
par les lumières d'attirer tout au dehors en formant  
la colonne des vapeurs & allumant le foyer. Les  
Symptômes ou les crises n'en seront telle par plus  
funestes pour le patient. Je sçay qu'il qu'on se pour  
le moment. Soit par la Prudence soit par sa lumie  
dans combien de dangers le Médecin ne se plonge  
til pas. sera til le parallèle du foyer de diabol  
en de celui de l'action des Sens humaine comme  
des vers soix. il peut dans l'un plus promptement

54  
Toutes maladies qui ne finissent qu'à traîner de long  
jours dans la perplexité et que le sein medité ne  
résout qu'à la honte des humains. Réellement  
convaincu qu'il peut en survenir mil autres. comme  
toux sèche lente consommation perte de puissance  
en général de façon est forcée de contraindre  
le conamen nature métaphysique direction —  
l'expérience le prouve déjà? En Angleterre on  
reconnoit ce? Dans l'autre pays étrangers  
en regard au climat et facon de vivre que  
ce principe d'inoculation est instructif. aussi  
s'en depart l'on par les suites facheuses déjà  
décrites en par l'abolition de connoissances humaines  
Recherches avec étude exclusive de Pratiques appurés  
Paris est un climat qui fournit scorbutique  
scorbutique Poitrine. L'air y contribue. l'esprit  
y est porté. l'ordre en est le mécanisme. l'effet en  
est malheureux. par ce moyen soit en mélange  
un acide forte d'agir sur un corps qui ne devoit qu'un  
alkali volatil le combat et ne se mesle qu'à une Peine  
Si cela ne soit sans cesse dans le détrimet ou perplexité  
continue, soit des esprits échauffés soit

ignorance ou cupidité qui ne regnent que trop.

Trop de zèle m'empêche. Me dira-t-on peut-être  
ce n'est qu'une narration. Des faits de Pratique sont  
plus assurés, je l'avoie; mais il me faudroit une  
lampe de Papier pour écrire et écrire dans  
tous les détails des Principes théoriques et  
Pratiques. Dans le peu de malheureux que  
je suis, je cherche à étudier la nature et à laide  
les auteurs la pratique ancienne et même moderne  
connue sans préventions ne me fournissent  
pas assez de matériaux pour les détailler et en dire  
ici toutertement mon sentiment.

Si il y a quelque chose de moi dans  
ce que je vous prie de ne l'attribuer qu'à mon  
Zèle pour le public et pour l'attachement que j'ai  
pour mon corps. Soit cœur soit imagination  
Soit le germe de mes sentiments je vous prie  
d'être bien convaincue de mon respect comme  
la compagnie de ma reconnaissance si vous en  
avez qu'elle m'a faite. je le jure sans aucun  
je la prie de croire que je m'en rapporte à sa lumiere  
et demeure avec respect Monsieur et respectueux  
1. Bathist. f. très obéissant serviteur

5.  
accélère ou diminue son feu. Dans l'autre position il  
doit être plus sus ses gardes en sousens le progrès  
de la maladie ne lui fournisse pas de suite les moyens d'agir.

3°. Si il n'en résulte qu'une simple éruption  
comme il est plus probable de le croire phisiquement.

Plus à craindre de la Necheté. Car se il est au cont-

raire qu'elle arrive par ce moyen comme le fournis

elle même la nature en que le traitement soit égal

par les mêmes symptômes que l'en suivera l'écarter

egal. Les difformités extérieures qui quelque fois

paraissent sont elles une preuve suffisante pour

l'incubation. ces exemples peu solides ne doivent

point faire varier la nature. Si il survient quel que

defauts des obligeants ataxie, il s'y en contée

un petit nombre: c'est un malheur qui n'affecte

que quelques particuliers qui ne doit point faire

conclure pour le général et pour le bien public.

4°. Il y a plus à craindre pour l'incubation

Si ce ppé admis: il est a prouvé que l'air en l'air

plus affecté et plus cette maladie sera contagieuse

malgré l'indigence des magistrats des Soins des

médécins de l'éloignement même des malades. mais

toute la Prudence peut être précisée à tout et combie

de malheurs souffriront. D'ailleurs comme l'on ne

Et D. L. T. B.

6.

Savoir, point en furets pour de nouveaux systèmes  
 toujours combattus sans raison dans nos écoles  
 où l'esprit, l'âme, le cœur, le citoyen ne forme qu'un  
 but pour le bien public et qui détourne de ce but  
 ce qui forme que d'inutiles reproches.

Je crois affirmativement que ce Principe  
 est contre tout ce qui peut en être tiré pour l'inoculation  
 par la pectate par les accidents même, dangereux à la  
 race humaine. En lui produisant crainte souveraine  
 prouve par la théorie par les observations médicales  
 persuade que ce même contact ne peut produire que  
 de mauvais effets en naissant d'autres maladies non  
 fuites de celle en même d'autres. Sans égarer à tout  
 que je vous prie Monsieur de ne point élargir  
 le but qui se présente qui est si vague seroit une  
 infinité de maux, qui surviendrait de cette inocu-  
 lation: convaincu par ce que j'ai observé sur ce  
 que je crois. que ce même Principe si il existe  
 en nous son germe se fructifiera: attendons  
 que la nature le développe: et faisons appaître  
 en l'homme de bien qu'une multitude de Maladies  
 peut en survenir: la preuve est que je pense  
 avec inquiétude que le tout ne soit pas formé ce que  
 la curation n'y réponde que du statut présent. il se suit  
 Et de L. O. T. B.

XXIV. P. 100  
Cotte Y.

F. B.

il permis d'inoculer la petite vérole puisqu'on  
en peut mourir? n'est-ce pas tenter Dieu? n'est-ce pas  
au moins s'exposer sans nécessité à avancer la mort? Ces  
questions sont principalement du ressort de la théologie,  
cependant j'en dirai deux mots afin que pour vous les  
éclaircir.

Est-il avantageux ou désavantageux pour l'humanité  
d'inoculer la petite vérole? C'est la grande question  
sur laquelle la faculté de médecine a à prononcer.  
On peut avoir la petite vérole de trois façons, naturellement,  
par contagion lorsqu'on en reçoit le virus par la bouche, par  
Lencz, par les pores de la peau &c, c'est ce qu'on peut appeler  
inoculation naturelle, ou enfin par inoculation artificielle.  
Il est démontré qu'il meurt beaucoup moins de personnes par  
cette dernière façon que par les autres. Foroit-ce qu'elle  
seroit moins dangereuse en elle-même? nulle raison ne porte  
à le croire: mais il est évident que l'avantage qu'on tire  
de l'inoculation vient de quatre sources. 1<sup>o</sup> de ce qu'on  
previent la maladie et que par conséquent on peut préparer  
le sujet par saignées, vomitifs, purgations et autres secours.  
2<sup>o</sup> de ce que l'on évite le virus en état de faire  
Lors que la maladie prend naturellement on qu'elle vient  
par contagion. 3<sup>o</sup> par ce qu'on choisit l'âge: on ne s'avise  
point d'inoculer la petite vérole à l'extrême vieillesse: on la fera  
entre quatre et dix ou douze ans. 4<sup>o</sup> on choisit la saison  
on s'abstiendra d'inoculer dans les grandes rigueurs de  
l'hiver et beaucoup plus dans les grandes chaleurs de  
l'été. 5<sup>o</sup> on a grand soin de n'inoculer la petite vérole  
qu'à des personnes en santé: on ne s'avise point de le faire  
à des personnes cacochymes, à des femmes enceintes, ou nouvellement  
accouchées, à la suite ou pendant une grande maladie, subit

F. B.

que dans les autres maladies la petite verole arrive  
 souvent dans quelque un de ces états qui la rend beaucoup  
 plus dangereuse. ainsi la position de la malade, la préparation  
 du lait qui est la suite, le choix de l'âge, de la  
 saison, de l'état actuel de la malade sont quatre grands  
 avantages qui devoient faire presumer qu'il doit poir  
 beaucoup moins de personnes par l'inoculation de la petite  
 verole que par les autres manieres de prendre cette maladie,  
 quand bien même on n'en auroit pas l'expérience,  
 mais cette expérience n'est pas équivoque et elle vient à  
 l'appuy des raisonnemens cy dessus dont elle est une suite.  
 Je pense donc que l'inoculation est avantageuse à l'humanité  
 Il me reste à répondre aux objections qu'on peut faire  
 contre cette pratique.

Doit-on donner une maladie qu'on n'aura peut être jamais?

R. Il est vray qu'il se trouve quelques personnes qui n'ont jamais  
 la petite verole, mais il est vray aussi qu'il y a quelques  
 personnes sur qui on ne peut la faire prendre par inoculation,  
 de sorte qu'il est très vray semblable qu'elle ne prend par cette  
 operation que chez les personnes qui ont en elle le levain et  
 la disposition des humeurs propres à contracter cette maladie.

D. mais n'est-il pas à craindre que ce virus inoculé et qui ne donne  
 point la petite verole ne cause quelque ravage dans l'économie  
 animale? J'ay entendu parler d'un enfant qu'on  
 est allé faire inoculer à genève, qui n'a point pris la petite  
 verole et qui depuis ce temps là est devenu cacochyme et valet  
 dinaires.

R. C'est ici précisément le hoc post hoc ergo propter hoc. et se  
 répond: lors qu'une personne va dans une maison, dans un  
 hospital dont l'air est imprégné du virus variolique, elle  
 prend la maladie ou ne la prend point, dans le premier cas,  
 on ne s'est point aperçu que ce virus qu'on a pompé par

La bouche, par le nez ou ait jamais produit et affecté  
par quelle raison le produisit-il plutôt lorsqu'il seroit  
introduit par l'insoulation? Il pourroit y en avoir d'autres  
pas toujours les mêmes ravages? 60

D. Est-il permis de faire une opération qui peut donner ou  
dormir avant la mort.

R. Lorsqu'on fait l'opération de la taille ou quelque autre  
grande opération, on s'expose à donner la mort ou du moins  
à l'avancer et par malheur on ne s'avance que trop  
souvent cependant on ne s'est point hâté d'arrêter de différer  
ces opérations.

D. Je sçai qu'on me répondra que la comparaison ne vaut  
rien, parcequ'on a des exemples propres il y a une maladie  
ou une cause de maladie, une fièvre par exemple dans la  
veste qui pourroit au jour laisser la mort.

R. Je soutiens ma comparaison en disant que quand la petite  
verole prend par insoulation, le tiers survient en lieu un  
Lévir qui cède tôt ou tard et qui pourra causer la mort  
faute de préparation et des autres avantages qui se trouvent dans  
l'insoulation.

D. inutilement ne dit-on donneroit-on la petite verole par  
insoulation; elle ne garantit pas la recidive.

R. Je réponds que cela peut être. quand on a eu la petite  
verole naturellement ou par contagion, on n'est pas exempt  
de l'avoir une seconde ou même plusieurs fois. pourquoy  
exigerait-on cet avantage de l'insoulation. L'autre la  
conséquence qu'on pourroit tirer de cette objection c'est  
qu'après avoir subi cette opération une fois, si on avoit qu'il  
fut encore resté du Lévir variolique dans le sang, si on approchoit  
encore de prendre cette maladie naturellement ou par contagion  
on pourroit s'ayer l'insoulation une seconde fois.

D. Il reste une dernière objection. ne dit-on pas trouver des virus

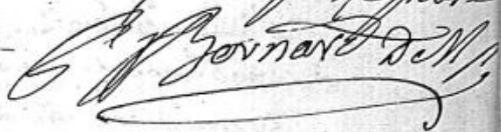
dans le sang un levain bouillonné très mauvais d'un autre  
 virus plus dangereux, soit que le prophylaxie &c.

R. La solution de cette objection pourroit être comptée pour un  
 cinquiesme avantage de l'insulation. Lors qu'on veut faire  
 cette operation on peut choisir d'être marcheur ou s'en aller par les  
 lettres de qui on a pris ce levain n'étoient atteints d'aucune  
 maladie, aucun que quand on prend ce levain par contagion  
 on n'a point de choix à faire; c'est dans une Eglise, dans une  
 autre maison que la sienne, dans un hospital, qui pourra  
 garantir que ce levain que vous avez, que vous prenez au  
 hazard sera exempt des virus que vous appréhendez. vous ne  
 pouvez faire aucun choix.

Par toutes ces raisons je crois qu'on doit en general autoriser  
 l'insulation. Je laisse ala prudence de M<sup>rs</sup> Les commissaires  
 le soin d'indiquer aux magistrats les precautions qu'on doit  
 prendre et qui s'en fera en grande partie ordonnées par  
 l'arrest du parlement.

mon avis est bien impartial, il n'est point dicté par l'intérêt,  
 je n'ai jamais inoculé la petite vérole. Je dis ce que je pense

 T. B.

 J. B. Goussier

324. Pieces  
C. 7.  
J. B.

sur admettre L'inoculation il faut luy attribuer  
des avantages tres considerables, et pres que point  
d'inconvenient, ou même aucun, ce qui n'est pas possible  
tout les avantages qu'on luy attribue nous par  
ou faux, ou rares, et toujours beaucoup au deffous  
de ce qu'on en avoit dit

D'abord en supposant l'acceptite indispenfable  
D'avoir la petite verole au moins une fois en sa vie,  
ce qui est faux, puis que des familles entieres vivent  
et meurent sans l'avoir, il faudroit que L'inoculation  
donnât une petite verole plus benigne que n'est  
ordinairement La Naturelle. mais il n'est pas en  
la disposition des inoculateurs de diriger le venin  
variables a leur gre. si cela estoit on est bien  
persuade que tous les inocules auroient eu peu  
de petite verole; n'en auroient point ete gastes,  
qu'aucun n'en seroit mort.

Des inocules ont eu peu de grains, et l'eruption  
n'a pas ete plus seure qu'une petite verole volante.  
Des inocules ont eu beaucoup de grains, ont ete  
en grand danger et tres de figures

Des inocules seduits par les flateries appurancy  
des inoculateurs, se croyant desormais a l'abri de la  
petite verole naturelle, l'ont eu de nouveau en  
rendant visites a leurs amis dans le tems de l'eruption  
et ont ete tres mal.

Des inocules sont morts, et on ne peut attribuer  
leur mort qu'a l'inoculation.

Des inocules l'ont eu de nouveau même plusieurs fois  
L'ont ete en vain, puis qu'il n'y a rien en de petite  
J. B.

4004. 4000

verole, mais il y en a d'autres maladies  
au moins aussi dangereuses que la petite verole  
naturelle de la plus méchante qualité.

Des inoculés après leur guérison apparente, ont  
eu des erysipeles de tres mauvaise espece, d'autres sont  
restés dans un état de malade qui se fait craindre  
pour leurs jours, et la crainte raisonnable d'un levain  
qui fermenteront trop tard d'une manière dangereuse  
et pourroit produire un <sup>interne</sup> dégoût cause d'une mort presque  
toujours inévitable, les a contraints de se soumettre  
à un cautere qui leur rend la vie triste et vraiment  
languissante.

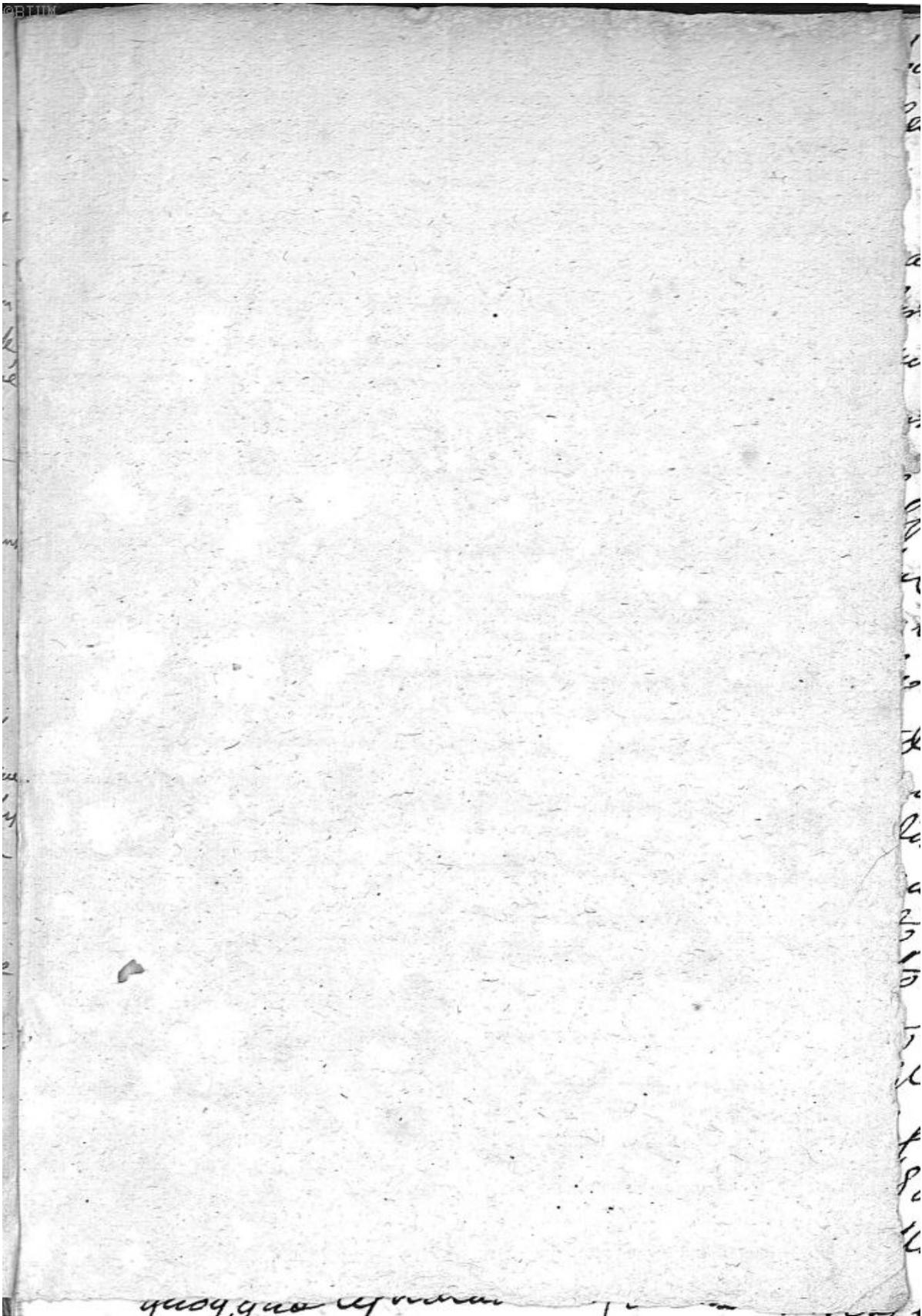
enfin des inoculés par le peu de precaution, avant  
pendant et après leur inoculation, se sont fait un  
ton considérable a eux, et aux autres qui l'ont  
essayés, rendus dangereusement malades, et  
même plusieurs en sont morts.

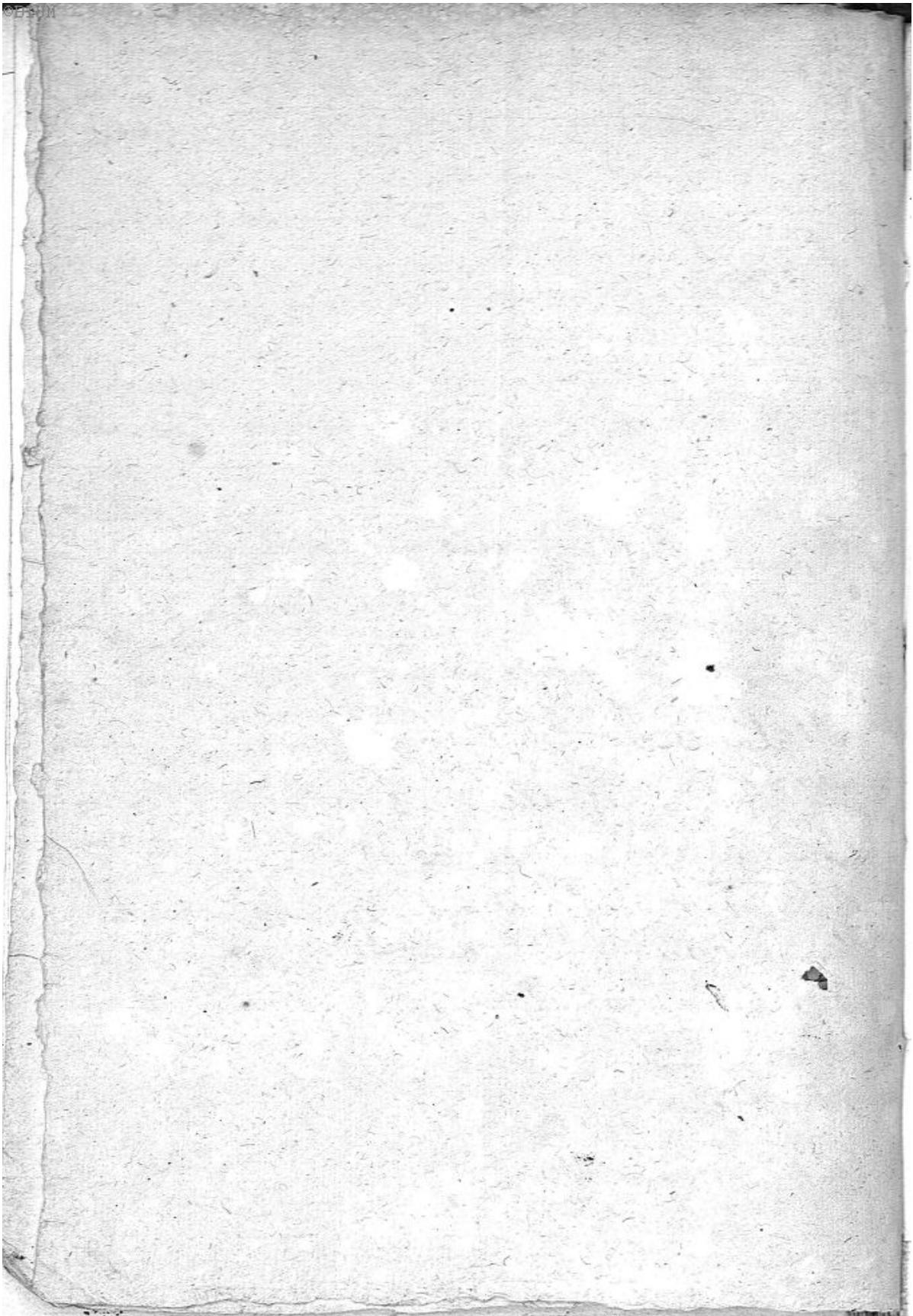
De tout cela je conclus que l'inoculation ne doit pas  
être admise; car il me paroit démontré qu'elle entraîne  
avec soy plus d'inconvénient que d'avantages; jedis plus  
ces avantages n'ont gueres lieu que dans l'intention  
des inoculateurs.

L'inoculation ne doit pas même être tolérée, car  
pour l'être il faudroit au moins égaler le bien et de  
mal; or il a été reconnu le contraire. est loinde  
diminuer les maux de l'humanité, ou les augmenter  
si on les perpetue par la pratique de l'inoculation.

Paris ce 21. juillet 1724. J.W.M.

G.D.L. J.B.





j'aurois desirai avoir plusieurs -  
observations à vous remettre  
: mais j'en ai j'avois que ce seul  
Malade, dont j'avois unis -  
l'histoire des accidens facheux que  
l'innoculation a produit chez un  
Malade: je souhaite quelle puisse  
faire ouvrir les yeux des partisans  
de l'innoculation  
je suis avec respect

Monsieur  
G. B.

Vostre tres humble  
et tres dev. serviteur  
Chevalier

à Paris le 6 juillet 1724

Monsieur

J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 10 courant  
 relative à la question de savoir si l'on peut  
 admettre que le sang artériel est plus riche  
 en oxygène que le sang veineux. Je vous prie  
 d'excuser l'absence de réponse que je vous envoie  
 aujourd'hui. Je suis en ce moment à l'étranger  
 et n'ai pu consacrer le temps nécessaire à la  
 rédaction d'une réponse satisfaisante. Je vous  
 prie de m'excuser de ne pas vous avoir écrit plus  
 tôt. Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance  
 de ma haute estime et de mon respectueux  
 attachement.

J. B.

xxvij<sup>e</sup> Rec  
Cote AA.

J. B.

Observation sur une petite Vérole (3)

je me jurois, et le suivois de pres  
qui seuroit Suicy, d'une Vérole

Le 24 Decembre 1762, d'Al. + + memoire Cherchez  
pour me dire, qu'il vouloit faire jurer son fils  
son fils, qu'il craignoit de perdre de la petite Vérole  
Naturelle: les effets Merveilleux, d'Al. + +  
(me dit le pere), que nous amouvent tous les ouvrages  
periodiques, mout enfin, moy le mon épouse  
determinés à faire jurer son fils, la confiance  
que moy le mon épouse avions en vous & elle  
de son fils, nous engageant à vous le mettre  
entre des mains pour d'insculer, avant de le faire.  
Nous croyons devoir en confier à nos grands  
peres; j'eus fait la Revenue le 10 Janvier 1763  
Le pere me renvoye Cherchez, me dit en  
m'abordant, Monsieur, nous sommes tous  
determinés, pour jurer son fils, Monsieur, en me  
presentant son fils: des aujourd'hui, il sera  
saigné, si vous le jugez à propos: j'eus fait  
saigner deux fois le jurois trois fois, sans lausim  
fait Vomir, par la Revenue du Malade  
quoy, que le Malade en comut les bons effets  
et agé de 20 ans, avec beaucoup de petit  
Le Malade perale, on me chercha, de Cherchez  
un enfant, dont la petite Vérole fut d'une  
bonne qualité le né de parents sains: apres  
avoir fait toutes les perquisitions que j'eus  
J. B.

Nécessaires: j'elchois un enfant âgé de six  
ans, né de père & mère très sains, que j'e connus  
depuis 1742, Cet enfant étoit au 4. jour  
de sa petite Vérole d'écrite sans malignité.  
Ce que j'elctois: je n'e fust plus que, t'en que  
d'auoin du jus Vaccinique de se même enfant  
Ce que j'e fust en crevant plusieurs Bouts  
à la succion d'une Gatte que j'e plier en t'en  
je Rec'e le jus dans une petite Bouteille que  
je bouchai bien, j'arrivai deux heures après  
chez le malade, le Chirurgien qui m'y attendoit  
appliqua à la cuisse une emplâtre épispastique  
Corrente en partie du jus que j'e Venois  
de Rec'e

Je n'avois préféré l'incision à l'emplâtre  
: mais le malade ~~après~~ les parents  
s'y opposerent. 30 heures après, j'e fust de  
l'emplâtre: Dans le pansement, je fust mettre  
de Nouveau jus: Le Malade n'e sentit, ny  
maux <sup>dents</sup> de dents, ny Nausées, ny anxiété, ny  
Coulées, que j'e doutois de l'effet du Remède  
jusqu'au 2. jour, qu'il se plaignit d'un petit  
Mal de dents & un peu de fièvre, le lendemain  
le 3. jour de suppuration du Pansement, après  
avoir examiné le malade, j'e trouvai peu  
de fièvre quelques Bouts qui se manifestoit  
sur le Visage, le seu la poitrine, enfin dans  
la face de trois autres jours l'éruption fust  
T. B.

faits, & la suppuration en parut le space de  
tems fort complete: mais cette hpee de petite  
Vérole fut diserte, le space sans accidens  
de suppuration le fist fort humement, le 14 je  
jungeai le malade en la space de 12 jours quatre  
fois, ce qui fait en tout 9 purgations

Janvier que j'estoit sur pied de voir des boutons  
de 6. jours; j'eust attendus de rupture que le 9. ou 10.  
jour; quoy qu'il en soit le malade fut  
presqu'entièrement retabluy à la fin de février; au mois  
de May 1763 j'eluy fist prendre du lait d'asnes  
apres l'avoir bien preparé

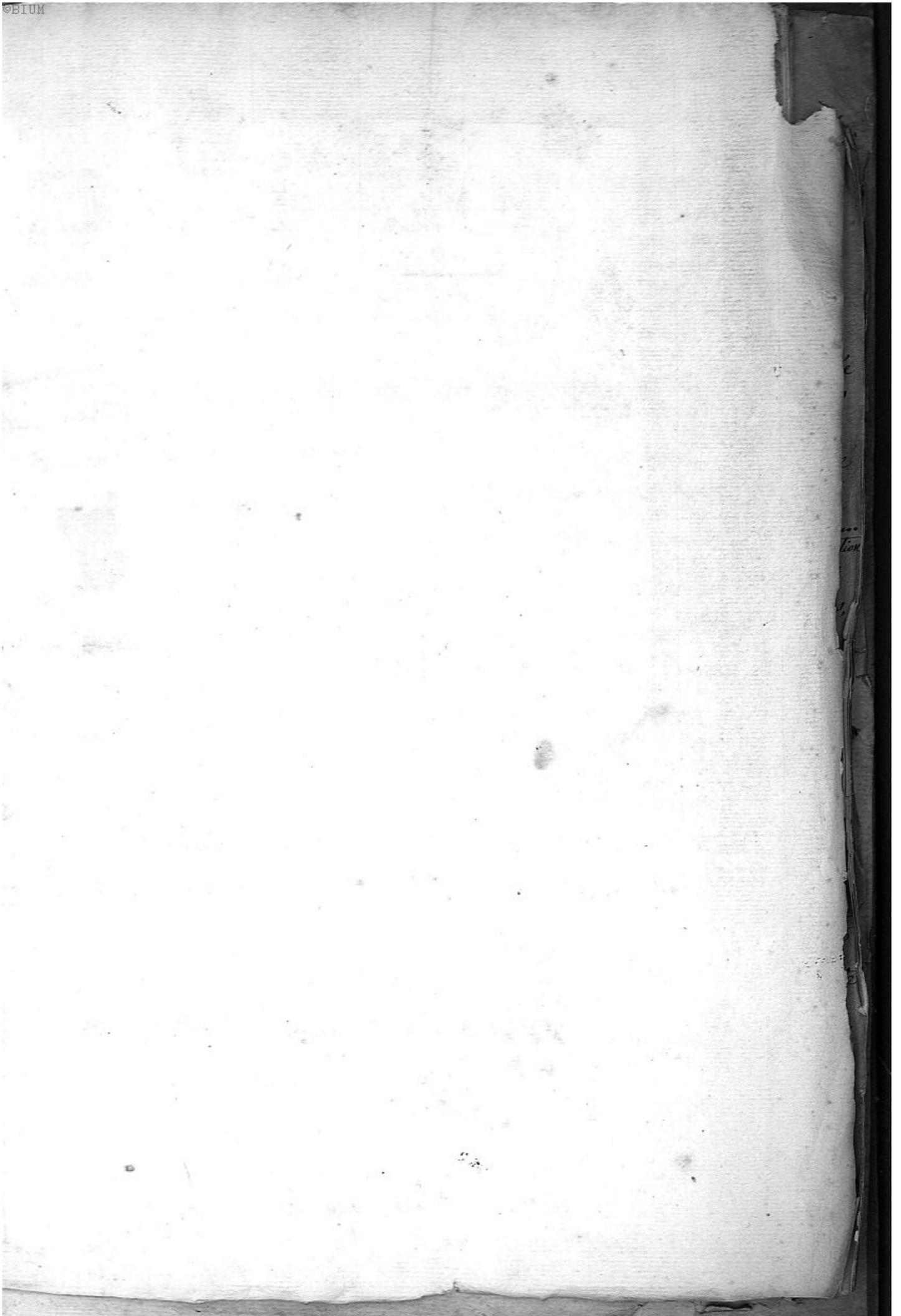
Le 29 may 1763 à neuf heures du soir  
Le Malade me vint trouver le me dit, Monsieur  
j'ai une descente qui m'inquiete beaucoup —  
je vous prie de l'examiner: ce qui fut fait  
aussy tôt: cette prétendue descente, estoit une  
grosneur dans les glandes inguinales, de la  
grosneur d'une noix tres dure & tres douloureuse  
sans vomissemens, ny autres accidens, que de  
grosne le malade en marchand: fit accident  
mobligé à faire à mon Malade toutes  
les questions nécessaires: le malade me demanda  
de quelle espece estoit sa descente: j'eluy dis  
est un poulain, je ne protesta jamais, j'amen  
Vus ny filles ny femmes, ny même couché avec  
personne: il me quitta sur les onze heures  
du soir: j'eluy promis de le revoir  
1763 15.

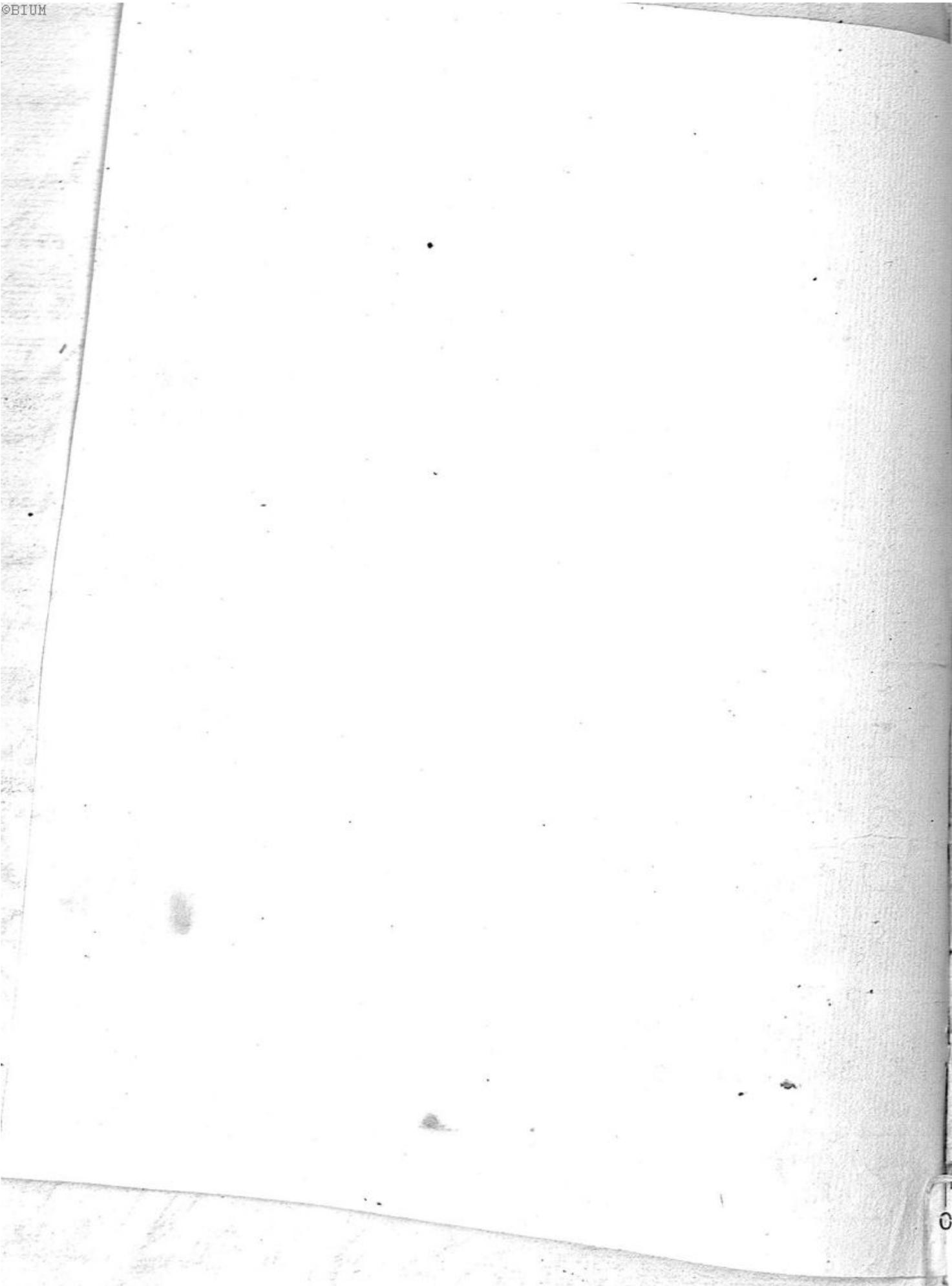
Le lendemain Matin, arrivés chez  
le Malade, j'etois avec la grosseur un peu  
augmentée, & Nouvelles demandes, & Mesme  
Reponses de la part du Malade: j'ai de plus  
Monsieur, medit le malade, du meme Coste  
deux mes dardes sous laiffelle, sort dont  
encore un autre pouldain: apres avoir  
examine: j'etois avec plusieurs glandes  
axillaires engorgees: je pris un tou plus, et lui  
à mon tou, le jadis au Malade que je pensois  
qu'il avoit été un quel que pes chelesse  
; sa Reponse fut plainne d'airie, du simple  
Monsieur, il faut Couster, le un in Ceque  
des ourils deuidena, qu'il étoit de toute  
d'urrité de parler à Monsieur son pere  
a quoy le malade consentit, lequel fut chequité  
sur l'heure

Cet illustre Magistrate, du mabordant  
medit, Monsieur, j'en suis d'un une surprise  
sans égale, quoy mon fils à la grande  
Maladie! Ne d'un pere le d'une pere qui  
nont jamais connus le libettinage, mon fils que  
j'ai fait elever sous mes yeux, qui vous  
assure, qu'il n'a jamais vu ny fille, ny  
femmes, j'en ne puis me figurer qu'il ait cette  
Maladie; j'en luy proposerai une Consultation  
pour le lendemain, de dames les  
genissimus l'impairte du pere le du Malade  
F. B.

après les avoir consultés autant que je le  
pû; je les quittai; j'eus trois jours sans  
entendre parler d'eux: le 4<sup>e</sup> juin 1663, on  
me renvoya chercher; le père me demanda  
ce que j'é voulois faire de son fils, ce que j'ai  
eu l'honneur de vous dire, Monsieur; j'eus  
demande mes consultations, (Supposée quelle  
ne soit pas faite) avec deux médecins: le père  
me répondit qu'il ne croyoit point  
qu'il faillit sauver son fils: pendant  
notre conversation arriva un certain  
jeune homme, qui me tira en particulier pour  
savoir ce que j'é pensois de la maladie de son  
cher parent; j'eus dit ce que je savois le que j'é  
supposois de faire: assemblée de mes confrères  
elle me répondit, Monsieur, j'ai que le  
Chirurgien majeur de l'hôtel dieu a été  
consulté, le vedit que le malade étoit  
dans le cas de passer les grands Remèdes:  
j'en entendû dire qu'on avoit consulté  
deux médecins de la faculté: dont j'é ne souven  
ni les noms ni les personnes: tant que j'ai  
pu savoir, est qu'ils ont dit, que c'étoit  
un mal Vénérien: j'eus renvoya au père le  
j'eus demandai sa décision; que mon fils  
passer les Remèdes son, vos yeux, et que vous  
de traiter comme votre fils, sans s'arrêter  
chez moy, à condition que vous m'assurerez  
qu'il n'y ait rien à craindre pour nous, ni  
pour vous.

Nos domestiques: (que j'envoy assavoir  
Le Malade a été préparé par les Remèdes  
Généraux, après 12 Bains domestiques, & par  
deux onces d'Hydragogue, a partie égale de sonne  
et de Mercure ~~purifié~~ Purifié de son Cinabre  
et a été 25 jours dans les linges, il a un peu  
saliné, a discontinué de salivation, sont survenus  
des sueurs abondantes, les gresleux ont totalement  
disparus, il jouit d'une santé parfaite, ayant  
Vû hier, vos titres, Monsieur tout, les  
Conséquences que vous jugez à propos,  
Mon Malade est malade, il prétend que le Vice  
Vénériel lui a été communiqué par le virus  
Variolique de l'Inoculation; j'en pense pas qu'il  
soit dans l'erreur, il n'est pas fautif de la  
petite Vénole inoculée; pour moy, Monsieur  
je vous proteste que jusques présent, j'en ai fait  
à personne de se faire inoculer, malgré les promesses  
des partisans de l'Inoculation; je ne vous rapporte  
point j'ay ny speculation, ny Valriage, je vous  
rapporte des faits à Paris le 6 juillet 1764  
Chevalier Docteur Régent  
de la Faculté de médecine en  
l'Université de Paris  
G.D. J.B.





xxvij. Piece  
Cote BB.  
G.D.L. T.B.

66

Reflexions sur l'inoculation de la petite verole adressées à  
Messieurs les Commissaires chargés par la faculté de médecine  
d'examiner les avantages et les disadvantages de cette pratique, en consé-  
quence de l'arrêt du parlement du 4 juin 1763.

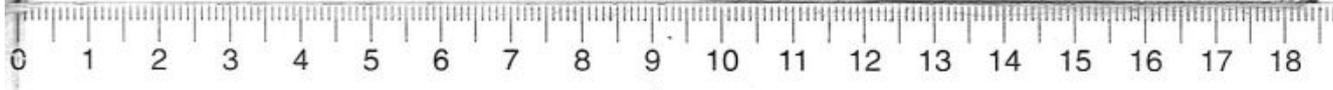
Si avant que l'inoculation fut connue dans nos climats quelque citoyen  
touché des accidens affreux qui accompagnent la petite verole naturelle,  
eut proposé de communiquer cette maladie aux enfans, chez les quels elle  
est constamment plus benigne, comme un moyen capable de les arracher  
aux dangers aux quels cette maladie les exposoit s'ils en étoient  
atteints dans un age plus avancé et dans des circonstances moins favorables,

(1) M. Hans Sloane inocula en 1721 des enfans de la prin-  
cesse de Galles.  
(2) C'est M. Arbuthnot qui a répondu aux objections de Wagstaff, si j'en venoit revoir  
villes depuis.  
(3) Mead de variolis et morbillis. Edit. de Paris. par M. Lorry.  
(4) Voyez la lettre à la gloire de la Mémoire.  
(5) Dupart sur la petite verole elle suite de son espai-  
sur les fièvres.  
(6) M. de Haën avoit avancé que ce grand homme avoit changé d'opinion sur la nature de M. Lépôt à cet article de ses questions de M. de Haën. p. 9. de sa Lettre à ce médecin.  
(7) Lettre de M. Schwenké à M. Chais dans un Recueil publié en 1755 à de Haën pour de l'élite de l'Académie sur quelques pièces importantes sur l'inoculation.  
(8) M. Worf a reculé les principes de la médecine d'Honneur.  
(9) Observations de M. Lorry sur les variolines et sur les morbilli.  
(10) De febre variolosa in medicina rationali sistemat. tom. IV.  
(11) De methodo morborum variolae cognita per inoculationem magno pro inoculatione argumentis.  
(12) inoculation justificata p. 13 M. De Haën inocula sa propre fille.

je ne doute pas que les médecins instruits n'eussent applaudi à ce projet, comme à une idée sublime, qu'ils n'eussent desiré qu'on en fit l'expérience, et que tous ceux qui auroient eu quelque amour pour l'humanité, n'eussent fait des vœux pour son succès. Mais l'inoculation se présente aujourd'hui avec bien plus d'avantages, des milliers d'opiniens attestent son utilité; aussi a-t-elle obtenu le suffrage de tout ce que l'Europe a eu de grands médecins depuis quarante ans. Les Hans Sloane, Les Arbuthnot, Les Mead, Les Brinley, Les Huxam, en Angleterre; Les Bourhaave, Les Schwenké en Hollande; Les Worf, Les Eller, Les Hoffmann, Les Cralle en Allemagne; Les Haller, Les Lépôt en Suisse s'en sont hautement déclarés ses partisans. Seroit-il possible que ses succès n'eussent été que des illusions, et que tous ces grands hommes eussent été séduits par des expériences trompeuses? C'est ce que nous nous proposons d'examiner dans ce mémoire pour satisfaire au devoir que la Faculté nous impose.

Ce n'est pas ici le lieu de donner une histoire complète de la petite verole; cependant nous ne croyons pas pouvoir nous dispenser de présenter quelques uns des traits qui la caractérisent, ils pourront nous servir de guides dans l'examen de la question soumise à la décision de la Faculté.

G.D.L. T.B.



1° La petite verole attaque presque tous les hommes, et il n'en est qu'un  
 très petit nombre, qui parviennent à un âge avancé sans lui avoir payé  
 le tribut: c'est un fait dont tous les médecins conviennent. Je ne m'attache-  
 rai donc point à le prouver; je ne pourrais le faire qu'en rapportant le  
 témoignage des auteurs qui ont écrit sur cette maladie, leurs ouvrages  
 sont trop connus et illustrent les Compagnons pour que je ne me sois pas  
 dispensé de le leur mettre sous les yeux.

2° Il est rare qu'un homme qui a été une fois attaqué de la petite verole  
 ait une seconde. Des auteurs très respectables assurent n'avoir jamais  
 vu dans le cours d'une longue pratique, la petite verole attaquer deux fois  
 la même personne: les exemples du contraire qu'on trouve dans quelques  
 auteurs, (2) et ceux que quelques médecins citent, sont si peu nombreux,  
 qu'on ne hazardera rien de dire que c'est un cas très rare. S'il restait quelque  
 doute sur ce sujet, qui peut mieux que la faculté décider la question? —  
 quelle inconvénient les membres, et quelle les obligent à déclarer les personnes  
 qu'ils ont traitées deux fois de la petite verole.

3° La petite verole est une maladie si contagieuse qu'Hoffmann ne  
 ballance pas à la regarder comme la plus contagieuse de toutes les maladies  
 après la peste. ainsi je ois prouver sans crainte de me tromper  
 par que la plus grande nombre des malades qui sont atteints de cette cruelle  
 maladie la reçoivent par contagion.

4° Il y a des petites veroles si bénignes qu'elles ne demandent aucun  
 secours, et dans les quelles même de légers erreurs dans le régime n'ont  
 guère plus d'inconvénient que dans la pleure santé. Il en est d'autres au  
 contraire d'un caractère si malin que les secours les mieux administrés  
 sont presque toujours insuffisants, et que le malade périt malgré tous  
 les soins des médecins les plus habiles et les plus attentifs. Enfin il y en a  
 une troisième espèce dans les quelles les remèdes régulièrement administrés  
 triomphent fréquemment de la maladie.

5° Il y a des pays où les petites veroles sont à peu constamment bénignes, il  
 y regne cependant quelques fois des petites veroles très malignes: il y en a  
 d'autres où elles sont plus communément dangereuses. En général elles sont  
 moins funestes pour les enfants que pour les adultes, pour les gens sobres et  
 tempérés que pour ceux qui sont adonnés à la bonne chère et aux boisons  
 fermentées; pour les gens qui ont les humeurs saines que pour ceux qui

(1) Je me contenterai de  
 rapporter ce fait par  
 de Sennot. et par  
 ont été accablés (par  
 ce principe prouvé par  
 quod viderunt variolam  
 moribus omnes homines  
 nisi mori ex alia causa  
 preveniant, invadere.

(2) Matullus Donatus en  
 cite un seul exemple, dans  
 Boisot, auteur anglais un  
 autre, Giovanni Borelli un  
 autre. M. De Noncadi en  
 cite un grand nombre  
 il hazarda tant d'autres  
 choses qu'on ne peut pas  
 en rapporter à son ma-  
 tade d'exemple de com-  
 Behrens est le seul avari-

M. De Haen dit que cela  
 n'est pas rare il ne rap-  
 ce pendant que le fait de  
 célèbre Cowram l'émou-  
 morte de petite verole, par  
 nelle après avoir été en-  
 calé. M. Beer dans  
 une thèse putema cette  
 à Leipzig sous le titre de  
 Variolarum extirpatione  
 insitio ni substitutio en-  
 cite aussi un exemple  
 unique.

(3) M. Beer dans la thèse  
 que nous venons de citer  
 sentent même qu'on ne  
 que par cette voie

les ont affectées de quelque vice particulier, pour les gens de la campagne que pour les habitans des grandes villes sont le lieu encreux ordinairement les forces vitales; c'est pour quoi elles sont si dangereuses à Paris, Londres Constantinople &c.

Si les hommes étoient communément exposés à avoir plusieurs fois en leur vie la petite verole naturelle, l'incubation seroit insuffisante et par conséquent elle iuroit être rejetée. Si la petite verole étoit toujours bénigne, ou bien si l'on avoit une Méthode de la traiter qui répondit constamment aux vues des Médecins, et qu'on fut assuré de guérir tous ceux qui en sont atteints, il faudroit la rejeter encore parce qu'elle seroit superflue et qu'on ne couvreroit aucun risque en attendant la petite verole naturelle. Mais il s'en faut de beaucoup que les choses soient ainsi: ceux qui s'élèvent le plus contre l'incubation conviennent, qu'il est très rare qu'on soit attaqué deux fois de la petite verole; et il n'est pas de Médecin un peu employé qui n'ait eu plus d'une fois occasion de sentir de l'insuffisance des Méthodes les plus vantées, ou qui n'ait eu lieu de vérifier cette remarque de M. Eller (2): *quamvis autem omnia que ad morbum hunc superandum ars et experientia suggerit, adminicula prole fuerint adhibita, fatari tamen saepius cogimur, quod interdum docta plus valet arte malum, isto temporis tempore cum Epidemice grassari inceperint variola, ubi in regionibus quibusdam hactenus pars quaedam qui huius morbo corripuntur, sanitate reddunt.* C'est du moins l'aveu qu'ont fait tous les grands praticiens Sydenham (3) Morton (4) Freind (5) Mead (6) Huxum (7) Boerhaave (8) Hoffmann (9) Helvetius (10) &c. on ne peut donc après s'étonner que M. De Haen ait regardé la petite verole comme une maladie peu dangereuse, et qu'il est toujours possible de guérir, surtout si l'on réfléchit à la méthode qu'il propose pour toutes les espèces.

Puis donc que presque tous les hommes doivent payer une fois en leur vie le tribut à la petite verole, que la petite verole peut leur faire courir les plus grands risques, je ne vois pas, s'il est un moyen de leur faire éviter ces dangers, ou ceux qui revient au même de leur procurer constamment une petite verole de l'espèce la plus bénigne, je ne vois pas dis-je qu'il soit permis  
G. L. J. B.

(1) Pl. C.

- (2) Dispert. Epistol. ad Guell. Cole.
- (3) Hist. variol. in tract. de febr. inflamm. universabl.
- (4) Epist. de quib. variolan. generib.
- (5) De Variolis et morbillis.
- (6) Disp. sur la petite verole.
- (7) Aphor. 1403.
- (8) De febre variolosa.
- (9) De la petite verole.

de révoquer en doute que les médecins ne puissent et même ne doivent  
l'embrasser et la mettre en usage. Ils doivent se considérer comme des  
surveillans placés aux bords d'un fleuve pour arrêter les voyageurs  
des lieux où il est queable: seroient-ils ensembles de les laisser se livrer  
à l'impétuosité des flots, sous prétexte qu'ils sont toujours prêts à porter  
du secours à ceux qui seroient en danger, au risque de se priver leur  
en fournis que d'insuffisants.

On a si fort senti la nécessité de procurer une petite verole bénigne  
si cela étoit possible, que dans une infinité de pays, on est dans l'usage  
lorsque la petite verole est de bonne espèce, non seulement de laisser commu-  
niquer librement mais même de faire coucher les enfans qui se portent  
bien, avec ceux qui sont atteints de cette maladie afin qu'ils prennent  
l'infection, persuadés qu'on est que c'est un moyen  <sup>sûr</sup>  de les mettre à l'abri de  
les ravages aux quels ils auroient été exposés s'ils l'eussent eue dans le  
temps, vu elle est d'un mauvais caractère. M. Schwenke dans sa lettre  
déjà citée rapporte que c'est un usage commun en Hollande lorsqu'un  
enfant a la petite verole dans une famille, de permettre à ses frères et à  
ses sœurs d'approcher de lui, ou de les renfermer dans le même appartement  
pour qu'ils prennent la contagion. M. Beer dans la thèse dont nous  
avons fait mention assure que le même usage est établi en Allemagne  
j'ay vu pratiquer la même chose dans le paysord; un de mes cousins  
germains aujourd'hui religieux Recollet à La Rochelle et qui n'avoit  
pour lors que cinq à six ans fut attaqué d'une petite verole très bénigne,  
non seulement on n'éloigna pas sa sœur qui avoit à peine quatre ans,  
mais encore tous les enfans de son âge ne cessèrent pas pour cela de  
venir jouer avec lui. Il y en eut trois ou quatre qui prirent la maladie  
entre autre sa sœur, ils guerirent tous sans le secours d'aucun remède, et  
presque sans garder aucun régime. On a fait plus le même M. Schwenke  
assure avoir appris que dans le Duché de Clèves et dans le comté de Meurs  
en Westphalie on prenoit des pustules variolueuses en maturité de dessus le  
corps de quelqu'un qui avoit la petite verole, qu'on en frottoit bien le  
dessus de la main ou le bras de ceux à qui on vouloit la communiquer, et que

de cette manière on réussit à donner avec le même succès, cette contagion à quantité de personnes dans une même saison; M. Jovin dans sa lettre à M. le Comte de Cotenworth rapporte le même énoncé du pays de Galles. cette dernière méthode se différencie point de l'inoculation; mais la première est-elle sans inconvénient? est-elle aussi sûre que l'inoculation? c'est ce que nous discuterons après que nous aurons examiné si le petite variole qu'on communique par l'inoculation est aussi bénigne que les praticiens le croient; je vais rapporter ce que j'ai vu moi-même et ce que mes recherches m'ont fait découvrir.

M. Tronchin étant venu à Paris en 1758 pour inoculer les enfans de Mgr. le Duc d'Orléans, M. D'Hericourt intendant de la marine desira profiter de cette occasion pour procurer le même avantage à son fils unique, dont il m'avoit confié l'éducation. nous vîmes ensemble M. Tronchin à qui je rendis compte du tempérament de l'enfant, qu'il jugea propre à subir l'inoculation après l'avoir examiné. je me chargeai de le préparer ce qui me donna occasion de voir presque tous les jours M. Tronchin soit chez lui, soit au Palais Royal, et d'être instruit jour par jour de l'état de ses inoculés. Lorsque Mgr. le Duc de Chartres et M<sup>lle</sup> De Montpensier furent parfaitement établis M. Tronchin revint chez lui où j'avois retenu un appartement; j'allai m'y établir le 10 avril avec mon élève, j'y trouvai M<sup>lle</sup> De V... qui y avoit aussi loué une chambre pour faire inoculer M<sup>lle</sup> sa fille cadette. je rendrai un compte détaillé de ces deux inoculations après que j'aurai dit un mot du tempérament de M. D'Hericourt le fils et de la préparation qu'il subit.

C'étoit un enfant de 12 ans d'un tempérament flux et délicat — sujet à des hémorragies du nez, qui étoient quelques fois si abondantes qu'elles le faisoient tomber en faiblesse, et à de fréquens écoulemens; D'ailleurs depuis six ans que je l'avois sous ma direction, je ne lui avois pas vu le moindre accès de fièvre. À commencer du 13 mars jus qu'au jour de son inoculation, on lui retrancha la moitié des alimens qu'il

J. B.

avoit coutume de prendre; il ne veult que de potages, de ris, de semoule  
de lait chauffé au bain-marie, de veau, de mouton, de volaille rotis ou  
bouillis et de quelques espèces de legumes, tels que des laitues, des épinards  
Et M. Bronchin lui avoit interdit le bœuf, le gibier, les ragoûts, les  
legumes à gouffe et le lait bouilli. tous les soirs il trempoit pendant une  
demie heure ses jambes dans l'eau tiède.

Le 11 avril M. St Martin chirurgien ordinaire de Mgr Le Duc De  
Chartras lui appliqua un petit vésicatoire à la partie supérieure interne  
de chaque jambe: le lendemain matin il ouvrit les ampoules et ayant  
enlevé l'épiderme il y plaça des fils imbus du pus variolique. Le  
sur lendemain de cette application on leva l'appareil et on pansa les  
playes avec un digestif ce qu'on continua les jours suivans. Depuis ce  
moment jus qu'à celui où la fièvre survint M. D'Hericourt le fils,  
ne veult que de potages, de legumes et de fruits cuits; sa boisson  
ordinaire étoit une decoction d'orge. pendant tout le tems que la  
fièvre dura il ne prit que de l'eau d'orge pour toute boisson et tout  
aliment: dès qu'elle eut cessé il reprit le même régime qu'auparavant,  
il ne recommença à manger de la viande que lorsque la desiccation  
fut finie. six grains de nitre de trois en trois heures qu'il a continué  
depuis le moment de l'inoculation jus qu'au tems où les pustules ont  
commencé à suppurer, et quelques lavemens ont été les seuls remèdes  
dont il ait fait usage.

Le 6<sup>e</sup> jour après l'application des fils on apperçut autour de chaque  
playe un cercle rouge, et elles commencèrent à s'excorier, ce qui indiqua  
que la petite vérole avoit pris.

Le 8 le malade commença à sentir un peu d'embaras et de mal à  
la tête, les glandes inguinales sur tout celles du côté droit se gonflerent.

Le 9 ces mêmes glandes devinrent sensibles et douloureuses, la fièvre se  
declara sur les neuf heures du matin, elle ne fut pas considérable tout  
le jour là.

Elle fut énorme presque tout le lendemain 10<sup>e</sup> jour depuis l'inocula-  
tion, elle augmenta sur les 7 heures du soir et fut accompagnée d'un  
léger délire, qui dura toute la nuit et tout le lendemain, jus qu'à la même

heures. malgré cela la fièvre n'étoit pas violente. je commençai à apper-  
cevoir le soir du 10<sup>e</sup> jour les traces de quelques boutons sur la poitrine  
de 11 il survint une petite hémorragie du nez le matin vers les huit heures  
la fièvre tomba considérablement à 7 heures du soir, et il n'en restoit plus le  
lendemain matin. l'éruption continua à se faire tout ce jour et la nuit  
suivante.

Le 12 le malade fut sans fièvre à son réveil, et il n'en a pas eu depuis,  
il survint cependant une seconde hémorragie du nez; l'éruption fut achevée  
ce jour là.

66  
66 Le 13 les boutons grossirent à vue d'œil, il y en eut même quelques  
uns qui commencèrent à blanchir; j'en comptai sixante six sur le visage,  
il pouvoit y en avoir environ autant sur le reste du corps; et ils étoient  
tous distincts et entourés d'un cercle rouge à leur base.

Le 15 les boutons étoient en pleine suppuration: les plaies qui avoient  
paru presque sèches et recouvertes d'une escarre brune pendant tout le  
tems de la fièvre et de l'éruption commencèrent à suppurer abondamment.

Le malade eut pendant trois ou quatre jours le visage et les yeux  
gonflés; ces derniers étoient rouges et larmoyans et avoient peine à  
soutenir la lumière du jour, mais ces accidens se dissipèrent en peu de jours  
et le soir M. H. Manteur les ouvrit pour imbibber des fils du pus qu'ils  
contenoient, ce qui retarda considérablement l'exsiccation, qui ne fut achevée  
que le 24 jour. les plaies suppurerent encore une quinzaine de jours.

22

Le 27 jours depuis l'inoculation c'est-à-dire le 17<sup>e</sup> depuis l'éruption, on  
commença à appercevoir un peu d'éréthysme au visage et autour de la  
plaie de la jambe gauche. M. Funchin ordonna pour lors un purgatif  
composé de six grains de diacorde, douze grains de nitre et un gros  
de sucre partagé en deux doses, pour prendre l'une le soir en se couchant  
et l'autre le lendemain matin: ce purgatif fit effet mais n'empêcha  
pas l'éréthysme de continuer, ce qui obligea de le réitérer; M. D'Hericourt  
prit les deux doses en deux jours, elles n'opèrent que la seconde, l'éréthysme  
ne fut entièrement dissipé que deux ou trois jours après. M. D'Hericourt  
le fils a été sujet pendant quatre ans aux retours de cette humeur érup-  
tatoire, il en a été délivré à la fin par l'usage d'une tisane sudorifique et

F. B.

*Original de l'original  
dans le cabinet de la Faculté  
de Médecine de Paris  
le 27 de novembre 1780  
par le docteur F. B.*

curative. Sa santé n'a été ni trébuchée, ni améliorée par cette opération, il est toujours d'une santé assez délicate sans cependant avoir éprouvé aucune maladie depuis cette époque, si l'on en excepte les éruptions, qui même n'ont jamais été accompagnées de fièvre.

Je ne dois pas oublier de dire que je couchai pendant tout ce temps dans la même chambre que M. D'Hericourt le fils, nos lits n'étoient même pas séparés par un rideau. S'il étoit ordinaire qu'on eût deux fois la petite vérole j'aurois difficilement échappé à l'infection; mais j'avois eu cette maladie à l'âge de 7 ans, et ce n'étoit pas la première fois que je m'exposois à la contagion, ayant suivi avec beaucoup d'affiduité depuis l'année 1744 jus qu'à la fin de 1749 l'hôpital de Bordeaux, où j'avois eu occasion de voir et d'approcher d'un grand nombre de gens atteints de la petite vérole, cette ville ayant été affligée dans cet espace de temps de deux ou trois épidémies très cruelles.

M<sup>lle</sup> De V... âgée seulement de 7 ans étoit d'une constitution encore plus délicate que M. D'Hericourt. sa maigreur et la couleur de son teint indiquoient suffisamment la faiblesse de son tempérament. Elle fut inoculée le même jour que M. D'Hericourt, on aperçut le 3<sup>e</sup> jour les marques de l'infection par le cercle rouge qui s'étoit formé autour des playes.

Le 5<sup>e</sup> jour elle fut prise de la fièvre qui ne fut pas considérable; elle augmenta un peu le six; elle fut encore plus forte le 7, elle parut accablée tout le jour la nuit elle fut agitée par des rêves.

Elle passa toute la journée du 8 dans un grand accablement, elle vomit quatre fois dans l'après midi; la 4<sup>e</sup> fois il y avoit du sang dans la matière de son vomissement; mais il y avoit lieu de presumer qu'il venoit du nez parce qu'elle se tenoit couchée sur le dos et que s'étant mouchée l'instant d'après, le nez lui saigna abondamment. Elle vomit une cinquième fois et elle eut un second saignement de nez dans la nuit.

Les vomissements continuèrent toute la journée du 9 elle saigna du nez pour la troisième fois dans l'après midi; l'éruption commença à se faire sur le soir.

Le 10 la fièvre diminua considérablement il survint une 4<sup>e</sup> hémorragie du nez qui fut la dernière: l'éruption continua quelques boutons commencèrent même à blanchir.

Le 11 La suppuration commença à s'établir dans les playes, celle des boutons fut achevée le 15<sup>e</sup> jour de l'inoculation, qui étoit le 7 de l'éruption. Le 20 toutes les croûtes étoient tombées, il y avoit plusieurs boutons qui avoient disparu sans suppurer. M<sup>lle</sup> De P... eut aussi une éruption au visage, mais qui n'a point eu de rechute comme celui de M. D'Hericourt. Je n'ay pas appris que cette demoiselle ait eu lieu de se repentir de s'être soumise à cette opération, je suis assuré qu'elle jouit aujourd'hui de la meilleure santé.

Toutes les personnes que M. Gronchin inocula dans le même tems et dont je recueillis l'histoire, eurent des petites veroles aussi benignes que celle de M. D'Hericourt: ces personnes sont M. de La Roche, M. de Montpenier, M. Luroyot alors maître des requêtes, aujourd'hui intendant de Limoges, qui nous succéda dans l'appartement que nous avions occupé dans la maison où logeoit M. Gronchin, M<sup>lle</sup> De Forcalquier, M<sup>lle</sup> La marquise de Villeroi, Le neveu de M. De La Tour, le fils de M. Le Duc D'Estillac; M. Gronchin inocula encore quelques autres personnes mais dont je ne recueillis pas l'histoire.

Je joindrai à ces faits dont j'ay été informé immédiatement quelques uns de ceux qu'on trouve dans les écrits qui ont paru en faveur de l'inoculation je ne choisirois que ceux qui ne sont pas contestés. M. Jevin qui a fait des recherches infinies sur tout ce qui s'est passé au sujet de l'inoculation, avoit trouvé qu'en Amérique ou des gens sans lumière et sans expérience avoient inoculé indistinctement toute sorte de sujets, il étoit mort un inoculé sur 60, qu'à Londres avant qu'on ne prit toutes les précautions nécessaires il en mourroit un sur 91: depuis ce tems M. Ramby a inoculé au moins 1600 personnes sans en perdre une seule; M. Middleton 1000 avec la même succès; M. Winchestre chirurgien de l'hôpital des enfans trouvés 556 sans en perdre qu'un seul. Le D<sup>r</sup> Langrish sur 2000 inoculés n'a vu périr que deux femmes enceintes qui avoient été inoculées contre l'avis du medecin; M. Brewin assure que

(1) Voyez la lettre de M. sur 200 personnes qui'il a inoculées se portant bien aucune n'a péri? Chois à M. Schwentera & M. Mead (2) parle d'un pere de famille de l'île St Christophe qui inocula

(2) De variolis et morbillis Cap. de inoculatione

M. de J. B.

300 regnes sans en perdre un seul. En 1746 on fonda à Londres une maison de charité tant pour inoculer la petite vérole aux pauvres que pour secourir ceux qui en sont naturellement atteints; les administrateurs de cette maison publièrent en 1755 la liste des personnes qui y avoient été inoculées dans l'espace de 4 ans sur 593 il n'en étoit mort qu'une seule. On a fait depuis de pareils établissemens à Gottenbourg en Suède, en Danemarck et en province.

Je trouve dans les observations de M. Eller p. 150 qu'en 1720 ce célèbre praticien étant alors en Paris apprit d'un grec nommé Cararra la méthode qu'on suivoit à Constantinople pour inoculer la petite vérole; il en fit l'expérience sur un petit mandiant âgé de huit ans: voici le compte qu'il rend de son opération, je la rapporte parce qu'elle a été faite dans cette ville et qu'elle paroit être universellement ignorée. *In purgato citaque corpore, postquam de convenienti nutrimento ei corrigendo constituissem, vulnusculu in utriusque femoris, <sup>cuta</sup> inflato, filum sericum variolarum pure imbutum immisi, et ne exideret emplastro impedi vi. Tertio post insertionem die, tui horrore febrili corripiebatur puer, modico valde calore subsequente, circa quinte diei febrem fliguratam in femoribus et imo ventre hinc inde apparuerunt, die sexto et septimo majus conspicua exurgebant <sup>Charlatante</sup> in pectore et collo pauciora, et in facie quinque saltem reperire potui. — undecimo et subsequente die suppuration completa aderat, et more consueto exsiccabantur diebus insequentibus crustula, et cum nulla molestia sympto- mata, arte productum morbum turbarent, in toto morbi decursu degnum in lecto detinere superfluum fore existimavi; sicque convalescit puer, de nullo alio incommodo haerens, nisi quod nimis cito a medicatione desistit cum melioribus alimentis vesceretur in operationis decursu, quam quibus fuerit antea nutritus. De retour en sa patrie M. Eller inocula a la sollicitation du prince d'Anhalt-Bernbourg deux enfans de ses premiers officiers et deux ou trois enfans de bourgeois de la ville de Bernbourg, ce qui lui réussit également.*

Je n'ay pas vu depuis faire de recherches sur les inoculations qui ont été faites à Paris par M. Horti et quelques autres membres de l'Académie bien persuadé qu'ils ne laisseront pas ignorer leurs succès ou leur

malheureux s'ils en ont éprouvés quelques uns. Mais comme M. Gatti est peut être celui qui a le plus inoculé dans cette ville j'ai demandé des éclaircissements sur ses inoculations, il m'a fait l'honneur de m'écrire une lettre dans laquelle il m'a rendu un compte exact de sa méthode, et de quelques faits qui ont fait du bruit, il y a joint la liste de cent personnes qu'il a inoculées depuis deux ans. j'aurais joint une copie de sa lettre à ce mémoire, si je n'eusse appris qu'il s'étoit déterminé à la faire imprimer et qu'elle sera publique sous peu de jours: j'ajouterai donc seulement que je connois plusieurs des personnes indiquées dans sa liste et que j'ai pris à leur sujet toutes les informations nécessaires pour m'assurer qu'elles avoient eu la petite vérole la plus benigne. Je n'ajouterai point les succès de l'inoculation à Genève cela ajouteroit peu à ce qu'on a vu en d'autres.

Enfin toute l'Europe sçait qu'en 1721 La princesse de Galles depuis Reine d'Angleterre fit inoculer sous la direction du D<sup>r</sup> Hans Sloane ses enfans le Duc de Cumberland aujourd'hui vivant, le feu Reine de Danemarck et la princesse de Hesse Cassel. Le prince de Galles d'airc avoit eu la petite vérole naturelle; l'épouse de ce prince a fait inoculer depuis ses trois fils cadets frères du Roi d'Angleterre aujourd'hui régnant en 1756 M<sup>gr</sup> de D'Orleans étoit anglais fit inoculer son fils et sa fille unique; depuis ce temps le Roi de Danemarck a fait inoculer le prince Royal son fils. Peut-on désirer des témoignages éclatans en faveur de cette méthode. Les personnes de ce rang sont exposées aux yeux de l'univers, on ne peut rien cacher de ce qui leur arrive, si l'inoculation leur est fait courir le moindre danger, si elle ne les eut pas mis à l'abri de la petite vérole naturelle qui doute que sa prescription n'en fût une suite nécessaire.

Voilà sans doute plus de faits qu'il ne faut pour démontrer que la petite vérole produite par l'inoculation est de l'espèce la plus benigne et qu'elle ne fait courir aucun risque à ceux qui s'y soumettent lorsque l'opération est dirigée par des gens instruits et éclairés. Je n'en parle pas des gens instruits et éclairés car je n'ignore pas qu'il y a eu plus d'une personne qui ont été malheureusement la victime de certains inoculateurs, on

Gatti J. B.

on vient d'en avoir un exemple récent en Angleterre un chirurgien de Londres qui avoit inoculé jus qu'à bras avec succès, vint de voir parer entre ses mains quatre enfans d'un même pere aux quels M. Sylvester habile medecin n'a pu apporter de secours par ce qu'il avoit été appelé trop tard. mais les fautes de quelques articles qui font une profession qui n'est pas la leur, ne sauroient rien prouver contre la sûreté d'un art dans lequel un si grand nombre de gens réussit, il sera donc toujours vrai de dire que la petite verole qu'on procure par l'inoculation est de l'espece la plus benigne je ne connois point en médecine de verole mieux prouvée que celle là. par conséquent la question si l'on doit admettre l'inoculation se réduit à celle ci: s'il vaut mieux éprouver une petite verole benigne que de s'exposer à une petite verole qui peut résister aux secours de l'art les mieux administrés. Je ne crois pas que la réponse puisse être douteuse.

D'un autre côté, si nous considérons que la petite verole est une maladie contagieuse, et que la contagion est une véritable inoculation, il ne s'agira plus de décider si l'on doit permettre l'inoculation puisque toutes les puissances humaines ne sauroient empêcher qu'on ne soit inoculé, mais s'il vaut mieux abandonner cette operation au hazard, c'est-à-dire recevoir la contagion dans les circonstances qui peuvent être les plus défavorables, et qui peuvent même être funestes, que de la prendre dans les circonstances les plus propres à écarter tout danger. De ce j'oppose cette idée.

La contagion est l'application qui se fait d'une matière émanée d'un corps malade, à un corps sain dans lequel cette matière excite une maladie semblable à celle du corps dont elle sort. L'inoculation est l'application que l'art fait à un corps sain qui n'a point eu la petite verole, de pus qui contient le venin variolique, d'où résulte une véritable petite verole. par conséquent c'est la même chose quant à l'infection d'inoculer du pus de la petite verole ou d'exposer cette même personne dans la chambre ou dans le lit d'un malade attaqué de cette maladie il en résultera également dans l'un et l'autre cas une

Et dans une playe faite à quelque partie du corps d'une personne saine qui n'a pas eu la petite verole

véritable petite vérole. on a vu cy depuis qu'on étoit dans l'usage en  
 plusieurs endroits puis non seulement d'exposer les enfans bien portans  
 dans la chambre de ceux qui étoient atteints de la petite vérole, lorsque  
 les épidémies étoient benignes, mais encore de les mettre coucher avec eux  
 pour qu'ils prissent la contagion plus sûrement. Il ne faut pas conclure  
 de cet usage que c'est une chose indifférente d'exposer les personnes à  
 qui on veut procurer la petite vérole dans la chambre d'un malade  
 qui en est attaqué, ou de lui insérer du pus variolique à ce dessein. car  
 comme la contagion agit d'abord sur la partie à laquelle elle a été  
 appliquée, son effort dans le cas de l'inoculation doit se porter et se  
 porter en effet constamment à la peau; au lieu que dans celui de l'infe-  
 = tion, comme cette contagion est portée avec l'air dans les poumons,  
 et par le moyen de la salive qui en est imprégnée, dans l'estomac, elle  
 peut exciter et excite le plus souvent dans ces viscères des pustules  
 qui ne sont jamais sans danger. que parce donc si on reçoit la  
 contagion sans y être préparé, avec de mauvaises dispositions dans  
 les humeurs, ou lors qu'on est actuellement attaqué d'une autre  
 maladie; ou bien si ignorant qu'on est infecté du virus de la petite  
 vérole, on commet dans l'intervalle qui s'écoule entre l'infection  
 et le tems de l'attaque de la maladie, quelque erreur dans le  
 régime ou qu'on se livre à quelque excès? ne doit-il pas nécessaire-  
 = ment en résulter les effets les plus funestes? Ce n'est pas sans raison

71) Disert sur la petite vérole. que M. Huxham<sup>(1)</sup> dit qu'en general l'état précédent du corps et la  
 disposition des humeurs contribue beaucoup à déterminer la quan-  
 = tité et la qualité de la petite vérole; et que c'est le soin qu'on a de  
 préparer les malades qu'on veut inoculer en corrigeant ce qui peut  
 dans leur constitution, ou en suppléant à ce qui lui manque, fait  
 ce qui contribue le plus à assurer le succès de cette opération.  
 Je crois avoir démontré après évidemment l'utilité et l'u-  
 = tilité de l'inoculation, il est nécessaire avant de terminer ce mé-  
 = moire de répondre à quelques objections qu'on fait contre cette  
 méthode.

1° on objecte que l'inoculation ne pouvant se pratiquer avec succès que sur les personnes saines, toutes celles dont la santé souffre quelque atteinte, sont privées de ses bienfaits; d'où l'on conclut qu'il est inutile de l'admettre.

Ceux qui ont proposé cette objection n'ont pas fait attention sans doute que quand même on leur accorderoit le principe qu'ils établissent, leur conséquence ne seroit pas juste: car supposé qu'il n'y eût qu'un tiers ou même un dixième des hommes qui pussent être inoculés, il n'en faudroit pas moins admettre l'inoculation pour ce tiers ou pour ce dixième, les avantages qu'elle leur procureroit ne pouvant nuire en aucune manière à ceux qui ne seroient pas en état d'en profiter. Mais non seulement on peut inoculer les personnes saines, on peut encore faire subir la même opération aux personnes dont la santé est la plus faible et la plus délicate, pourvu qu'on les prépare convenablement. Celles même qui sont atteintes de quelque maladie actuelle ne sont pas pour cela sans espérance de pouvoir jouir de ses bienfaits, pourvu qu'on puisse parvenir à guérir la maladie qu'elles ont.

2° on prétend que par l'inoculation on peut communiquer d'autres maladies que la petite vérole, et que par conséquent elle peut être nuisible à ceux même aux quels elle procure la petite vérole la plus benigne.

Cette objection n'est fondée que sur des idées de théorie et n'est appuyée d'aucun fait constaté. M. Kerr patrick dans son atablyse de l'inoculation assure que la matière varioleuse prise dans un corps infecté de virus vénérien n'a donné qu'une petite vérole simple et benigne: il avoit dit que la première expérience est due au hasard. D'ailleurs puis qu'on est le maître de choisir la matière de l'inoculation rien n'empêche de la prendre d'un enfant bien sain, et dans lequel on ne puisse soupçonner d'autre mal que la petite vérole. On ne doit pas douter que les inoculateurs n'aient apporté à cet égard tous les soins nécessaires.

3° puis qu'il y a des hommes qui n'ont jamais la petite verole, ont court le risque de donner cette maladie a des gens qui ne l'avoient pas eue naturellement.

Je reponds qu'il y a une infinité d'exemples de personnes qui ont été inoculés sans prendre l'infection, et qu'il y a apparence que ces personnes étoient celles qui ne devoient pas avoir la petite verole mais quand il seroit vrai qu'on donneroit la petite verole a quelqu'un qui seroit mort avant d'avoir eue naturellement, je ne vois pas qu'on en puisse rien conclure contre la pratique de l'inoculation, puisque la petite verole artificielle ne lui seroit cause aucun risque pour sa vie, et que l'incommodité qu'elle lui procureroit est des plus legeres.

4° La petite verole qu'on procure par l'inoculation ne met pas à l'abri de la petite verole naturelle.

On n'apporte qu'un seul fait constate à l'appui de cette objection celle de Cowan & Simon. Dans le tems des premieres experiences en Angleterre M. Jevins invita publiquement pendant plusieurs années tous ceux qui auroient avis de quelque rechute après l'inoculation à les lui communiquer on ne put en constater aucune. Richard Evans inoculé en 1721 avec six autres prisonniers sur lesquels on fit les experiences de cette methode, ne prit pas la petite verole artificielle parce qu'il avoit eu la naturelle. M. Matty medecin de Londres, qui avoit eu aussi la petite verole naturelle s'est inoculé sans succès; le fils du lord Hardwick grand chancelier d'Angleterre, ayant été inoculé, s'inocula une seconde fois; une personne inoculée et bien retablie s'étant fait de petites playes et y ayant mis du pus, les playes se sont sechées, sans qu'il survint de suppuration et sans prendre la petite verole. Six des inoculés de M. Gatti qui n'avoient pas pris la petite verole, ont été inoculés une seconde fois vus sont exposés à la contagion sans pouvoir la prendre.

Ces experiences faites par le moyen de l'inoculation pourroient

paroitre sus pectés à bien des gens, D'autant mieux que M. —  
Huxam a vu des personnes qui après s'être exposées à la contagion  
de la petite verole naturelle sans avoir pu la prendre, ont cependant  
eu cette maladie quelque temps après, et que M. Gatti convient que  
M. Le chevalier et M<sup>lle</sup> De Frencherolles ont eu la petite verole naturelle  
par contagion après ne l'avoir pas prise par l'inoculation, il est  
vrai qu'il ajoute, qu'il ne lui avoit pas été possible de prendre toutes  
les précautions qui auroient été nécessaires pour en éviter le succès.  
Mais quand il seroit vrai que quelques personnes auroient la petite  
verole naturelle après l'avoir eue par l'inoculation, que pourroit  
on en conclure contre cette pratique, elle seroit pour lors dans le  
cas de la petite verole naturelle, et il seroit ridicule d'exiger de l'art  
ce que la nature ne peut pas faire. Je ne doute donc pas que puis-  
qu'on peut avoir deux fois la petite verole naturelle, on ne puisse  
avoir une seconde fois cette maladie après l'avoir eue par l'inoculation,  
mais ce cas sera aussi rare pour la petite verole artificielle que pour  
la naturelle. On lit dans la Gazette de <sup>de l'Allemagne</sup> de Bouillon du 26 mai, que  
5 filles qui avoient été inoculées en 1758 dans l'Electorat d'Hanovre  
avoient eu toutes cinq la petite verole naturelle cette année. La manière  
dont le fait étoit rapporté m'ayant rendu suspect, je pris le parti  
d'écrire à l'auteur de cette Gazette qui me répondit qu'il l'avoit tiré  
de la Gazette allemande de Francfort du 17 mai. Je n'ay pu encore <sup>de cette année</sup>  
parvenir à remonter à la source de ce fait, si je réussis à le constater,  
ou en découvrir la fausseté j'aurai l'honneur de faire part à  
Messieurs les Commissaires de succès de mes recherches.

5<sup>e</sup> puisque la petite verole qu'on procure par l'inoculation, est  
en tout semblable à la petite verole naturelle, elle doit être contagieuse  
comme elle; on peut donc craindre qu'elle augmente les ravages  
de la petite verole.

On publia à Londres en 1723 que l'inoculation avoit multiplié  
la petite verole naturelle; M. Jurin démontra que la grande mortalité  
de cette année avoit été pendant les mois de janvier et de février, et

qu'on n'avoit commencé à inoculer que le 27 mars. M. de Chevrolat de Chateaux fait voir dans sa réponse à une des principales objections qu'on oppose à l'inoculation, qu'année commune il est mort à Londres moins de personnes de la petite vérole naturelle dans les dix années qui se sont écoulées depuis 1748 jusqu'en 1757 temps où l'inoculation a été la plus en vigueur dans cette ville que dans les dix années entre 1721 et 1730 temps où l'on n'a presque point inoculé. On lit dans la Gazette d'Utrecht du 26 juin qui a été apportée dans la Faculté que pour de bonnes raisons (sans doute parce qu'elle augmentoit la petite vérole naturelle car c'est de cela dont le gazetier parle en cet endroit) le vice chancelier d'Oxford avoit défendu la pratique de l'inoculation dans cette ville. ayant voulu m'assurer de ce fait j'ay fait écrire à M. Dillon de Beaumont chargé des affaires de France à la cour d'Angleterre, il a envoyé une lettre de M. Pringle Médecin de la Reine d'Angleterre, et une autre du Docteur Kelly professeur en Médecine à Oxford et exerçant cette profession, qui le démentent absolument. Je joins à la fin de ce mémoire la traduction de ces deux lettres dont les originaux sont restés entre mes mains. Enfin j'ay entendu ce mois de janvier des Médecins se plaindre du grand nombre de petites véroles qui regnoient à Paris, ce qu'ils croyoient pourvois attribuer aux inoculations qu'on y pratiquoit; cependant on n'avoit inoculé personne que je sache de tout le mois de décembre et dans le mois de janvier il n'y avoit eu que Mad<sup>e</sup> La Duchesse de Bequigni et M<sup>lle</sup> D'Albert sa sœur qui se fussent fait inoculer, encore l'avoient-elles été à Gasi. nous concluons de tout cela qu'il n'est parvenu que l'inoculation ait contribué jus qu'ici à multiplier la petite vérole naturelle. cependant il ne s'en suit pas qu'on doive permettre aux inoculés de se répandre dans le public, comme quelques uns ont eu la témérité de le faire cette année, mais il est aise de prendre des précautions pour empêcher que la contagion ne s'étende.

Il ne seroit pas devoit répondre aux objections prises de la morale et de la Religion. car comme l'observe très bien dans son Requête à Mr. L'Avocat General. La Religion ayant en tout pour objet le bonheur des hommes, elle ne condamne pas ce qui leur est véritablement utile; d'ailleurs le parlement de Flanvroy a la faculté de Theologie à donner son avis sur le fait de l'inoculation en ce qui concerne la Religion.

Il ne sera pas difficile maintenant de répondre aux questions proposées par le parlement.

1° plus que la petite verole qu'on communique par l'inoculation, lors que cette operation est dirigée par des gens sages et instruits, est toujours de l'espece la plus benigne, qu'elle ne fait courir aucun risque et n'a aucune suite facheuse pour ceux qui s'y soumettent: que lors meme qu'on prend le moins de precaution pour l'admission elle est infiniment moins dangereuse, et fait courir infiniment moins de risque que la petite verole naturelle, on doit non seulement la permettre et l'autoriser, mais encore exciter les medecins a en étendre la pratique. pour cet effet il seroit digne de la bonté du Roi et de la sagesse du parlement, d'établir un hopital où l'on inoculerait gratuitement les enfans des pauvres, et d'autoriser quelqu'un à établir sous la direction de la police dans l'un des faubourgs de cette ville, ou à une petite distance une maison dans laquelle on put se faire inoculer pour une petite somme.

2° que ce seroit frustrer le peuple la partie la plus nombreuse de la nation et la plus precieuse à l'état des bienfaits de cette methode que de défendre d'inoculer dans les villes.

3° pour empêcher cependant que les inoculés ne repandent la contagion, il seroit necessaire de défendre qu'on inoculerait dans aucun college, ni pension, ni chez les gardes malades en en exceptant ceux qui voudroient se soumettre à recevoir que des malades de cette espece. Il seroit necessaire aussi de défendre aux inoculés de sortir de chez eux et de se trouver dans aucun lieu public, depuis l'instant où ils auroient veu l'infection jus qu'à leur parfait rétablissement.

4° pour mettre ceux qui voudroient se soumettre à cette méthode à l'abri de tous les inconvénients qui pourroient en résulter, s'ils donnoient leur confiance à des gens sans lumière, il seroit nécessaire d'ordonner que l'inoculation ne pourroit être faite que par ou sous les yeux d'un médecin, ayant droit d'exercer dans les lieux respectifs.

5° pour assurer l'exécution du règlement cy dessus il seroit à désirer qu'on enjoignit à chaque médecin qui se chargeroit d'inoculer — quel qu'un de déclarer dans trois jours au plus tard à un Commissaire pris dans le sein de la faculté, qui tiendrait un Registre à cet effet le nom, l'âge, et le temperament de la personne qu'il auroit inoculé, et lorsque l'inoculation seroit finie de remettre audit Commissaire l'histoire de l'événement qu'il certifieroit et signeroit de sa main. Le Commissaire seroit chargé de publier à la fin de chaque année une liste des inoculés et l'événement de leur maladie par là on parviendroit à regarder de plus en plus cette méthode et à en assurer le succès.

6° il seroit à désirer qu'on étendit ce règlement à toutes les villes du Report, et même à tout le Royaume si le Roi daignoit interposer son autorité dans une affaire de cette importance.

C'est l'avis que j'ose proposer à la faculté.

J. B. 

Par l'honneur d'être le Signeur J. Prunier



76

Traduction de la Réponse de M. de Docteur prinçle  
 Médecin de la Reine d'Angleterre à M. D'On  
 à Londres le 3 aout. 1763.

Monsieur

je puis vous donner à present une réponse satisfaisante, à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire vers le milieu du mois dernier, concernant la défense que l'on vous marque avoir été faite à Oxford de la pratique de l'Inoculation. je puis vous assurer avec certitude que rien n'a pu donner lieu au bruit qui s'en est répandu en France. je ne m'en suis pas tenu à la décision de ceux qui n'avoient point fait de recherches particulières, ni à la propre persuasion dans laquelle j'étois, qu'une défense aussi extraordinaire eut pu être faite dans une ville aussi renommée, et aussi voisine de Londres que l'est Oxford. ne m'étant donc pas contenté de ces fortes de preuves suffisantes pour détruire l'assertion cy dessus, je me suis adressé à un de mes amis ici (le D<sup>r</sup> Morton employé au Muséum) et comme il est lié personnellement avec le Docteur Kelly professeur en médecine à l'université d'Oxford, et qui y exerce même cette profession, je l'ay prié de vouloir bien lui écrire pour être informé sûrement de ce qui en étoit. j'ay reçu hier un billet du D<sup>r</sup> Morton par lequel il me marque qu'il a écrit au D<sup>r</sup> Kelly, et qu'il m'en voye la réponse qu'il en a reçu. je joins ici cette réponse et je suis persuadé qu'après l'avoir lue, vous trouverez l'affaire en question entièrement décidée.

J'ay l'honneur d'être de  
 votre  
 J. B.

Traduction de la lettre du D<sup>r</sup> Kelly professeur en médecine  
à l'université d'Oxford, au D<sup>r</sup> Morton.  
à Oxford le 30 juillet 1763

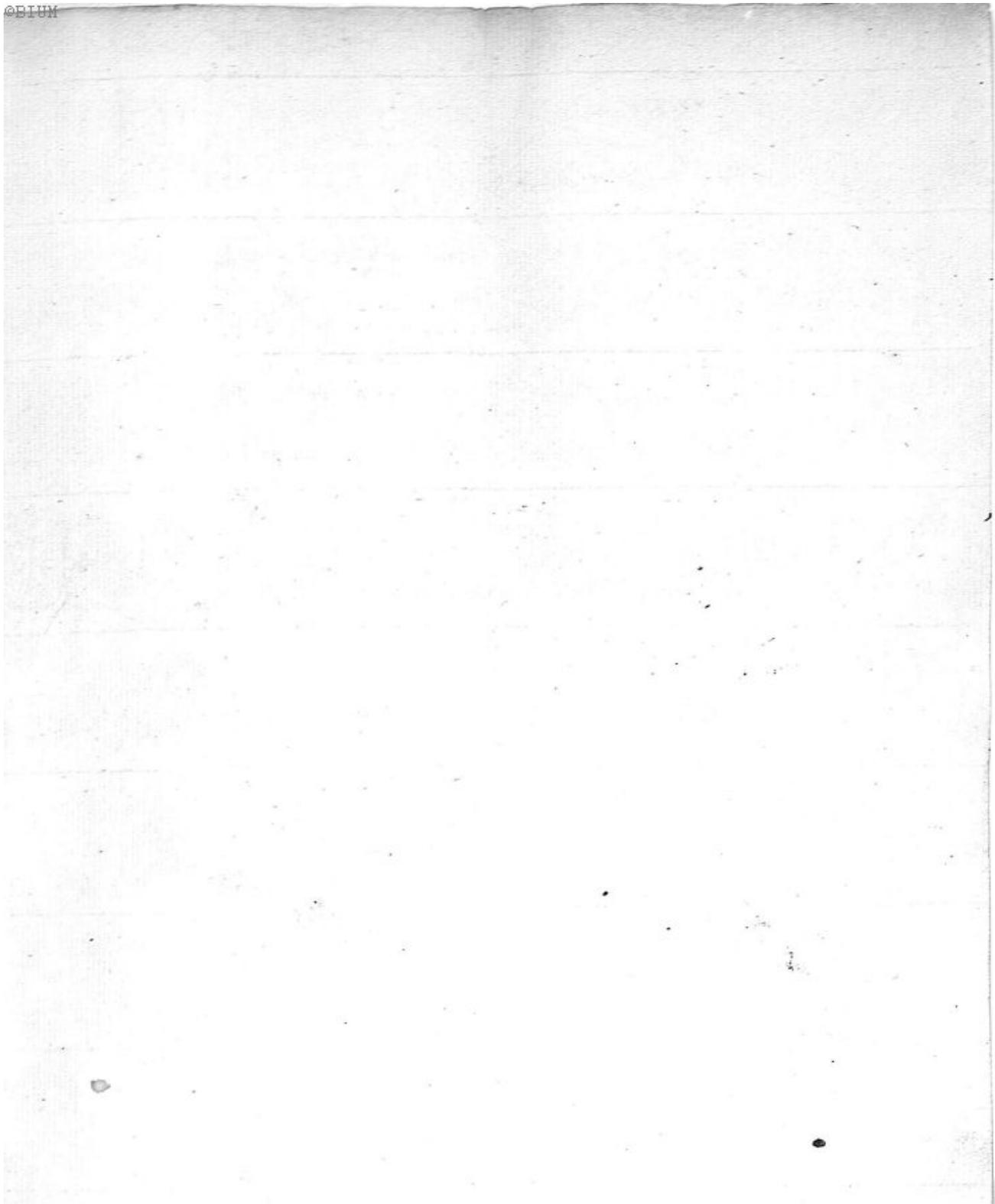
Cher Docteur.

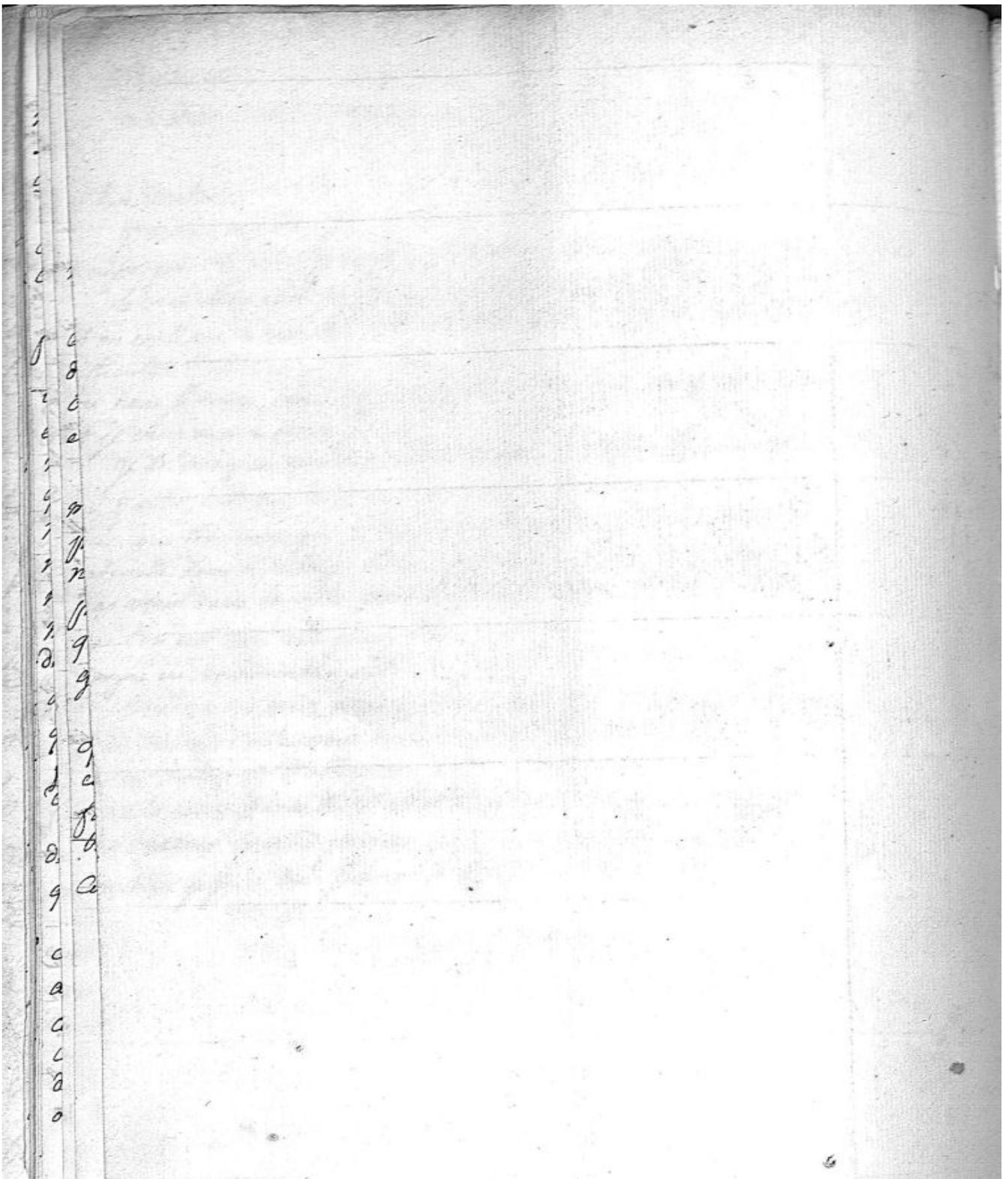
J'aurais répondu sur le champ à votre lettre du 23, si je  
n'eusse pas été presque toujours absent depuis que j'ai reçu.  
Le vice chancelier n'a point défendu la pratique de l'inoculation,  
et on continue à exercer cette méthode sans éprouver la moindre  
difficulté. Il est vrai qu'on n'inocule point ici pendant le saison  
où nous sommes, mais toujours dans le printemps et l'automne,  
et je crois avec la même succès.

Je m'imagine que ce qui a donné lieu à la nouvelle dont vous  
me parlez, c'est que les magistrats de cette ville ont ordonné depuis  
peu que tous ceux qui se trouveroient atteints de la petite vérole  
naturelle dans les villages et aux environs d'Oxford, ne pourroient  
pas venir dans la ville pour se faire soigner: on dit qu'avant  
que l'on eut pris cette précaution la petite vérole naturelle avoit  
gagné ici considérablement.

Vous ne me devez aucun remerciement pour toutes les petites  
que j'aurais voulu vous marquer à Oxford j'ay en mon parti-  
culier beaucoup d'obligation au D<sup>r</sup> Kennicott de m'avoir fait  
faire la connoissance du D<sup>r</sup> Morton, et je me trouverai toujours  
très heureux quand j'aurai quelque occasion de lui grâver.  
Combien je suis etc. signe J. Kelly

J. B.





1  
Du lundi  
G.D.L. J.B.

77 La petite verole est une maladie  
contagieuse, c'est à dire que le commerce  
des malades, la répand, la multiplie  
quoiqu'elle n'infecte pas l'air, non  
plus que toutes les autres espèces de  
pepes qui se répandent par le commerce  
elle n'est certainement pas connue  
des anciens, elle en a été décrite par eux  
avec cette exactitude qu'ils apportent  
à tous les objets qui étoient de quelque  
conséquence. La petite verole n'a jamais  
été faite pour être oubliée dans la classe  
des maladies. c'est donc une maladie  
étrangère, qui n'est point liée à l'essence  
de l'humanité, et qui n'est point un  
accident <sup>qui dépend des lois de la nature</sup> <sup>et qui est lié aux</sup> principes de l'écono-  
mie animale. Je ne m'arrêterai pas  
à prouver aucune de ces propositions,  
je les crois démontrées. et je n'en parle  
que parce que je vois qu'elles jetteront  
quelque jour sur les questions aux  
quelles nous avons à répondre.  
La première est la plus essentielle  
dans la question de l'insulation,  
est de savoir si un homme qui a eu  
la petite verole une fois est sujet à la  
revenir.



~~W.D.~~

J.B.

Pour répondre à cette question  
je la divise en deux parties. 1o. un  
homme qui a eu la petite verole  
peut-il l'avoir une seconde fois. 2o.  
un homme qui a été une fois attaqué  
de cette maladie l'a-t-il communément  
une seconde fois.

Pour la première partie, je répond  
affirmativement que je ne vois aucun  
difficé d'impossibilité Physique à ce qu'un  
homme qui a eu la petite verole une fois  
en soit encore attaqué. sous cette église  
de levains innés qui se dépurent par la  
petite verole, ressemblent à la sauni physique  
et à l'histoire de la petite verole. Sans  
doute la p. v. est une maladie de pureté  
mais de purgation d'un levain étranger  
il peut en résulter un grand bien pour le  
corps, mais c'est un bien accidentel qui  
n'est pas pour la nature de l'homme  
en général, mais aux circonstances  
particulières de chaque sujet. j'ai vu  
donc toutes les observations de la p. v.  
dans la petite verole dans les auteurs  
partens, et dans vos ouvrages les  
sont irréprochables  
mais toutes ces observations, qui sont  
en très petit nombre si on les compare  
à la quantité de malades attaqués

G. D. J. T. B.

de la petite verole, laissent entier a  
repondre le second membre de notre  
question, arrive tel communement  
qu'un homme qui a eu la p. V. fait  
une seconde fois

Je crois que c'est plutot d'après la  
theorie qu'après l'observation, que  
M. Boerhaave établit une distinction  
entre la p. V. discrete et la conflente,  
et veut que l'une ne garrisse pas de  
l'autre. Et l'une se gagne de l'autre. c'est  
le meme levain différentié par la  
nature du sujet, et les circonstances.  
pour moi je ne crains pas d'affirmer  
que quiconque a eu une fois la petite  
verole bien érudée dans les phases et  
dans les périodes, peut raisonnablement  
se regarder comme à l'abri d'une  
nouvelle atteinte de cette maladie. quoi  
qu'il ne doive pas porter la sécurité  
jusqu'à la métaphysique.

Les raisons de cette opinion sont 1<sup>o</sup>  
L'expérience. 2<sup>o</sup> et l'observation  
constrante à laquelle on ne peut opposer  
qu'un petit nombre de faits. 3<sup>o</sup> L'analogie  
de la peste, surant presque tous les auteurs  
et d'autres maladies contagieuses <sup>et de la peste</sup>

~~Ch. B.~~

J.B.

30 Sur l'impenetrabilité de la peau que  
quelques fois elle acquiert par cette  
maladie. toutes les autres raisons  
dans sa susceptibilité qu'on apporte me  
paraissent frivoles. puis qu'après tout  
même elles supposent des hypothèses  
inadmissibles. L'expérience seule est  
de voir qu'on ne peut dans une recherche  
de cette espèce; et elle est la même  
pour toutes les autres maladies contagieuses  
sans quoi je ne l'admettrois pas même  
pour la peste vérolée.

La p. v. étant une peste de son espèce  
il doit être possible de s'en garantir, il  
n'est nullement nécessaire qu'un tel ou tel  
homme en soit attaqué, ce calcul de  
leurs qui étendent ou qui diminuent son  
empire peut être vrai, sans la différence  
des lieux et des climats qu'ils habitent.  
Je crois qu'elle fait beaucoup plus de  
ravages, en Angleterre, qu'en France.  
en général les Anglois, sont plus sujets  
aux maladies de peau ils en connaissent  
eux mêmes. il y a des pays où elle n'est  
connue en : en général, comme toutes  
les peuples du monde, le commerce, est  
foule qui habite les grandes villes, les

5  
~~Cy D. B.~~ T. B.

99 y rend plus communes. nous l'avons  
transporté en Afrique et en Amérique,  
et on la connait surtout dans les habi-  
tations et dans les comptoirs des Euro-  
péens dans ces deux parties du  
monde. J'avouerai même que le moyen  
proposé par M. Rast pour l'atténuer  
ne me parait ni absurde ni ridicule.  
quoiqu'il en soit il paraît de conclure  
de toutes ces raisons, quel est impossible  
de faire des calculs, de ceux qui en  
sont atteints, et de les comparer à ceux  
qui ne le sont pas. le calcul est trop  
différent pour les villes et pour les campagnes  
pour les solitudes, et pour les lieux très  
fréquentés. En me ad nous <sup>comme</sup> ~~comme~~  
rapporter à ce sujet un fait singulier, qu'on  
peut se croire n'y pas ajouter foi, sans  
pecher contre la croyance que l'origine des  
faits allégués.

On ne connait point  
garantir de ces maladies contagieuses  
quela fuite. car aucun médecin sage, ne  
peut croire à des prophylactiques contre

La peste verte m'est telle que précitée  
et les ravages sont ils assez considérables  
pour qu'on puisse la composer à la  
faute qu'on emploie des moyens  
extraordinaires de la garantir

nature. On nous propose l'inspiration  
qui réglant la marche de la maladie  
la rend sans danger possible  
d'où on l'admette en garantissant de tout danger  
vraie la question qu'il s'agit d'examiner.

G.D. J.B.

mais avant que d'entreprendre <sup>en discussion</sup> en discussion  
Les ravages de la peste verole sont si  
fets qu'ils exigent des precautions  
extraordinaires pour s'en garantir. Sans  
doute. mais comme cette question est  
preliminaire a toutes les autres. exami-  
nons si nous le pouvons le ravage de la  
peste verole et la forme des pertes comparees  
a ceux qui en sont atteints. j'admets de tout  
mon coeur la verite des calculs Anglois.  
M. Jurin, M. Stoddard, et un homme d'une  
probite aussi connue que la sienne. M. Kippen  
est dans le meme cas. nous voyons de voir  
entre autres choses. D'avoir appris des  
personnes par l'innoculation, que d'autres  
avoient diffimulé ce ne sont ni des courtisans  
ni des menteurs. mais rappelons nous  
ici les savans écrits de Sydenham, des  
Morton, des Sympson, des Willis. Je crois que  
tous les medecins françois conviendront  
avec moi que nous ne connoissons pas <sup>assez</sup> bien  
communement les symptomes de ce mal  
comme tres frequens. et que en general elle est  
plus mechante en Angleterre qu'en France.  
Dans notre patrie elle n'est le plus souvent  
funeste, qu'aux gens riches, adultes, qui  
vivent dans le luxe, et dont le regime est  
detestable, aux gens epuises, et fatigues.

7  
G. B. F. B.

80 deux ames brutes. neant moins comme  
cette classe contient les rejettons les  
plus precieux de l'etat et qu'en d'ailleurs  
dans certaines annies elle se trouve par  
la combinaison plus mauvaise que dans  
d'autres. il est certain qu'en France meme  
un moyen d'arreter ses ravages est un  
moyen precieux. L'avons nous trouve dans  
l'Inoculation.

Sans entrer dans l'histoire de  
l'Inoculation, ses progres, les obstacles  
qu'elle a eprouve et quelle eprouve, je  
redresserai toutes les questions que j'ay  
traitees sur cette methode a ces deux  
ly. 1o en peut on mourir. 2o previent  
elle la recidive. apres quoi si elle est  
parmes Inoculee mon opinion qu'elle est  
fort utile aux particuliers qui l'employent  
il restera a résoudre la plus grande de toutes  
les difficultes. abandonnera-t'on a la suite  
de quelques particuliers la surete publique  
et donnera-t'on lieu a une nouvelle contagion  
pour le bien d'un petit nombre de gens.

Le rapport a la premiere question  
en meurt on. on ne peut pas douter qu'il  
ne soit mort plusieurs personnes de l'Inoculation  
en Angleterre et meme en France. mais  
d'abord il faut <sup>distinquer</sup> la question de

~~Q. D. L.~~ T. B.

en esprit mort. ~~est pour~~ est ~~ce~~ ouy  
sans doute esprit possible de prononcer  
ou sel sujet qu'on inocule qu'il n'en mourra  
pas. Si je refuse ce membre de la question  
j'ay resolu toute la question. parce que le  
choix est toujours permis dans l'inoculation  
or ce choix une fois permis. jerois qu'on  
peut répondre il est de la plus grande  
probabilité, que le sujet inoculé, bien  
choisy bien préparé, n'endort pas moins  
jeus de la plus grande probabilité, est  
adve de cette probabilité qui fait la  
certitude Physique.

Pour cela il y a trois choses a faire

1o celui du sujet.

2o la preparation

3o la matiere dont on inocule.

1o sur le sujet. on peut porter les connoissances  
que l'on a sur la sante d'un homme  
jusqu'a la certitude physique

2o la preparation. les medecins peuvent  
preparer un homme quelconque de façon  
a assurer qu'il n'a aucun vice dans la  
sante.

3o. La matiere dont on inocule. tel est  
le plus simple et le plus doux pris dans  
l'homme qui a la maladie la plus benigne  
qui n'a aucune complication avec la matiere  
dont former une peste verole simple

9 ~~J. B.~~ J. B.

8/ Si l'on m'accorde ces trois propositions  
qu'on peut répondre de la santé d'un  
homme avec une très grande probabilité  
qu'on peut l'améliorer, et qu'on peut  
répondre de l'avenir avec lequel on inocule.  
Je répondrai alors certainement qu'il  
y a un très grand avantage pour chaque  
particulier à se faire inoculer parce  
qu'on n'en meurt pas.

Or je crois que chacune de ces propositions  
peut m'être accordée. Je dirai plus on ne  
peut me les refuser, sans détruire de fond  
en comble les fondemens de la médecine.

Il est cependant une objection toute  
simple à me faire. c'est que je n'ai plus  
loin qu'aucun des inoculateurs n'a jamais  
été. à l'exception du seul M. Dutin, aucun  
d'eux n'a prononcé qu'on ne peut pas  
mourir de l'inoculation.

Je réponds à cela une chose que vous  
priez de bien peser avec moi. c'est que  
jusqu'icy l'inoculation n'a pas été traitée  
et suivie philosophiquement par aucun  
médecin. ou du moins aucun médecin  
éclairé n'a donné de traité sur cette  
matière. et quoiqu'il soit bien loin de  
mon intention de m'élever au dessus de  
qui que ce soit. j'ose vous assurer que tout  
ce que j'ay vu de l'inoculation m'a fait

*J. B.*

desirer que la commission de la faculté  
se décide quand on l'admette  
se charge de prescrire des loix sur cette  
operation. je te dirai net, et avec vérité  
j'ay été mecontent de toutes les inoculations  
que j'ay vu faire et j'en puis pas m'en  
prendre a la méthode.

Pour faire le sommaire de ce que j'ay  
vu je divise l'inoculation en trois temps.  
1o celui de la preparation. 2o celui de la  
maladie. 3o les suites de la maladie.

Dans la preparation que je prendrai  
jusqu'au moment de la fièvre des inoculés  
le meilleur état possible. Les préjugés laissent  
être une source d'erreurs. et j'ose dire que  
toute la science de la médecine, n'est pas  
de trop pour un inoculateur. mais je m'en  
rapporte là dessus a la conscience. j'appelle  
ce temps de la preparation celui de la fièvre  
elle est aussi forte que dans la p. v. naturelle  
l'inoculateur y porte une sécurité ridicule  
je les ai vu faire manger un peu leurs malades  
et leur intention se vante d'être rassurée.  
ceux qui m'ont cru et qui se sont traités  
comme nous traitons la p. v. naturelle  
se sont bien trouvés. Dès ce moment on  
donne des on se repose on est content  
dans tous les gens environnans, quoique  
le malade, souffrable, qu'il ait du délire.

*[Signature]*

J. B.

Des saignemens de nez. j'en ay vu que  
m'effrayoient beaucoup. 82

L'afficre tombe en dans la methode de  
M. Hasty qui est la seule que j'ay vue  
il paroit des petits boutons tres rouges  
beaucoup plus larges que dans la p. v.  
naturelle. Surmontés d'une vesicule que  
beaucoup plus superficielle que le bouton.  
Le troisieme jour elles sont toutes a leur  
periode. elles plusieurs sechent sans  
suppurer, quelques unes suppurent d'un  
pus aqueux. il ny a point de tous de  
fièvre de suppuration. les malades  
sont gueries le septieme ou le huitieme.

Je n'ai vu que deux exceptions, L'une est  
Mademoiselle d'egmont qui n'eut a la  
verité point de fièvre de suppuration.  
mais jusqu'au septieme jour elle eut la  
fièvre, elle eut d'ailleurs une enflure tres  
considerable au visage, une insomnie affreuse,  
l'enflure des mains fut tres grande. elle  
eut une peste verole conflucnte dont elle  
est tres marquée.

L'autre est Mad. d'aiguillon qui au  
neuvieme jour eut un mal de tete affreux  
qui effraya beaucoup l'inoculateur. mais  
qui se dissipé promptement en deux  
personnes sont les seules, qui n'ayent point  
eu de suite a leur inoculation.

12.  T. B.

Vous voyez par ces exemples, que la peste verole inoculée a fo la propagation semblable a la naturelle. 2o L'eruption toute differente. 3o la suppuration presque nulle. 4o le deffechement plus <sup>et presque subit</sup> prompt. Je vous prie de bien remarquer ces differences. elles sont essentielles, pour l'explication des suites de la p. v. inoculée. C'est dans ces suites surtout qu'il faut la considerer.

aussitot que le deffechement est fait. les playes qui ont été fermées pendant tout le temps de la maladie, commencent a éprouver une tres violente demangeaison. S'ouvrent et trois jours après tombent si abondamment, et laissent échapper un pus serveux qui tombe par gouttes et perce les linges de tous costé. Le fond de la playe est ~~rouge~~ <sup>flaque</sup>, les bords recourbés, ~~quelques~~ <sup>quelques</sup> Les glandes des aines s'engorgent, les plus heurées et le plus petit nombre de malades en est guette pour cela qui dure trois quinze jours, trois semaines, quelque fois d'avantage.

Dans ~~le plus part~~ <sup>quelques</sup> il s'excite une febricule qui dure <sup>a</sup> vingt quatre heures. alors les jambes, les cuisses, quelquefois le visage, le corps entier se couvre d'un

13  
G. B. J. B.

Erysipèle très violent, qui se parait  
 de petits boutons: les boutons le matin  
 sont pleins d'une ichor jaunâtre qui le  
 soir est tout en pus. mais ils sont superfi-  
 ciels, et semblent être entre le tissu réticulé  
 et l'épiderme qu'ils soulèvent. Le malade  
 d'ailleurs a bon communément bon  
 appétit. mais cet Erysipèle est accompagné  
 d'une démangeaison insupportable, le plus  
 souvent d'insomnie, quelque fois de fièvre  
 le soir et est même accompagné de clous.  
 Son commencement est toujours fâcheux  
 quelquefois effrayant. Je scis un enfant  
 qui nouvellement avant son éruption  
 a eu un assoupissement léthargique et je  
 scis un autre qui au quarantième  
 jour de son inoculation est encore, si l'appa-  
 rant de tous les côtés, qu'il est impossible  
 de lui toucher aucune partie de son corps.  
 Sans en retirer des doigts imbibés d'une  
 matière gluante et qui sent l'acide formique  
 l'acide fermenté. il est horriblement  
 maigri. Les inoculateurs m'ont avoué  
 en en ai vu un qui a été sué aux  
 Erysipèles et aux maux d'yeux pendant  
 plus de trois ans.  
 Ce tableau n'est rien sans doute si on  
 le compare aux maux ordinaires qui  
 peuvent suivre la p. v. naturelle. mais  
 du moins est il certain que si on suivait

J. B.

un régime plus exact, une méthode plus sérieuse. toutes ces choses ne devront pas arriver. L'inoculation si elle est une pierre précieuse, a certainement besoin d'être encaféée dans toutes les lumières de la médecine. quoiqu'en son genre j'en n'ai vu mourir qu'un seul. j'en n'ai pas suivi. et avois un épanchement d'eau dans la tête et c'est à moi qu'on a dit qu'il s'étoit donné un coup à la tête. je puis assurer que l'enfant se portoit extérieurement bien avant l'inoculation. Je rapporte icy ce que j'ai vu et suivi. et je conclus cette première proposition par dire qu'on peut promettre à quelqu'un qu'il ne mourra pas de l'inoculation, que cependant les suites de la maladie sont et plus dangereuses, et plus cruelles que la maladie même.

La seconde question. prévient elle la récidive. je crois que l'inoculation est apu après dans le cas de la p. v. naturelle. Je dis apu après car je crois que dans la méthode présente d'inoculer, si l'erysipèle qui est la suite de l'inoculation ne dépure pas absolument la masse du sang les malades sont dans un danger prochain de récidive. c'est à dire, que je crois que la p. v. doit reparoitre peu de temps

G. B. J. B.

après on ne peut reparoitre d'autre  
amoms que le malade en face, nait  
acquis par le changement de son constitution  
et par la fuite des temps, une nouvelle  
disposition ala contracter.

La raison qui me fait penser ainsi. c'est que  
quelques malades ayant un Erysipèle  
affreux quelques autres n'en n'ayant pas  
d'autout. Je ne conçois pas dans l'estension  
des propriétés de la nature humaine, <sup>sur tout dans du sujet d'après</sup> la  
raison d'une aussi grande disproportion  
aussy si je me metois d'inoculer, ce que  
graves adieu je ne ferois jamais, si je  
ne voyois pas paroître cet Erysipèle,  
l'appliquerois sur le champ des vesicatoires  
Je vais plus loin es je croirois pouvoir affeuer  
par l'apparition de cet Erysipèle, que le  
levain de la p. v. peut se dénaturer et se  
defigurer dans le corps. et produire d'autres  
maladies plus durables. mais l'effet du  
levain de la p. v. recens estant rarement  
funeste, je crois que les maladies qu'il  
produira ne seront jamais dangereuses,  
quoique facheuses si par exemple elles  
septtoient sur les yeux.

Ce n'est donc qu'après un certain espace  
de temps <sup>auquel</sup> l'observation seule peut <sup>mettre</sup> detes  
si <sup>l'on</sup> ~~l'on~~ que la p. v. inoculée nous remet  
dans le meme cas que la p. v. naturelle.  
par rapport ala recidive. car quoique  
l'expérience seule soit en droit de décider

10  
G.D. J.B.

sur cet article. L'inoculation n'est pas  
assez ancienne, pour que les gens qui  
connoissent la marche de l'observation  
en médecine puissent en rien conclure la  
sécurité en médecine trompée depuis  
Hippocrate jusqu'à présent et les fruits  
siels.

Je crois que de tout ce que j'ay dit on  
peut conclure qu'il y a de l'avantage  
pour les particuliers à se faire inoculer  
mais la nation y gagne <sup>en un mot</sup> telle multitude  
telle la contagion. Sans doute, lorsqu'on  
ne prendra aucune précaution, qu'on  
laissera les inoculés communiquer avec les  
autres citoyens. Je crois cependant que  
l'inoculation doit la moins communiquer  
que la p. v. naturelle. parce qu'elle est plus  
douce et plus simple, parce qu'elle supprime moins  
mais puisqu'on fait cette peste par la  
séparation des malades, on peut aussi éviter  
les dangers de cette contagion. Je ne m'étends  
pas sur cet article. Les inoculateurs n'y ont  
rien répondu de raisonnable.

ainsi mon avis est, qu'il y a de bonnes  
raisons pour, de fortes objections contre.  
qu'on ne peut pas prononcer définitivement  
que sur la nécessité de toute l'attention d'un  
bon médecin, du choix du sujet et de l'exacte  
séparation des malades dans l'inoculation



J. B.

Sur cet art.

Susceptible de son impression

1<sup>o</sup> Je sçavois que l'Inoculation est capable de <sup>diminuer</sup> ~~détruire~~ la maffetole d'Autouan de la p. v. repandue sur la surface de la terre

Je sens combien cette proposition me paroît un paradoxe, j'avois même plus, j'avois que l'expérience y est contraire. mais <sup>le jugement n'est pas</sup> pour ~~proposer cette~~ proposition <sup>même vraie</sup> il suffit qu'on m'ait dit la proposition suivante

2<sup>o</sup> L'Inoculation peut être administrée sans communiquer la contagion à qui que ce soit. Si le malade n'a communiqué qu'avec des gens qui ayent eu la peste vérolé. Si l'on a soin que les linges les hardes ne soient remis dans le commerce qu'après avoir été déinfectés. Si alors l'Inoculation sera un rempart <sup>contre</sup> les épidémies ~~car~~ pourvu qu'on <sup>ne m'ait pas</sup> m'ait dit que les inoculés ne sont pas ou sont peu sujets à la recidive. or c'est j'erois qu'on ne peut pas nier ~~et qu'il~~

3<sup>o</sup> L'Inoculation rend le corps moins susceptible de l'impression du venin de la p. v. je ne nie pas qu'il y ait eu quelques recidives. mais elles sont rares. et je m'en rapporte la dessus à l'historique

~~C. B.~~ J. B.

de l'inoculation que vous savez tous sans doute il y a des réindues de la p.v. naturelle et artificielle. mais vous m'assurerez du moins qu'il n'y a point de raison plausible pour que la réindue soit plus commune dans la p.v. artificielle que dans la naturelle. Donc l'inoculation rend le corps moins susceptible de recevoir l'impression du venin de la p.v. d'ailleurs j'ay prouvé que lorsqu'on peut garantir la contagion, elle diminue la totalité du venin <sup>en elle</sup> elle s'oppose a l'existence des epidemies contagieuses. Par consequent elle diminue le risque total ou tout tous les hommes qui n'ont pas eu la p.v. de la contracter.

J'avouerai que l'on peut peut etre regarder comme chimerique le projet d'arreter la communication des infectés avec ceux qui ne le sont pas. et que des precautions severes prises a cet effet peuvent écarter les petits maîtres de l'univers toute idée de se faire inoculer. mais je proteste que sans ces precautions je regarde l'inoculation comme pernicieuse au genre humain, et que cela considéré peut etre non pas telle qu'elle est, mais telle qu'elle doit etre.

G. L. J. B.

On me dira que dans cette proposition  
Je suppose ce qui est en question. en  
effet, je suppose, qu'on n'en meurt pas,  
que les suites peuvent être prévenues  
ou ne sont pas dangereuses. enfin qu'il  
mes a l'abry de la veidwe d'clap.

Ouy sans doute je suppose toutes ces  
choses et j'erois les prouver.

Je dis

1o. On n'en meurt pas. Je commence  
par avouer qu'il en est mort, et j'avoue  
en meme temps que plus on va en avant  
moins il en mourra, de sorte que si  
L'inoculation est toujours administrée par  
des medecins sages il n'en mourra pas  
vous en conviendrez avec moi, si vous  
<sup>etes d'avis</sup> convenez qu'un homme que vous avez préparé  
suivant les regles de l'art est moralement  
parlant sain en sante. or je dis que quoi  
que aucun homme ne puisse avoir de certitude  
physique sur la sante d'un autre homme  
cependant lors qu'on a paré par les  
ressources de l'art a tous les inconveniens  
possibles on peut en répondre qu'il  
n'aura pas dans un certain espace de temps  
de maladies inflammatoires et aiguës.  
ce qui suffit pour parer au danger de la  
peu. donc il est possible de répondre  
qu'un homme attaqué d'clap. <sup>amfiulle</sup> n'en mourra  
pas.

J.B.

87 ~~Je ne suis pas~~ un nombre considerable  
 comme de deux ou trois mille par exemple  
 il en mourroit un, je vous avouerois  
 naturellement, que ma conscience ne  
 s'en allarmeroit pas. quod in millefimo felix  
fallere non intelligitur. Je retournerai icy  
 aucune analogie, du mauvais succès  
 de quelques remedes bien administrés  
 parce qu'il n'y a aucune parité, entre  
 des cas de necessité, et un cas ou on est  
 libre de faire une chose ou de ne la pas  
 faire. mais l'utilité publique me  
 rassurera sur ~~un~~ <sup>un</sup> malheur particulier,  
 quand il sera si rare, que le cas pourra  
 estre compté pour rien.

2<sup>o</sup> mon plus grand embarras est pour  
 les suites. car j'elles ay toujours trouvées  
 longues, quoique j'en n'ay pas vu  
 de ~~deux~~ <sup>deux</sup> ~~sortes~~ au reste je distingue  
 deux especes de suites. 1<sup>o</sup> Les suites  
 immediates. 2<sup>o</sup> Les Inconveniens qui  
 peuvent venir dans le corps est affoiblie  
 ou le rendre infirme.

1<sup>o</sup> pour les suites immediates j'en ai  
 vu qui m'ont effrayé. elles n'ont eu  
 aucune mauvaise issue.

2<sup>o</sup> pour les inconveniens qui peuvent  
 rester et affoiblir la machine. j'en n'ai  
 pas vu, je ne tiens pas qu'il y en ait  
 en. mais je suis convaincu qu'il est plus

~~G.D.L.~~ T.B.

+ et ne nous apprendra pas que  
 notre officieuse fidelité, et visavis  
 de démarches à la nature, qui est  
 l'imitation d'un linge, qui ~~est un~~  
 Mechanicien travaille, ~~et se tourment~~  
 et s'agit sans rien <sup>de réel</sup> produire. Le  
 parlement nous demande notre avis.  
 Son arrêt y sera conforme ou non  
 suvant qu'il lui plaira. et nous  
 nous trouverons peut être brouillés  
 avec la faculté de Theologie.

aisé de les prévenir dans la p. v. artifi-  
 cielle que dans la naturelle. 1o parce que  
 la dose du venin est moins forte. 2o parce  
 que l'écoulement des playes, qui subsiste  
 longtems est un egout qui sert à mettre  
 le corps à l'abri de toute impression  
 facheuse.

Voilà, messieurs, la façon dont j'envisage  
 la chose. mais dis diem Docet Populi  
onum experimenta Deles diis, naturas  
judicia confirmat. L'esperance qu'  
 Hippocrate qui s'y connoissoit appelle  
 ἰσχυρὸν est l'affaire des siècles.  
 qui sçait si quelque jour une forte  
 epidemie de peste verole ne détruira  
 pas toutes les esperances que se  
 conçoit de l'insoulation. Dares diis  
judis ipsi domini de Parlamento  
nil intelligunt de medicina. mon  
 avis est de ne compromettre l'honneur  
 de la faculté en rien. j'exposerois à  
 chaque question qu'on nous fait les  
 faits avec verité et avec simplicité.  
 Les comparaisons des resultats d'ich  
 anglais avec les notres. j'erois par  
 exemple les anglais mettoient le nombre  
 des p. v. naturelles à tant. chez nous  
 on fait tel calcul des hommes qui  
 meurent de la p. v. naturelle. chez nous  
 il n'est qu'un nombre. de paysés de prou-

~~G.D.~~ J.B.

88 et ainsy de suite. Sur cette question  
peut-on mourir de l'inoculation d'un  
a eut sans d'inoculés sans de mortel.

Je ferai bien remarquer que des chirurgiens  
et des apothicaires se sont mêlés d'inoculés  
quel est vray semblable que si des medecins  
sages s'en estoient mêlés il en seroit  
moins mort. que l'appas d'engainer  
l'enthousiasme ont fait faire bien  
des imprudences.

Sur cette question si la p. v. artificielle  
est contagieuse. je citerois les exemples  
des gens qui sont morts pour l'avoir  
gagné. mais je devrois quel est possible  
d'empêcher la contagion.

Sur la question si l'on faut la permettre  
la tolérer, la deffendre.

Je dirois si le parlement nous en  
a porté de hater la marche  
bonte de l'expérience nous serons  
plus a portée de lui répondre. il est  
juge des faits, comme experts nous les  
lui rapportons. Sa haute prudence  
lui prescrira ce qui a faire. nous  
rien deavons par enox asser pour  
d'aut horiser de notre suffrage nous  
craindrions de la proscrire et d'oter  
par la une ressource a la France,  
dont les effets violens ont souvent

~~G.D.L.~~ F.B.

Coups la mort aux malades. on ne  
 sans inconvénient la laisser pratique  
 mais nous conjurons au nom de  
 l'humanité, chère à notre ministre,  
 au nom de la patrie, qui a le premier  
 droit sur nos vœux et sur notre  
 reconnaissance si le parlement la  
 tolère de nous <sup>de lui proposer</sup> ~~indiquer~~ un <sup>un</sup> ~~memoire~~  
 des précautions que nous croyons  
 nécessaires, pour que sans ôter  
 aux uns les avantages qu'ils se  
 promettent de l'inoculation, nous  
 mettions les autres à l'abri des  
 inconvénients arbitraires, que les  
 richesses, l'indépendance <sup>de la justice</sup>, et la  
 légèreté des principes, se croient  
 en droit de mépriser.

n'a lu à nos assemblées  
ni achevé.

25 ~~Sept~~ J.B.  
L'ylarini est le premier auteur La premiere personne  
qui ait écrit sur l'inoculation  
d'abord en 1701 puis en 1713  
mais son ouvrage est encore La premiere personne que nous  
dans les transactions Philosophiques fait connaître l'inoculation  
que ~~on ne peut pas nier~~ en Europe <sup>son</sup> est milady Wortley Montagu  
La lettre de temoin  
au docteur Wood Ward de 1715<sup>est</sup> ambassadrice d'Angleterre a la porte,  
mais les écrits avouent faux peu de qui y fit inoculer son fils unique  
~~avant~~ <sup>l'inoculation</sup> on ne peut pas nier que ce qui fit d'ailleurs inoculer sa fille a son retour  
en Angleterre. Voila comme elle parle de cette

Methode: dans ses lettres tom. 2.  
lettre 31. datée du premier avril

1717. v. s.  
a propos de Maladies j'avais voulu  
raconter une methode qui vous  
feroit desirer d'être icy. La petite  
verole le mal si fatal est si general  
parmi nous, est icy un mal qui n'a  
aucun danger par l'invention de  
l'inoculation ou de la greffe, comme on  
l'appelle icy. c'est l'affaire de quelques  
femmes, que ~~on pratique~~ <sup>elles en pratiquent</sup> l'operation  
qui se pratique chaque automne dans  
le mois de septembre quand la grande  
chaleur est tombée. Les gens de  
connoissance envoient les uns cartes  
autres pour savoir si quelqu'un de la  
famille voudroit avoir la petite verole.

J. B.

ils font des loques ensemble et ont  
 hairement souffert ~~de~~ cinq  
 ou soixante la vieille arrive avec un  
 coque de bois pleine du veau de la  
 meilleure espece de petite verole, et  
 vous demande quelle veine, vous voyez  
 qu'on vous ouvre. elle ouvre celle que  
 vous lui presentez avec une aiguille  
 tranchante, ce que ne faut pas plus  
 de mal qu'une egratignure. et elle  
 infuse dans le vaisseau ouvert, autant  
 de matiere qu'en peu de temps l'atere  
 de son aiguille apres quoi elle bande la  
 petite playe, la couvrant d'un peu de  
 coque de la soie. elle ouvre ainsi  
 quatre ou cinq veines. les grecs ont  
 communement la superstition de  
 faire ouvrir une au milieu du front  
 une a chaque bras, et une au milieu  
 de la poitrine en un mot en ligne de  
 croix. ce qui a un tres <sup>ridicule</sup> mauvais  
 effet car toutes ces ouvertures laissent  
 des cicatrices, et ceux qui ne sont pas  
 superstitieux choisissent de pratiquer  
 ces ouvertures aux cusses et aux bras  
 en un mot a des parties couvertes.

27

T. B.

Les enfans jouent ensemble le reste  
 de la journée, et sont en parfaite santé  
 jusqu'au huit de l'opération. alors  
 la fièvre s'enempare, ils gardent leur  
 lit deux jours, rarement trois, ils ont  
 très rarement plus de vingt ou de  
 trente  <sup>boutons</sup> sur leur visage, qui ne laissent  
 aucune trace et en huit jours de temps  
 ils sont aussy bien qu'ils l'étoient avant  
 leur maladie. mais les endroits où ils  
 ont été inoculés deviennent des ulcères  
 qui coulent tout le temps de la maladie  
 ce qui sans doute est un grand bien  
 pour eux. des milliers tous les ans  
 subissent cette opération. et l'ambassa  
 deur de france d'you parfaitement  
 qu'icy on prend la peste verole  
 par partie de plaisir comme on prend  
 les carpes en france. il n'y a pas enco  
 un exemple de quelqu'un qui en soit  
 mort, et il faut que je sois bien  
 convaincu de la sûreté de cette  
 expérience puisqu'il se verra la fièvre  
 suber a mon cher petit enfant.  
 Je suis aussy bonne citoyenne pour

J. B.

en vouloir amener la mode en  
 Angleterre, ou jiveux en écrire à  
 quelqu'un de nos docteurs, si j'en  
 connois un assez ami de la vertu  
 pour avoir le courage de faire  
 le sacrifice d'une branche considérable  
 de son commerce, au bien de l'humanité  
 mais il faudroit être un peu hardi  
 pour s'exposer à détruire une  
 maladie qui leur est si profitable  
 quoiqu'il en soit à mon retour  
 je vous m'engage dans cette  
 guerre à admirer le courage de  
 votre amie.

29  
~~J.B.~~ T.B.

The analysis of inoculation  
comprising the history  
theory and practice of  
it  
By J. Kirk Patrick  
D. M.

London 1754.

L'ouvrage de monsieur Kirkpatrick  
donc vous m'avez chargé de vous  
rendre compte est composé d'ouze  
sections ou chapitres, les quatre  
dernières contenant la pratique  
de l'inoculation qui n'est point  
dans l'objet de nos recherches je  
vous rendrai compte des six premières  
La première traite des causes éloignées  
de la peste verole  
La seconde de la cause interne <sup>ou effluente</sup> de la peste  
verole.  
La troisième de la propagation de la  
contagion dans la peste verole  
La quatrième contient l'histoire de  
l'inoculation  
Dans la cinquième l'auteur examine  
l'inoculation dans son essence.  
Il employe en fin la sixième à grouper  
les différences de la peste verole naturelle  
et de l'artificielle.

J. B.

Les autres en font enseigner la méthode  
d'inoculer, les préparations ~~et~~  
qu'en exige l'inoculation au ~~une~~ ~~et~~ ~~après~~  
son eruption en un mot c'est la partie  
pratique de cette operation qui n'est point  
pas dans notre plan, n'en exige de nous  
qu'un tres léger examen, et ne nous  
regarde meme qu'autant que dans les  
precautions on peut decouvrir les ~~les~~

Avant que d'entrer dans l'analyse  
de cet ouvrage, je m'arreterai un  
peu sur la preface parce que ~~de~~  
est meme temps je vous rendrai  
compte du sermon de monsieur massy  
(le sixieme de ses sermons) et d'une brochure  
que j'ay esquisse par en Angleterre  
en 1753 contre l'inoculation - en ~~et~~ ~~est~~  
patrik. Lesame arrete principalement  
dans la preface a les refutes.

M. massy commence par diminuer  
beaucoup le danger de la peste verole  
naturelle, et pretend que simple par  
elle meme elle doit tous son danger  
a l'etat inflammatoire des humeurs, et  
aux soins mal entendus de la medecine  
qui la traite assez peu charitablement  
d'après cela en mettant pour prin-  
cipal motif des honnêtes gens n'en ~~est~~

M. de L. T.B.

peu n'êr jamais attaqué et qui meurt  
 tout au plus un <sup>ou deux</sup> ~~vingt~~ <sup>deux</sup> ~~ans~~ <sup>ans</sup> de ceux qui  
 en sont <sup>attentés</sup> ~~attaqués~~. il prouve évidemment  
 au moins l'inutilité de l'inoculation.  
 Mais si il exagère les dangers. alors arme  
 son zèle de passages de l'écriture, il  
 compare les inoculateurs au drable qui  
 tourmentoit Job; attaque la fausse  
 Philosophie, qui par un sens malentendu  
 prévient les desseins d'Dieu, et veut en  
 savoir plus que lui, celui et il ajoute offi  
 mal a propos le passage, celui qui aime plus  
 sa vie que moi la perdra. Je vis mal a  
 propos p<sup>r</sup> mis que si l'on appliquoit comme  
 la remarque M. K. ce passage qui regarde  
 la vie éternelle a la temporelle, il tomberoit  
 esclave toute précaution. au reste  
 la multiplication de la contagion, et la  
 possibilité de l'homme sont les seules  
 raisons qu'emploie M. Maffey. objections  
 aux quelles M. K. semble répondre en  
 voulant qu'on separe bien exactement les  
 inoculés, et qu'on choisisse les sujets. Je  
 ne m'arrêterai pas aux invectives, ni  
 aux vœux sur la mort des inoculateurs,  
 que fait pieusement M. Maffey parcequ'ils  
 ne font rien dans l'affaire présente  
 n'êr peut être de prouver que M. Maffey  
 étoit un homme peu judicieux.

~~G.D. L.~~ T.B.  


L'auteur anonyme de la brochure diffuse  
Une agrippinoculation est beaucoup  
plus philosophe, et plus modéré, ainsi  
comme il avoue les succès de l'inoculation  
qu'il ne cite pas un seul fait contraire, ~~qu'il~~  
dit seulement qu'il est impossible <sup>10.</sup> de définir  
exactement le choix des sujets et en appelle  
à tous les médecins, et leur demande s'ils ne  
savent pas tous très bien qu'il est des malades  
qui la veille du jour auquel ils sont atteints  
d'une maladie mortelle se portent à merveille  
et diminuent par la faculté de l'inoculation  
20 il demande s'il n'est pas des pustules simple-  
ment mal placées pour être mortelles par la  
seule situation. et si les inoculateurs peuvent  
répondre de les placer où ils voudront.  
30 si l'impossibilité d'inoculer toute une nation  
à la fois est démontrée, on ne peut pas  
ce foyer de peste.  
40. si cette précaution est si essentielle de la  
vie ne met pas au courage, au mépris de la  
mort. si l'inoculation n'est pas une mode  
de coquette, ayant toujours été pratiquée  
des femmes et pour la beauté.  
Quoi qu'il en soit de ces objections que  
K. réfute dans le cours de son ouvrage,  
les inoculateurs respectent beaucoup un  
ennemi qui avoue leurs succès.  
Ainsi plus avant que d'entrer dans le  
cours de l'ouvrage de M. K. <sup>pourriez moi</sup> de vous faire  
remarque que celui-ci est regardé en France  
comme ~~le meilleur~~ <sup>le plus sûr</sup> de l'inoculation

J. B.

que l'auteur est celui qui est venu à Paris avec m. Hally notre confrere, lequel a conjointement avec lui inoculé le feu au comte de Gisors, qui a eu suivant le bruit public une peste verole tres considerable

La marche de m. Kerpatrik dans son ouvrage est tres philosophique & vous un homme instruit, je serois meme dire un homme de bonne foi, lequel du moins <sup>à mon</sup> avis ne dissimule rien. Vous en jugerez quand dans la premiere section on il traite des causes eloignées de la peste verole, avec beaucoup de sagacité il nie avec force cette fable de germe de la peste verole, entrant dans le sang ou dans les solides, ou il souvient contre m. Haller medecin de Bstclaw que la peste verole est une maladie moderne. mais ce qui y a de singulier c'est que quoiqu'inoculateur, il paroît croire que la peur seule est capable de la peste verole est capable de la donner. et il étaye son opinion par un systeme sur le pouvoir de l'imagination; <sup>son subtil</sup> ~~sur~~ ~~les~~ ~~influences~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~peur~~ ~~et~~ ~~il~~ ~~l'appuie~~ ~~sur~~ ~~cette~~ ~~idée~~ de l'autorité tres respectable de m. Werloff.

Quoi qu'il en soit il regarde les semences de la peste verole, comme des semences ~~et~~ ayant une existence par elles memes, ~~et~~ ~~indépendante~~ ~~de~~ ~~leur~~ ~~forme~~ et comme tous les levains qui attaquent les corps organisés depuis un grand nombre de

3/1  
W. B. J. B.

sièdes, prouvent leur inalterabilité par  
l'identité de leurs effets. Sur quoi m.  
K. fait une remarque fort sage. c'est que  
depuis que l'Europe s'est peuplée de  
grandes villes. la contagion a pris de nouvelles  
forces. rien n'étant si propre à la multiplier  
que l'amoncellement des hommes les uns  
sur les autres. m. K. infirme encore qu'il  
n'est pas absurde de dire que chaque piquet  
peut dépendre de la morsure d'un insecte  
qui produit un effet inflammatoire sur la  
partie piquée.

Mais y a-t-il une cause inhérente à la p.  
dans le corps humain qui le rend plus ou  
moins susceptible d'être attaqué de cette  
maladie. c'est ce que m. K. examine dans  
la seconde section.

m. Kerp. ~~convoit~~ pense qu'il y a réellement  
dans le corps humain, une condition  
essentielle qui rend plus ou moins suscep-  
tible de la p. & quoiqu'il soit impossible de la  
définir. cette condition est l'homme  
n'en n'est pas susceptible.

2  
Tom 3  
299  
308  
Pour appuyer ce sentiment il cite l'autorité  
de m. Boerhaave qui se fait laques-  
tants. pour quoi un homme qui a eu  
une fois la petite verole n'est-il plus  
sujet à la ravoir. Voilà même qui prouve  
que la crapoûle et l'exès des liqueurs avoient  
quelquefois produit la petite verole. <sup>et on a</sup>  
même sentiment. <sup>est-à-dire quel</sup> <sup>personne</sup> <sup>qui</sup> <sup>est</sup> <sup>si</sup> <sup>l'on</sup>  
pense que ceux qui <sup>est</sup> <sup>crapote</sup> <sup>et</sup> <sup>l'on</sup>  
discrete n'étoient pas exempt de la  
confluence. donc il semble faire deux genres

+ qu'on ait dit que l'on pouvoit  
s'avoir pas qu'à trois fois

G. B. T. B.

différence Mr K. refuse en passant  
l'opinion de Fernel, qui croit que la  
petite vérole ne reconnoisse pour  
cause que l'influence de l'air gl' & est  
inutile d'insister sur les raisons qu'il  
oppose contre une opinion que perforce  
à l'op. de soutenir.

Quoiqu'il en soit une grande expérience  
de la bonté de M. K. de sçavoir avec  
avoir vu plus d'une fois quoique rarement  
le même homme avoir eu la p. vérole plus  
d'une fois. M. Kerp. nous assure qu'il n'a  
jamais vu quel qu'un avoir eu la petite  
vérole deux fois qu'aucun prêtre n'en a  
spécifié un cas ou l'air vu la p. 2. deux fois  
dans le même sujet cependant un M. Samuel  
digne au la garde avoir la petite vérole  
confluente deux fois et en mourir à la  
troisième. M. Mead parle d'une petite vérole  
dans l'écruption deux fois répétée la 1<sup>re</sup>  
durer trente jours et se marquer toute  
conformément à ce qu'on donne un exemple à peu près  
semblable dans les: de médecine. Les cas doute  
de pareils exemples qui engagent M. Kerp.  
peut-être à ne pas nier la possibilité de la  
reinfestation si on veut lui en accorder la  
rareté. après tout dit-il, on ne peut nier  
qu'il ne soit possible qu'une première infection  
n'emporte pas le vaccin. mais aussi la  
chose ne tourne pas contre l'innoculation si  
en quelquefois fallat  
il conclut cette lecture par des réflexions

W.D.L. J.B.

tres sages et tres judicieuses, sur les foyes  
ou pabelas qui se trouvent dans le corps  
humain et qui se detruisent par l'eruption  
d'une maladie. ainsi il parle d'une  
maladie contagieuse qui regnoit en 1732  
dans le continent de l'amerique, et qui  
est comme la petite verole, muflloit le  
visage des malades. apres avoir ete  
pendant sept ans elle disparut en 1739  
plus cruelle encoir. elle emporroit presque  
tous les malades. mais elle n'attaqua  
aucun de ceux qui l'avoient eprouve  
sept ans auparavant.

La troisieme section de m. K. traite de la  
propagation de la contagion dans la petite  
verole et netient qu'indirectement a l'inoculation.  
Lorsque l'infection suvant notre  
est toute a l'avantage de l'inoculation. par  
quelque partie qu'elle attaque principalement  
les parties par lesquelles elle est introduite  
qui sont dans la v. naturelle l'esophage  
et la trachee artere, parties bien autrement  
essentielle que la peau, qui apres tout est  
definie par la nature a etre l'emboire  
de ~~la surface~~ froids du corps. m. K. parait  
ne se pas decerner pour l'eruption de la  
artificielle plus elle paroit de bonne heure  
plus elle est forte. ainsi le duc qui avoit  
ete inocule a 65. ayant eu son eruption  
le quatrieme jour de l'inoculation l'autre  
forte d'ut une medecine de la degre  
ce sera le cas de Melle de Rochouilly  
qui ne s'est que trois semaines apres  
l'inoculation

G.D. J.B.

J.B.

9<sup>e</sup> au sujet des hemorrhagies que m. K. me  
paroit regarder comme tres communes  
dans l'appareil de l'insulation retardee  
et d'immense l'eruption. Je ne vous  
parlerai point de des conjectures et meme  
des experiences que cite sur l'etat du sang  
dans la peste verole. Je passe a la  
section que contient l'histoire de l'insulation.

Pyramid est le premier qui en ait écrit  
a l'Academie Royale, sur le quest de l'hauf  
Moane presidant de la societe. J'avois chargé  
de son informet M. Sherard fameux Consul  
de la nation angloise fameux dans l'histoire  
botanique, de son informet. mais la premiere  
est il ne donne a son operation que cinq  
ou six ans d'edat a son frantroye  
mais mededy v. Montagu en fit la premiere  
inoculation en Angleterre. apres avoir fait inoculer  
son fils a son frantroye, elle a fait inoculer  
sa fille en Angleterre. ce que fait que m.  
K. serie avec l'insolation de la femme  
faite. Je ne m'arreterai point sur cette histoire  
la pr. ce qu'elle fit inoculer ses enfans, meme  
avant que les preuves sur les criminels  
fussent faites. m. Moane n'y donna qu'un  
seul exemple. mais l'insolation qui parut  
avoir des commencemens de brillans par que  
cest m. K. qui parle de l'insolation de  
compositus orbis. mais la mort de la fille  
vint de Sunderland endue de Bridgewater.  
refroidir un peu les progrès tellement que  
si elle n'avoit pas eu d'ailleurs des secours  
sur lesquels elle n'aurait jamais  
obtenue la faveur a laquelle elle est parvenue  
aujourd'hui en Angleterre.

G. B. T. B.

Ces pour comparer ces succès que M.  
K. examine dans la 5<sup>e</sup> section cette  
questions. L'inoculation donne-t-elle une  
vraie peste verole? cause-t-elle moins de  
danger que la peste verole naturelle?  
Ces qui ont eu la peste verole artificielle  
en sont-ils quittes pour toujours? m. Form  
semble avoir douter quelque temps de l'indemnité  
de la peste verole inoculée, et de la peste  
verole naturelle. on la gagne, on en meurt  
donc c'est une vraie P. V. d'ailleurs il y a eu  
l'adversus qu'une vous dit tous ceux qui ont eu  
des inoculés. et c'est  
y a eu moins de danger cette question se  
résout par le calcul. Suivent m. K. dans cette  
partie.

Timoni le pere assure que n'en n'est pas mort  
un au voyage en Europe dans un temps où les  
morts étoient emportées par la P. V. naturelle  
il avoue cependant que en mourut deux  
quelque temps après la P. V. bientôt terminée  
mais il en attribue la cause à des maladies  
toutes différentes. Pylarini dit la même chose  
mais je n'oserois pointer sur les calculs de  
Dr Jurin dont m. K. fait les plus grandes  
et que vous connoissez d'ailleurs. celles de  
Scheneker sont imprimées avec elles, et d'ailleurs  
elles ne font pas de mon ressort  
m. K. avoue que l'endroit où l'inoculation  
a le plus mal réussi c'est en Amérique, où le  
noir surtout respire peu à la peste verole  
m. Mead ayant remarqué qu'en général  
est plus funeste à tous les Africains cependant  
suivant les lettres de m. Mathar sur l'inoculation  
pratiquee par m. Boylston en 1721 de Zé  
il en perit 6. en 1722. 282. et en perit 1.

Edw. T. B.

et dans la même année 1759 je fus  
 curé dans ces colonies dont il mourut  
 544 en general dans la nouvelle anglterre  
 il meurt un sur six de la petite verole  
 en huit ans il y a 1179 inoculés sur les quels  
 il en est mort 23. ce que fait un sur 51. mais  
 cette colonie est la plus mauvaise pour la petite  
 verole, et il est très d'envie qu'on y est  
 conduit très légèrement au commencement  
 de l'inoculation. mais dans l'amerique  
 meridionale il y eut en 1758, 1000 inoculés  
 et il n'en mourut que 5 ou 6. Mr. K. s'occupe  
 bien d'abattre le calcul de peur d'erreur et  
 demande si ce ne seroit pas aussi gagner quand  
 il n'en mourroit qu'un de 90. il veut aussi  
 qu'on fasse attention a la chaleur du climat  
 a neuf degrés de la ligne et dit que ces inoculations  
 furent faites dans les mois de juin <sup>juillet</sup> et d'août  
 au reste M. Mead assure qu'il sçavoit qu'un  
 habitant de S. christophe ayant fait inoculer  
 300 negres n'en perdit pas un. mais en 1753  
 dans la n. anglterre la petite verole etant de  
 bonne espere 5059 personnes <sup>blanches</sup> furent inoculées  
 et en mourut 452. (1 sur 11) de 485 noirs  
 inoculés 24 moururent (1 sur 20) de 1970 blancs  
 7 moururent (1 sur 282) de 139 noirs  
 7 moururent (1 sur 20) ce qui est un très  
 mauvais succès pour l'inoculation.

Mais revenons en anglterre, ou les medecins  
 sont plus eclairés, les soins plus multipliés.  
 M. K. assure que dans différentes provinces  
 sur 2000 inoculés il n'en mourut que deux qui  
 estoient 2. femmes grosses inoculées contre l'avis  
 de leurs medecins. L'evêque de Worcester avoua  
 que sur 1500 il en perit seulement 3. M. Ranby  
 que sur 1000 qu'il a inoculé il n'en n'a pas perdu  
 un.

*Handwritten signature and initials*  
T.B.

*Chirurgien* Kowkias et m. Middleton dans l'année

1751. on inoculé a l'hospital 134 adultes  
 sans en perdre un seul. m. Winchelsea chercha  
 des enfans trouvés a inoculé 286 enfans et  
 n'a perdu qu'un. le meme dans la pratique  
 en a perdu un de 370. en un mot en resumant  
 tous les calculs il semble qu'on peut reduire  
 les uns a 10 de morts sur 4252. permettez  
 moi Messieurs de ne pas suivre exactement mon  
 auteur dans tous les calculs qui ne fussent pas  
 qui sont tous apu pris de meme valeur. or  
 passons a la dernière question si l'inoculation  
 peut rendre tranquilles sur le retour de la  
 p. verole. Pytaïni et Timoni l'affirment  
 mais on a essayé de donner la p. verole par  
 inoculation et aussy forte qu'on la pu en multiplier  
 les inocions a Richard Waus bien des malades  
 qui avoient eu la p. verole un an avant en p. p.  
 et on n'y a jamais pu réussir. il fut même  
 malade on aise le septieme jour apres l'inoculation  
 et ses playes secherent. Elizabeth Harris une  
 de celles qui fut inoculée a neogates gonaga  
 apres des malades de p. v. sans la gape  
 m. Nestleton dit avoir fait coucher des enfans  
 qui avoient eu la p. v. inoculée avec des  
 malades de p. v. nat. sans qu'ils l'eussent  
 contracté. icy m. K. s'élève avec force contre  
 l'imposition d'un faux espoir de quelquel  
 que ~~malade~~ <sup>accusa d'ete mort</sup> d'ete mort d'ete mort  
 avoir été inoculé. la fausseté d'un fait alle  
 contracté juridiquement. il semble en effet  
 que sur un si grand nombre d'inoculés  
 personne ne se soit plaint a Londres de  
 recidives.

Il ne s'agit plus que de savoir si la p. v.  
 inoculée peut produire une autre maladie  
 ou causer des inconveniens differens de

*J. B. L.* T. B.

P. V. Ladoffes est ce qui compose une  
 partie de la sixieme Section.  
 a cette question m. K. n'invocque plus  
 seulement le temoignage nombreux de tous  
 les inocules. il en appelle au raisonnement  
 Lap. V. etant un etre de son espece ne peut  
 produire que des etres semblables a elle.  
 Si non elle est un corps neutre, entree par les  
 conduits naturels esqui n'a aucun mauvais  
 effets. Surtout il a cru l'appercevoir que  
 dans la p. Verole inoculee on etoit plus supe-  
 cury abeei esaux elous que dans l'ustre.  
 naturelle. ce qui fait qu'il invite a choisir  
 toujours bien les Sujets, a multiplier les  
 precautions et ainsi si on ne detruisit pas  
 totalement le danger de Lap. V. du moins  
 on le reduit a si peu de chose qu'il n'empu-  
 y soumettre le sujet le plus precieux.  
 La XIII la IX la X. la XI Section ne contien-  
 que la pratique, les precautions, les  
 alimens necessaires dans l'inoculation  
 qui ne sont pas de notre objet.

M. Butini D. en. m. de m. etabli a genve  
 la patrie adonne depuis quelques annes.  
 un trait de lap. V. artificielle qui se peut  
 regarder comme un extrait de l'ouvrage  
 de m. K. mais plus court, plus etait  
 et plus methodique il n'y a rien a y  
 proprement parler que ne soit dans l'ouvrage  
 de m. K. mais m. Butini est beaucoup plus  
 clair et plus methodique. il va plus loin que  
 les autres inoculateurs, et ne craint point  
 d'affirmer que lorsque le sujet est bien choisi

J. B.

le corps bien préparé, et est impossible  
 en-meur <sup>de l'inoculation</sup> un seul et attribue toutes les mal-  
 arrivés jusqu'icy et surtout dans les commences  
 de l'inoculation, au peu d'expérience des inocu-  
 leurs - mais il prononce desivement sur ce  
 article, et j'ay mon suffrage celui du  
 plus celebre inoculateur d'angleterre,  
 quel ne nomme pas -

il avance deux choses que je ne vois dans  
 aucun inoculateur d'angleterre. la premiere  
 qu'en inoculant des gens avec la p. v. d'equa-  
 attaqués d'une autre maladie habituelle  
 on ne la communique pas. j'en ai aucune  
 connoissance de ces experiences.

La 2e est l'essay que ton a fait en anglete  
 de la methode de la chimie, qui cause un mal  
 de tete violent a la malade sans aucun autre  
 accident -

Tralles de methode ad curandas variolas  
 hactenus insufficienti.

elles tract. de morbis acutis dans le premier  
 bruits que fut l'inoculation en 1715. m.  
 elles en tirant a paris inocula avec succès le  
 fils de son hôte qui estoit un <sup>ordonné</sup> ~~ordonné~~.

M. de Bauzy medecin de Marseille  
 en a inoculé 17 avec succès. et quelque  
 une de ses filles qui avoit communiqué par  
 hazard avec son frere y en a gagné une  
 confluenta.

Des 17 inoculés de M. de Bauzy madame  
 ferand âgée de 21 ans a eu tous les signes  
 de la peste verole, et seulement trois boutons  
 rouges qui n'ont point suppuré.

~~Ed. S.~~ T.B. 98

on a consulte' m. tronchu pour savoir  
si ce n'est pas l'indolence d'un ves de chauffe  
que ladame habitait qui etoit la cause de  
peu d'eruption. m. tronchu a repondu que  
non. m. jomme medecin a arle pense  
contraire. au ves m. de laus a touleton  
d'un enthouziasme.

m. anrome timoni fils d'un per qui avoit  
sur l'inoctation ep tous aussi partit  
de cette methode que son pere. il donne dans  
cette lettre beaucoup de loude de regimede  
et sur tout vante beaucoup l'inoctation.  
mais il ep veridique et est beaucoup.  
Mademoiselle la seur fut inoculee a la  
mois en 1712 dans le temps de l'ambassade  
de madame Wortley montagn. madame  
remariee avec m. H. en ayant eu des filles  
passa la nuit dans le meme lit avec la seur.  
du 2d lit inoculee elle eut une peste verole  
funeste dont elle mourut le troisieme  
jour. ans. timoni lettre n. 40 1762. sans  
nom de ville pag. 24.

et est un second fait par un jeune  
homme aujourd'hui interprete de l'ambassade  
de Hollande fut inocule a onze mois et eut  
30 boutons au visage. 60 par tout le corps  
sept ans apres ayant communique avec  
un de ses freres cadets qui avoit la p. s. naturelle  
il fut attaque d'une p. s. confluente  
dont il est echappe.

m. timoni assure que de memoire  
d'un homme et que arrive que ces deux

rectures, et parce que les ennemis de  
l'inoculation en profitent et le trait  
offert impoliment

Pour l'assemblée du  
Lundy. 9.

<sup>Sémin de purati</sup>  
aprou, Leprieu, Boucard, Cochu, Vinet, Lhuillier,  
Baronjeune, Petit, Geoffroy, Lorry,  
Malvet, Thierry, Macquart.

*J. B.*

p  
2

3

Inventaire des lettres écrites en  
réponse à celle des douze  
Commissaires que la Faculté  
a nommés pour luy faire leur  
Rapport sur le fait de l'inoculation,  
par plusieurs medecins tant  
Etrangers que Regnicoles.

1<sup>re</sup> piece. C. A

Primo, une lettre in folio en quatre pages, la dernière non  
remplie, datée Leïdœ Batavorum du 21 novembre 1763 signée  
Gaubius, commençant par ces mots... viri celeberrimi quas  
nuperrime; et finissant par ceux cy... me paratissimum  
dabo. valet

2<sup>e</sup>. C. B

2<sup>e</sup>... Autre lettre in folio, papier doré sur tranche, la troisième  
page non remplie, datée de Plimouth du 26 novembre 1763  
commençant par ces mots... Celeberrimo med. D.D. Belleteste fac  
med. P. Dec. Joannes Huxam. S. P. D. ad me; et finissant par ceux cy...  
numeros æquales; latine aussi, ainsi que la précédente, avec suscription  
sur la quatrième page... A Monsieur Monsieur Belleteste, Doyen de la  
faculté de médecine, à Paris.

3<sup>e</sup>. C. C

3<sup>e</sup>... Autre lettre latine, in folio, dont les quatre pages sont remplies,  
dont la première commence par ces mots... vir Illustrissime...  
Literas.. et la dernière est datée ainsi... datum Corcagiæ die 16. 10.  
1763 signé Pat. Blair. au dessous est une adhésion en six lignes  
commençant par ces mots... a cel. D. Blair et finissant par ceux cy  
optime, respondent. signé Johan. Longfield.

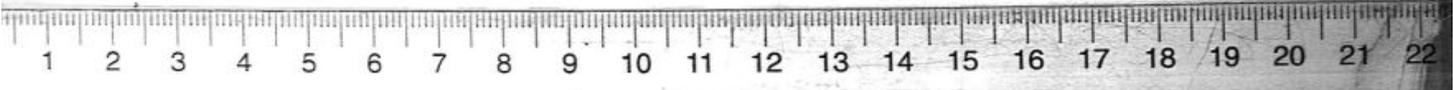
4<sup>e</sup>. C. D

4<sup>e</sup>... Autre lettre latine, aussi in folio, grand papier, écrite seulement  
sur les trois premières pages dont la première commence par ces  
mots... vir Illustrissime, Literas accepi. la seconde finit par ceux cy  
nihil gratius futurum credito D. Dec. sig. tui universique ordinis  
observantissimo cultori... Galfrido A. Conellez, sans date. la troisième  
page est une adhésion à la lettre précédente, datée de Cork le 13  
novembre 1763 suivie de douze signatures de medecins, et de celles  
de huit chirurgiens du dit Cork.

5<sup>e</sup>. C. E

5<sup>e</sup>... Mémoire françois in folio en deux feuilles dont la septième page  
n'est pas remplie à la moitié en deux colonnes, une blanche, l'autre  
écrite d'une main de bureau, sur papier à la Tellierre, dont la  
première page commence par ces mots... Il y a plus de quarante  
ans; et la dernière finit par ceux cy... Que cette operation  
repugne à la nature. suivi de la signature de Monsieur Hurry  
notre confrère. y est annexée une petite lettre sur du petit Poilet  
sans date, ni signature, ayant sur le verso, pour Monsieur  
Baron à l'effet de remettre le mémoire cy joint à M<sup>rs</sup> De L'epine...

*[Signature]*



piece F

6°... Un Cahier in folio de papier non Coupez, contenant vingt six pages, dont vingt deux seulement écrites, sçavoir les dix neuf premières en plein, huit lignes seulement sur la vingtième; les suivantes en blanc la vingt cinq et vingt sixième écrites seulement aux deux tiers, non compris quelques additions annexés à la huitième, dixième et quinzième page, sur morceaux de papier séparés, commençant à la première page par ces mots... La petite vérole envisagée... et finissant la vingt sixième par ceux cy... Mademoiselle de Ronehorolles Rue de l'université. Mademoiselle Surgeres sans date ni signatures. y est annexée une lettre sur petit papier écrite recto et verso commençant par ces mots... Monsieur je viens de Recevoir... et finissant par ceux cy... Je vous en ménagerai l'occasion et signé ~~Gerard~~ Castresvelle le 29 Juillet à cinq heures du soir... sans date d'année.

G

7°... Une lettre in quarto écrite sur les deux premières pages seulement, recto et verso, commençant par ces mots... *Eruditissimis et expertissimis viris medicis celeberrimis G. B. De l'epine S. P. P. Gerardus L. B. Vansvieten et la seconde finit par ceux cy... Dabam vindobonae 10 novembris 1763.*

H

# deux  
L. B.

8°... une lettre in quarto, papier d'holande doré sur tranche, en deux feuilles la première écrite sur les recto et verso du premier feuillet, ainsi que la première qui l'est encore sur son second recto faisant la cinquième page avec quatre lignes sur le verso ou sixième page... au dessous est la date... *Dabam Londini die 29 octobris 1763 signé Joannes Pringle.* La première page commence par ces mots... *viri Illustrissimi Litteras mandata que vestra... La dernière finit par ceux cy... ut amentissimus erga vestram gentem cognoscere valeat.*

9°... une lettre in quarto papier d'holande doré sur tranche, écrite sur les deux recto, première et troisième page, commençant par ces mots... *vir ornatissimus... quem ab universitate per aliquot temporis intervallum... L'autre page écrite finissant par ces mots... ita vobis fausta omnia rovet ac precatur... ainsi datée et signée dat. oxon. XI. Cal. decemb. A.D. 1763 Josephus Brownes.*

10°... une lettre de Monsieur Manetti in quarto quatre pages plines commençant par ces mots. *Illustrissimo sig. sig. e padrona collendissimo Ho ricevuto, et la dernière finissant par ceux cy... e obbligazione infinite mi protesto. Signée, datée ainsi D. vs. illustrissima Firenze 20 Settembre 1763. Devotissimo e obsequentissimo servo Savetto Manetti*

ici finissent les lettres Etrangères  
M. L. B.

Suivent les lettres de France

1<sup>re</sup> pièce C. L.

11<sup>o</sup>... Lettre in quarto, datée d'Aix (en provençe) du 8 octobre, quatre pages pleines, signée De Regina 1<sup>er</sup> professeur Royal en médecine, commençant par ces mots... Monsieur un voyage... et finissant par ceux cy... je souhaite qu'ils en parlent toujours aussi avantageusement

2<sup>o</sup> CM

12<sup>o</sup>... Une lettre in quarto, en trois feuillets, écrite sur cinq pages, commençant par ces mots... Monsieur la faculté de Médecine... et finissant par ceux cy dans la cinquième page... voilà les deux points que je regarde essentiels. Je est datée à Aix (en provençe) ce 20 septembre 1763 signée Joannis D. M.

13<sup>o</sup> C.N.

13<sup>o</sup>... Une lettre in quarto écrite sur trois pages dont la première commence par ces mots... Monsieur vous ne serez peut être pas fâché d'être instruit de la maladie de Mademoiselle Surgeres. La troisième finissant par ceux cy... avec un très profond respect et la seconde ou verso du premier feuillet remplie transversalement par ceux cy... Monsieur v. t. h. et t. ob. t. serviteur Lejay med. du Roy D. de Montpellier. à la fleche, ce 24 juillet 1763 en Arjou. Et sur la quatrième page est l'adresse à Monsieur Monsieur Astruc docteur Regent de la faculté de médecine de Paris, demeurant Rue St Thomas du Louvre à Paris.

14<sup>o</sup> C. O.

14<sup>o</sup>... Note, sur un petit feuillet de la mort de la fille de Monsieur Howard de Greystock, communiquée et signée par Monsieur Navier commençant par ces mots... Monsieur Howard. et finissant par ceux cy... La note est dessus... écrite sur le Recto seulement sans dater de jour ni de lieu.

15<sup>o</sup> C. P

15<sup>o</sup>... Une lettre de Monsieur De Diest, in quarto petit papier, écrite recto et verso seulement, commençant par ces mots... La faculté n'a pas encore par elle même un assez grand nombre de faits sur l'inoculation et finissant par ceux cy... qui n'accompagnent que trop souvent la petite vérole naturelle... datée de Paris du 24 Juillet 1763 signée J. De Diest.

16<sup>o</sup> C. Q

16<sup>o</sup>... Une lettre in quarto, écrite sur le Recto et verso seulement, commençant par ces mots... Je n'ai point d'observation particulière à communiquer et finissant par ceux cy... et alors je donnerai mon sentiment par écrit, signé Mairguer, avec paraphe. Au haut du Recto première page est à la place ordinaire cette date Mercredi 27 Juillet 1763 et à l'opposite sont ces mots. Lû et approuvé le 4 août 1763 Signé Belleterre. Au verso du second feuillet se trouve la suscription suivante à Monsieur Monsieur Belleterre docteur Regent et Doyen de la faculté de médecine en l'université de Paris, Rue des grands augustins, Faubourg Saint Germain.

17° Une lettre in quarto, en quatre pages, commençant par ces mots...  
Monsieur quoique les faits de l'Inoculation ne soyent pas en grand  
nombre à Paris et finissant par ceux cy... et que le Regne de Sa  
methode à été encore plus court que celui de la Baguette de  
Jacques Aymar signé Thomas D'onglée avec paraphe, sans date  
de jour ni de lieu.

18°... Autre lettre, petit in quarto, à la Telliere, écrite sur le Recto  
seulement commençant par ces mots Monsieur notre très cher doyen  
il court un bruit et finissant par ceux cy... Si vous ne voulez  
desormais être travaillé dans toutes vos operations... je suis de  
toute mon ame v. t. h. et t. ob. serviteur signé Chomel datée  
du 17 juillet 1763.

19°... Un mémoire en huit feuillets, à deux colonnes, une linte,  
l'autre en blanc excepté une addition à la troisième page  
en haut, et une à la quatrième en bas, deux à la cinquième  
qui en est presque remplie, et une qui tient les deux tiers de  
la sixième, et quatre lignes au commencement de la septième  
commençant par ces mots... Pre Prop... la petite vérole est elle  
contagieuse et finissant par ces mots... Ceux qui auront perdu  
un oeil dans l'inoculation, ou y seront estropiez, seront  
exempts de la taxe &c, on peut signer cela. datée du 20 aoust 1763  
signé Marteau avec paraphe... suivent cinq lignes et le  
même paraphe.

20° Lettre in quarto, écrite sur trois pages contenant l'histoire  
de mademoiselle Biclet de Lyon commençant par ces mots...  
Monsieur et cher confrère, n'ayant jamais pratiqué l'Inoculation  
et finissant par ceux cy... De l'histoire cy dessus que je vous  
ai rendue le plus fidèlement qu'il m'a été possible. j'ai l'honneur  
d'être avec l'attachement le plus sincère Monsieur et cher confrère  
v. t. h. et t. ob. serviteur, signé Capet. datée de Paris, du 20 juillet  
1763. Au haut du premier Recto sont ces mots... Lict fait ce  
4 aoust 1763, signé Bicleteste. Sur le verso du second feuillet, ou  
4<sup>e</sup> page, se trouve la subscription suivante à Monsieur Monsieur  
Geoffroi docteur Regent de la faculté de médecine, en sa maison,  
Rue des Singes.

21°... Une lettre de Monsieur Regnard commençant par ces mots...  
Monsieur est cy jointe l'histoire, et finissant par ceux cy...  
je vous ai voilé. Monsieur v. t. h. et t. ob. serviteur signé  
Renard, datée de Paris, du premier octobre 1763

Suit le mémoire contenant la dite histoire de mademoiselle  
Rocherolles de la même écriture en quatre pages. la dernière  
linte

Écrits seulement à moitié commençant par  
mandé le Cinq mai pour aller à vitri... et Jena  
et il n'eut que quinze boutons signés Regnard, avec paraphe  
et datée du premier octobre 1763, sans adresse.

22<sup>e</sup>. C. W

22<sup>e</sup>... Lettre latine, de deux pages et six lignes d'écriture, commençant  
par ces mots... Ego infra scriptas s. f. in v. P. D. R. de Inoculatione  
et finissant par ces mots... Ego variolarum inoculatio nullo  
modo est admittenda. ainsi datée d'abam Lutetia Parisiorum  
decimo tertio calendis augusti anni 1763 signé Thurant. Sur la  
quatrième page, est écrit transversalement Illustrissimo a  
Facultate circa Inoculationem, Deputato D. Baron. observantissimus  
Collega signé Thurant.

23<sup>e</sup>. C. X.

23<sup>e</sup>... une lettre in quarto en deux feuilles faisant huit pages exactement  
pleines, datée à la première; de Paris, le 20 juillet 1768, et signée à la  
dernière, Patriot commençant par ces mots... Monsieur vous demandés  
des Reflexions et finissant par ceux cy... je la prie de croire  
que je m'en rapporte à ses lumières. je demeure avec respect  
Monsieur &c

24<sup>e</sup>. C. Y

24<sup>e</sup>... Lettre grand in quarto, grand papier, en quatre pages, ou reste  
un tiers de blanc, à la dernière, commençant par ces mots... est  
il permis d'inoculer la petite vérole? et finissant par ceux cy... je  
n'ai jamais inoculé la petite vérole. je dis ce que je pense signé  
f. Bernard D. M. P. sans datée de jour, ni de lieu.

25<sup>e</sup>. C. Z

25<sup>e</sup>... Lettre in folio, petit papier de procureur, écrite sur deux pages  
pleines, commençant par ces mots... Pour admettre l'Inoculation  
il faut lui attribuer des avantages très considérables... et finissant  
par ceux cy... Loïn de diminuer les maux de l'humanité, on les  
augmente et on les perpetue par la pratique de l'Inoculation.  
Datée de Paris le 21 juillet 1763 signé Paris.

26<sup>e</sup>. C. AA

26<sup>e</sup>... Lettre in quarto, écrite sur le Recto seulement, la première page  
commençant par ces mots... Monsieur j'aurais désiré avoir plusieurs  
observations et finissant par ceux cy... Je souhaite qu'elle puisse  
faire ouvrir les yeux des partisans de l'Inoculation. je suis avec  
respect Monsieur votre de datée de Paris, le 6 juillet 1764, signé  
Chevalier.

Suit un mémoire in folio contenant l'observation annoncée dans  
la susdite lettre, écrite sur six pages pleines, commençant par ces mots...  
observation sur une petite vérole inoculée; et sur le produit fâcheux  
qui s'en est ensuivi d'une vérole le 24 décembre 1762. Monsieur &c  
et finissant par ceux cy... je vous rapporte les faits ainsi datée et signée  
à Paris ce 6 juillet 1764, Chevalier, avec paraphe, Docteur Regent de la  
Faculté de médecine en l'université de Paris

27<sup>e</sup>. C. BB

27<sup>e</sup>... Mémoire de Monsieur Roux sur un Cayer de papier à lettres  
Composé de six feuilles, faisant douze feuillets, ou vingt quatre pages.

*[Signature]*

Dont les dix huit premières sont pleines, et la dix neuvième finit aux  
 deux tiers par ces mots... Il seroit à desirer qu'on étendit ce  
 règlement à toutes les villes du Ressort, et même à tout le  
 Royaume, si le Roi daignoit interposer son autorité dans une  
 affaire de cette importance. C'est l'avis que j'ose proposer à  
 la faculté. Signé Rous. sur la première 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 13 pages  
 sont des notes marginales ou citations. Le mémoire est intitulé  
 Réflexions sur l'Inoculation de la petite vérole adressées  
 Messieurs les commissaires &c.

Sur le Recto du onzième feuillet se trouve une lettre  
 de Monsieur Pringle, ainsi intitulée... Traduction de la  
 réponse de monsieur Le Docteur Pringle, medecin de la  
 Reine D'Angleterre, à Monsieur D'Elon, commençant par ces  
 mots... à Londres le 3 aoust 1763... Monsieur je puis vous  
 donner à present une Réponse, satisfaisante, et finissant par  
 ces mots... vous trouverez l'affaire en question entièrement  
 décidée. J'ai l'honneur d'être de signé J. Pringle. Sur le verso  
 dudit feuillet écrit aux trois quarts, se trouve une autre  
 traduction ainsi annoncée... Traduction de la lettre du docteur  
 Kelly professeur en médecine à l'université D'oxford, au  
 docteur Morton. à Oxford le 30 Juillet 1763.

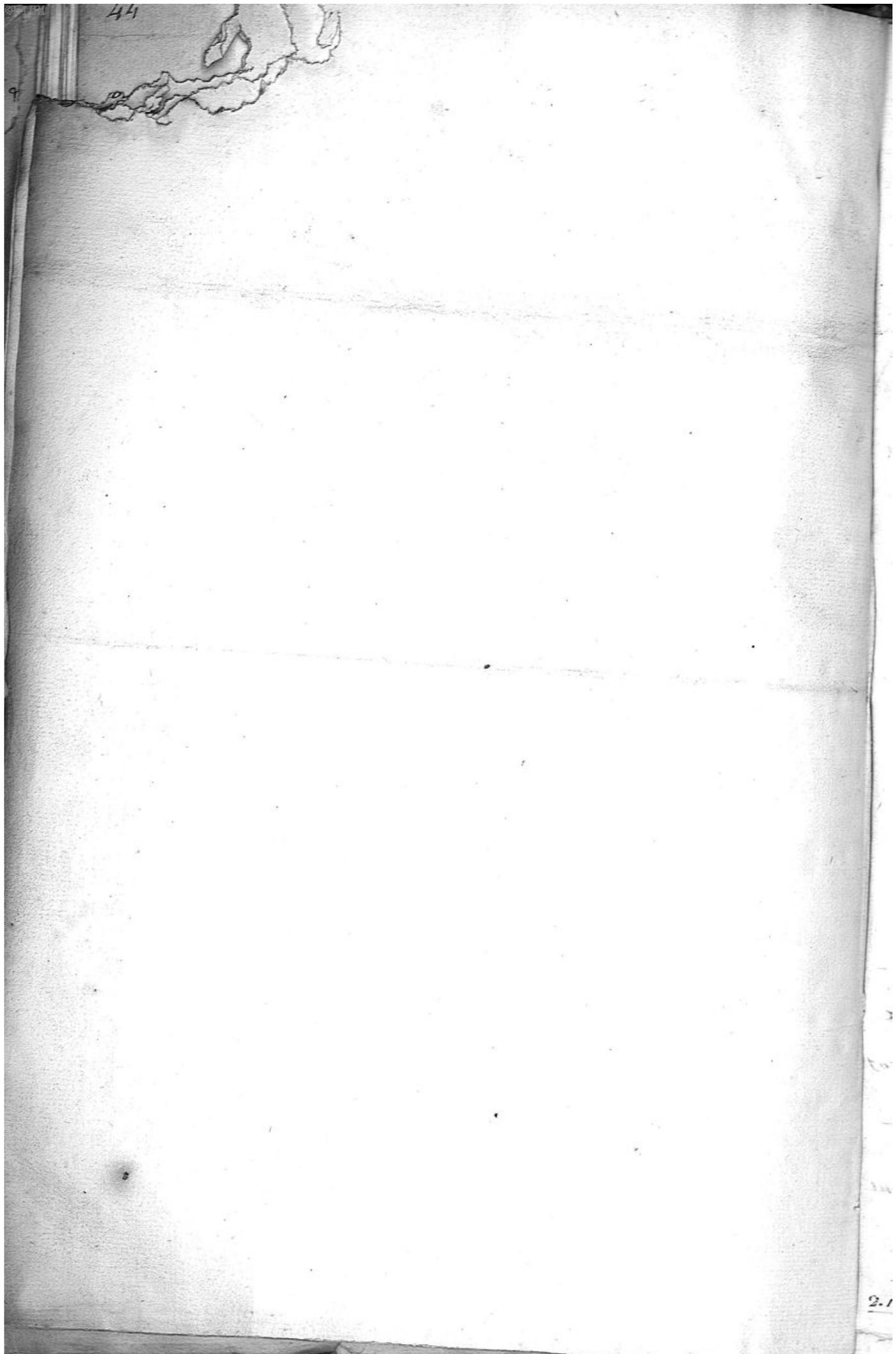
Cher Docteur, j'aurois répondu sur le Champ, à votre de  
 finissant par ces mots... Je me trouverai toujours très  
 heureux quand j'aurai quelque occasion de lui prouver  
 combien je suis de signé J. Kelly.

28<sup>e</sup>... huit cahiers in folio petit papier contenant quarante quatre pages  
 d'écriture sur une colonne seulement à chaque page, dont les vingt  
 quatre premières sont un mémoire sur l'inoculation et les vingt  
 dernières sont des extraits de Timoni le pere, de Kirpatrick, de Piarin,  
 Butini, Eralles, Eller, DeDaux, Timoni fils (Antoine)  
 commençant par ces mots... La petite vérole est une maladie  
 contagieuse et finissant par ceux cy... Pour l'assemblée du Lundy  
 neuf... suivis des noms des douze commissaires, par Monsieur  
 Lorry notre confrere.

Je soussigné Doyen de la faculté de médecine de Paris  
 reconnais avoir reçu de M. M. Del'Epine & Douran Baron de  
 Verdilhan et Macquart commissaires de la faculté pour  
 le fait de l'Inoculation Les vingt huit pièces énoncées au  
 présent Inventaire par les mains de M. Del'Epine l'un  
 d'eux, lequel m'a déclaré que ces vingt huit pièces paraphrasées  
 sur toutes les pages par M. M. Del'Epine et Baron de  
 Verdilhan dont les susdits commissaires ont fait mention tant dans  
 leur Rapport que dans le Supplément du dit Rapport dont je  
 les quitte et décharge promettant de les remettre aux  
 Archives de la faculté pour les représenter au besoin sans  
 Paris Double entre nous et avons signé respectivement  
 Chacun de exemplaires à Paris le vingt six fevrier  
 Mil sept cens soixante huit Cy J. Del'Epine

28<sup>e</sup> piece Cotte C.C.





Aujourd'hui est collé

devant les Conseillers du Roy Notaires au  
châtelier de Paris soussigné M. Pierre Berchev  
Docteur Regent en médecine de la faculté de Paris  
et Doyen de lad. faculté demeurant à Paris à la  
baillerie paroisse S. Germain L'auxerrois.

Lequel etant sur le point de quitter le decanat  
Il a par ces presentes déclaré et pour sad charge  
avoir remis et déposé parmi les manuscrits de la  
bibliothèque de lad. faculté et dans lad. bibliothèque  
ez mains de M. Hugues Gauthier Docteur Regent  
en médecine de lad. faculté et Bibliothécaire actuel  
de lad. faculté demeurant à Paris hotel de Conty  
à la Boullie susd. paroisse S. Germain  
L'auxerrois pour ce present et intervenant ainsi qu'il  
sera reconnu les Originaux au nombre de Vingt huit  
des lettres écrites en reponse à celles des Douze  
Commissaires que lad. faculté a nommé pour lui  
faire leur rapport sur le fait de L'innoculation  
par plusieurs médecins tant Etrangers que  
Regnicoles, toutes lesd. lettres détaillées en  
l'inventaire d'icelles qui en a été fait et dressé par  
lesd. Srs Commissaires, lequel inventaire rédigé sur  
trois feuilles de papier à lettre et dûment contrôlé  
ce jourd'hui à Paris par Langlois en la requisition  
desd. Srs Commissaires demeure joint à la minute

des présentes pour y avoir recouru. après avoir  
été de chacun d'eux signé et paraphé en  
présence des Notaires soussignés.

Desquelles lettres ledit m<sup>r</sup>. Berchev declare  
pareillement lui avoir été remises par Messieurs  
De Lospine, Bourard, Barou Le Jeune, Verdellan  
et Maguarta Commissaires nommés par la dite  
faculté de médecine pour le fait de l'innoculation  
et auxquels il en a donné une décharge ensuite  
d'une copie pareille à l'inventaire cy devant  
annexé.

Desquelles lettres double recollement a été  
fait par ledit m<sup>r</sup>. Gauthier qui reconnoit  
l'avoir trouvé et être très conforme ledit maître  
Gauthier en sa dite qualité de Bibliothécaire  
quitte et décharge ledit m<sup>r</sup>. Berchev et son  
charge envers la dite faculté pour en faire la  
représentation quand et a qui il appartiendra,  
est observé que lesdites lettres sont collées par  
première et dernière et distinguées par lettres  
alphabetiques ainsi que lesd. Sieurs comparans  
le declareur et sont nummés des memes Numéros  
et lettres alphabetiques qui sont en marge et  
qui ont été l'énoncé de chacune desd. vingt huit  
lettres détaillées audit inventaire cy devant

annexé: Don aote fait et passé a Paris  
de M. Durand l'un desd. M<sup>rs</sup>. Soudignea  
mil Sept cent soixante huit le quatre  
de Novembre apres midy et ont signe la

scelle led. Jour. Minute dea presence demeurée avec M. D<sup>ni</sup>  
Ray R. Ep. Notaire. /

